

Rapport de développement durable & d'activité 2019

Orléans



www.orleans-metropole.fr

[🐦](#) [f](#) [@](#) #OrleansMetropole



Orléans
Mairie

Sommaire

Faits marquants	2
Chiffres clés.....	4

1 Lutter contre le dérèglement climatique 5

OBJECTIF 1 Poursuivre les actions du plan climat énergie territorial	6
OBJECTIF 2 Développer les énergies renouvelables.....	8
OBJECTIF 3 Économiser l'énergie sur le territoire.....	10
OBJECTIF 4 Développer la mobilité douce et inciter à privilégier les transports en commun.....	11

2 Préserver, promouvoir et développer la nature sous toutes ses formes 13

OBJECTIF 1 Mieux connaître pour mieux protéger	14
OBJECTIF 2 Gérer de manière écologique l'espace public.....	17
OBJECTIF 3 Accompagner les actions citoyennes pour développer la nature en ville	18

3 Produire et consommer responsable ou viser l'exemplarité 19

OBJECTIF 1 Pérenniser la charte des achats publics durables...	20
OBJECTIF 2 Mieux traiter les déchets.....	21
FOCUS ACTIVITÉ : Événements	21
OBJECTIF 3 Accompagner les démarches vertueuses	23
OBJECTIF 4 Viser l'exemplarité en matière de politique RH et accès à l'emploi	24

4 Bien vivre sa vi(II)e 27

OBJECTIF 1 Favoriser la réussite des jeunes et de leur famille ..	28
FOCUS ACTIVITÉ : Petite enfance	30
OBJECTIF 2 Améliorer et faciliter la qualité de vie de tous les habitants	31
FOCUS ACTIVITÉ : Développement social	32
OBJECTIF 3 Préserver et améliorer le cadre de vie	36
OBJECTIF 4 Proposer une offre culturelle et événementielle pour tous les publics	39
FOCUS ACTIVITÉ : Culture	41
OBJECTIF 5 Assurer la sécurité et la tranquillité publique.....	44
FOCUS ACTIVITÉ : Sécurité et tranquillité publique	45

5 Promouvoir et préserver la solidarité 47

OBJECTIF 1 Privilégier la solidarité entre générations.....	48
FOCUS ACTIVITÉ : Relations publiques et vie associative	48
OBJECTIF 2 Lutter contre l'exclusion.....	51
OBJECTIF 3 Soutenir la jeunesse.....	58
FOCUS ACTIVITÉ : Jeunesse et sports	60

6 Préparer l'avenir et devenir une ville résiliente 61

OBJECTIF 1 Prévenir les risques majeurs et préparer à la gestion de crise	62
OBJECTIF 2 Conduire les aménagements urbains sous l'angle du développement durable	64
OBJECTIF 3 Préserver la ressource en eau et la rendre accessible à tous.....	66
OBJECTIF 4 Agir pour une meilleure qualité de l'air	68
OBJECTIF 5 Faciliter la vie des habitants, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes et le numérique ..	69
FOCUS ACTIVITÉ : Vie des quartiers	69
FOCUS ACTIVITÉ : Accueil état civil	70
OBJECTIF 6 Étendre la coopération internationale en matière de développement durable.....	75

7 Se donner les moyens de ses ambitions 77

Rapport financier.....	78
------------------------	----

Faits marquants



Orléans, ville fleurie

C'est le 13 février 2019 que le label 4 fleurs du concours des Villes et Villages fleuris a été officiellement remis à la Ville d'Orléans. Une récompense qui salue la politique environnementale engagée par la Ville et le savoir-faire des agents pour offrir une qualité de vie à ses habitants.

Santé

La troisième maison de santé d'Orléans a ouvert ses portes en janvier au cœur du quartier Saint-Marceau. Elle complète ainsi le maillage de l'offre de santé après la création de deux structures dans les quartiers de l'Argonne et de La Source.



Mécénat

Créée début 2019, la Fondation Orléans mobilise les acteurs locaux autour de projets d'intérêt général, concrets et durables pour l'Orléanais. Elle a dans cet objectif remis un chèque de 170 000 € au profit du MOBE pour financer des outils visant à sensibiliser le public à la biodiversité et la protection de l'environnement régional.

Jumelage

Orléans a fêté au printemps les 30 ans de son jumelage avec la ville de Utsunomiya au Japon, avec une riche programmation destinée à faire connaître aux Orléanais la culture japonaise. Le jumelage a été renouvelé pendant les fêtes de Jeanne d'Arc.

Écoles

Après 14 mois de travaux, la nouvelle école maternelle Michel de la Fournière a ouvert ses portes le 25 février. De son côté, le groupe scolaire Romain Rolland a terminé sa mue en avril avec le retour des enfants de maternelle. Enfin, l'ancien collège la Bolière a fait peau neuve pour se transformer, à la rentrée scolaire, en une nouvelle école élémentaire : l'école René-Guy Cadou.



Partage d'expérience

À l'occasion de la 590^e édition des Fêtes de Jeanne d'Arc où les villes jumelles et amies d'Orléans étaient les invitées d'honneur, un « forum annuel de l'alliance des villes jumelles d'Orléans » est créé afin de permettre aux villes partenaires d'Orléans d'échanger pour profiter des expériences de chacune, sur des thématiques données.

Première pierre

La première pierre de CO'Met a été posée le 12 septembre par le Président d'Orléans Métropole, le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, le Préfet du Loiret, le Président de la Région Centre-Val de Loire et le Président du Conseil Départemental du Loiret. La construction de cet équipement d'envergure prend en compte des exigences de performance environnementale liées à la labellisation HQE



Leonardo

Dans le cadre de l'anniversaire des 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire, Orléans Ville d'art et d'histoire a proposé de nombreuses animations : visites thématiques, balades contées, ou théâtralisées pour découvrir ou redécouvrir le riche patrimoine d'Orléans sur cette période de l'Histoire.

ÉcoJardin

Le Parc de la Fontaine de l'Étuvée obtient le label ÉcoJardin. Aménagé en 1992 au-dessus d'anciens thermes romains, il est le 3^e site de la région Centre-Val de Loire à obtenir le label ÉcoJardin, qui reconnaît et valorise le travail des jardiniers et les efforts réalisés en faveur du développement durable.



L'O

Le 19 décembre 2019, le Maire d'Orléans et le Préfet de la région Centre-Val de Loire ont posé la première pierre de L'O, futur Centre aqualudique d'Orléans. Cette pose marque le début d'un chantier d'envergure qui permettra à Orléans de se doter d'un outil de loisirs aquatiques de nouvelle génération.



Loire

Du 18 au 22 septembre, plus de 700 marinières et 220 bateaux traditionnels se sont donnés rendez-vous sur les quais de Loire à Orléans, pour un Festival de Loire sur le thème de la Grande Bretagne. Un grand moment festif qui a rassemblé plus de 750 000 visiteurs dans le cadre d'animations variées et conviviales.

Région Centre-Val de Loire et l'ANRU ont signé la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain d'Orléans Métropole. Pour Orléans, cette convention concerne les deux quartiers prioritaires de la politique de la Ville : l'Argonne et La Source.

Renouvellement urbain

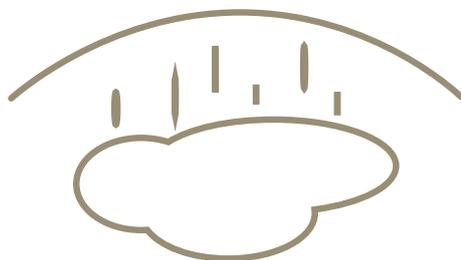
Le 13 septembre 2019, Orléans Métropole, les Villes d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle, les bailleurs sociaux, l'État, la

Cannes 1939

80 ans après l'annulation de l'édition 1939 du festival de Cannes, le Cercle Jean Zay a souhaité la faire vivre, en 2019, à Orléans, la ville de Jean Zay qui fut à l'initiative du festival. Ainsi du 12 au 17 novembre 2019, avec la participation de la Ville d'Orléans, les films sélectionnés pour l'édition de 1939 ont été projetés et de nombreux temps forts ont ponctué le festival.



Chiffres clés

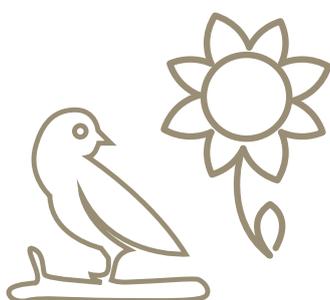


GAZ À EFFET DE SERRE

-13,5 %

par rapport à 2006

avec la mise en service
des deux chaufferies biomasse,
le raccordement de bâtiments
au réseau de chauffage urbain,
des travaux d'isolation
et des actions sur la mobilité



NATURE EN VILLE

24

espaces verts et jardins ciblés
pour des inventaires naturalistes

241

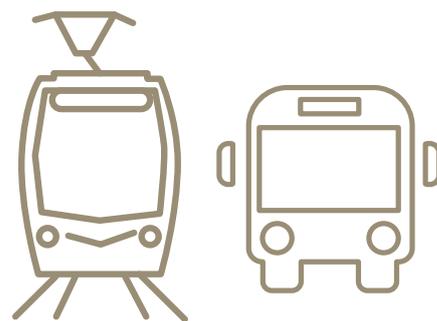
espèces végétales recensées

198

espèces d'insectes
4 espèces d'amphibiens
5 espèces de reptiles

77

espèces d'oiseaux
8 mammifères terrestres
8 espèces de chauve-souris



MOBILITÉ ALTERNATIVE

TRANSPORT EN COMMUN :

36,74
millions

de voyages réalisés
sur le réseau :

22,50 millions avec le tram
et 14,24 millions avec le bus
soit respectivement

+1,7% sur le tram B et

+0,5 % sur le tram A et

+2,8 % pour les bus par rapport
à l'année 2018



EAU POTABLE

100%

de conformité bactériologique
et physico-chimique



axe

1



Lutter contre le
dérèglement
climatique

OBJECTIF 1

Poursuivre les actions du plan climat énergie territorial

DÉVELOPPER LES AGENDAS 21 DANS LES ÉCOLES

La Ville d'Orléans s'engage dans la sensibilisation du jeune public au développement durable, en soutenant l'élaboration d'agendas 21 dans les écoles. Cette démarche vise à mobiliser tous les acteurs de l'école (enfants, enseignants, personnel

d'accompagnement, parents, restauration scolaire, animateurs périscolaires...) pour définir des actions à mettre en pratique en faveur de l'environnement et du mieux vivre ensemble, à l'échelle de l'établissement.

Trois nouveaux agendas 21 scolaires ont été construits à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 : les écoles du Châtelet, Louis Guilloux et Louise Michel se sont engagées dans cette démarche. Pour la première fois, des écoles maternelles ont été accompagnées (Louise Michel et Châtelet). L'année 2019 a également vu la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions des deux agendas 21 élaborés en 2017/2018 dans les écoles du jardin des Plantes et Bénédicte Maréchal (quartier Saint Marceau).

La Mairie s'engage financièrement dans la construction de ces agendas 21 scolaires en proposant aux écoles volontaires d'être accompagnées techniquement, pour leur réalisation, par l'association Loiret Nature Environnement.

En 2019, deux nouvelles écoles se sont engagées dans cette démarche pour la rentrée 2020/2021 : l'école Jacques Androuet Ducerceau et l'école Marcel Proust.

LE PARC DE CHARBONNIÈRE ACCUEILLE LES JOURNÉES ENVIRONNEMENT SANTÉ

C'est sur le thème de l'arbre et ses bienfaits que les Journées Environnement Santé se sont déroulées en mai 2019 au parc de Charbonnière.

Organisée par la Mairie d'Orléans, cette 5^e édition a permis de proposer des stands d'information, des animations ludiques, des mini-conférences et des ateliers créatifs afin de faire prendre conscience au public de la nécessité de préserver la biodiversité sur le territoire. Un véritable Village de la nature était installé, avec la présence de nombreux acteurs investis dans la protection de l'environnement : Colibris 45 Orléans pour parler des plantes sauvages comestibles; Arbocentre pour présenter la filière forêt-bois; Loiret Nature Environnement pour une balade naturaliste... sans oublier

42 ACTIONS pour le développement durable

AGENDA SCOLAIRE École maternelle DU CHÂTELET

QU'EST-CE QUE L'AGENDA 21 ?
C'est un plan d'actions pour la 300^e année en faveur d'un développement durable. Il a pour objectif de réduire les émissions de CO2 à l'échelle de la ville, lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi de mieux vivre ensemble.

ET L'AGENDA 21 SCOLAIRE ?
Un programme d'actions concrètes, qui répond aux priorités identifiées à l'échelle de l'établissement. Il peut couvrir toutes les thématiques liées au développement durable : l'énergie, les énergies, déchets, biodiversité, alimentation, culture, loisirs, etc.

QUI Y PARTICIPE ?
Enseignants et personnels de l'établissement
Autres participants : parents, associations, clubs scolaires, clubs sportifs, clubs culturels, etc.

EAU

- 1. Installer un végétariseur d'eau de pluie pour les activités périscolaires.
- 2. Utiliser des produits d'hygiène écologiques et les faire réaliser par les enfants en ateliers.
- 3. Installer des robinets aux robinets et réduire la durée des « baignes d'eau ».
- 4. Installer des supports recyclés.
- 5. Faire réaliser par les enfants des affiches pour rappeler les enjeux.
- 6. Changer les robinets pour réaliser des économies d'eau.
- 7. Installer des chasseurs d'eau plus économes.

DÉCHETS ET PAPIERS

- 8. Installer des corbeilles de tri dans toutes les salles.
- 9. Installer des poubelles de tri dans toutes les salles.
- 10. Organiser une opération de ramassage de déchets.
- 11. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.
- 12. Organiser une semaine des déchets.
- 13. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.
- 14. Organiser une semaine des déchets.
- 15. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.
- 16. Organiser une semaine des déchets.
- 17. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.
- 18. Organiser une semaine des déchets.
- 19. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.
- 20. Organiser une semaine des déchets.
- 21. Réduire les déchets liés aux emballages de la restauration scolaire.

ÉNERGIE

- 22. Activer les poignées de portes à la carte.
- 23. Installer des affiches de performance dans les lieux de passage.
- 24. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 25. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 26. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 27. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 28. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 29. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 30. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 31. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 32. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 33. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 34. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 35. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 36. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 37. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 38. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 39. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 40. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 41. Combinaison de performance dans les lieux de passage.
- 42. Combinaison de performance dans les lieux de passage.

DÉPLACEMENT

- 39. Encourager les enfants à marcher pour les trajets.
- 40. Encourager les enfants à marcher pour les trajets.
- 41. Encourager les enfants à marcher pour les trajets.
- 42. Encourager les enfants à marcher pour les trajets.

ESPECES VERTES ET BIODIVERSITÉ

- 35. Planifier les activités au jardin.
- 36. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 37. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 38. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 39. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 40. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 41. Sensibiliser les enfants à la nature.
- 42. Sensibiliser les enfants à la nature.

ALIMENTATION

- 32. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 33. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 34. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 35. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 36. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 37. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 38. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 39. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 40. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 41. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».
- 42. Sensibiliser à l'hygiène alimentaire lors de la « semaine du goût ».

VIVRE ENSEMBLE

- 29. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 30. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 31. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 32. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 33. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 34. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 35. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 36. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 37. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 38. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 39. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 40. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 41. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.
- 42. Organiser une journée de sensibilisation sur le développement durable.

CULTURE ET LOISIRS

- 41. Organiser une « semaine sans écran » pour sensibiliser les familles.
- 42. Organiser des ateliers d'été musical.

Loiret Nature Environnement | #OrléansMétropole | www.orleans-metropole.fr | Orléans Mairie

le volet santé avec des initiations proposées par la Mairie : marche nordique, gymnastique en plein air, Tai-Chi-Chuan, sophrologie, naturopathie, sylvothérapie... Pour les enfants, les « Foulées Vertes Kids » ont proposé une course ludique, solidaire et collaborative, ponctuée d'épreuves sportives.



28
partenaires

5 000
visiteurs aux
Journées Environnement Santé

320
enfants aux
Foulées Vertes Kids

JOURNÉES ENVIRONNEMENT SANTÉ

50
participants aux 2 balades
sur les traces des animaux

FÊTE DES PLANTES À L'AUTOMNE

300
personnes sensibilisées

ARTISTES EN HERBE

73
enfants sur 2 écoles Jardin des plantes
et Kergomard

FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

142
enfants

LES RENDEZ-VOUS DE L'ENVIRONNEMENT

4
conférences :

- « L'agroécologie peut-elle nourrir le monde ? »
155 participants ;
- « Comment la France peut avoir réussi sa transition écologique en 2039, le bonheur en plus ? »
142 participants ;
- « À la découverte de la faune du Centre Val de Loire »
40 participants ;
- « Éco logis un monde en construction »
40 participants

4
ateliers (96 participants au total)



RENDEZ-VOUS AVEC L'ENVIRONNEMENT

Afin de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement, la Ville d'Orléans organise chaque année les rendez-vous de l'environnement. Dans le cadre de ces rendez-vous, des conférences, balades, ateliers sont organisés en partenariat avec l'association Loiret Nature Environnement. Les rendez-vous de l'environnement abordent de manière transversale les thématiques liées à l'environnement : préservation de la biodiversité, agroécologie, transition, gaspillage alimentaire... En 2019, les rendez-vous de l'environnement ont rassemblé au total 988 participants.

OBJECTIF **2**

Développer les énergies renouvelables



Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 mars au 9 avril 2019, ont débuté des travaux de gros œuvre sur le site : déconstruction du parc des expositions ; bassins de gestion des eaux de pluie ; mail piéton pour rejoindre CO'Met depuis le parking des Montées ; terrassement et pieux de fondation ; création d'une station de tram supplémentaire.

La déconstruction du parc des expositions a donné lieu à :

- 12 500 tonnes de béton revalorisées en matériaux de remblai routier
- 2 000 tonnes de bois revalorisées dans la fabrication de panneaux de particules
- 350 tonnes d'acier triées lors de la déconstruction (charpente métallique, serrurerie, menuiserie...)
- 50 000 heures d'insertion

LE LABEL ÉCO-RÉSEAU DE CHALEUR RENOUVELÉ

Obtenu en 2018, le label éco-réseau de chaleur décerné à Orléans Métropole et à la Ville d'Orléans a été renouvelé en 2019, confirmant l'exemplarité des réseaux de chaleur installés sur le territoire en matière de performance environnementale, de compétitivité des tarifs et de dialogue avec les abonnés et les usagers.

Ces réseaux de chaleur sont des services publics dont la gestion a été confiée à des concessionnaires dans le cadre de délégations de service public, grâce à d'importants investissements, portés par les concessionnaires à hauteur de près de 100 millions d'euros. Ainsi, entre 2012 et 2015 des unités de production de chaleur à partir de bois ont été installées et permettent de chauffer et de produire l'eau chaude sanitaire pour l'équivalent de 20 000 logements.

Un réseau de chauffage urbain a poursuivi son développement en 2019 avec de nouveaux raccordements : les nouveaux vestiaires de foot et d'athlétisme, ainsi que le pôle Agreen Tech Valley dans le quartier de la Source et les bâtiments municipaux Groslot, Hardouineau et Anglaises dans le centre-ville.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CO'MET

Parmi les projets phares portés par la Ville et par la Métropole, CO'Met permettra dès 2022 de disposer d'un équipement d'envergure pour accueillir de multiples manifestations, locales, nationales ou internationales. Situé à proximité du Zénith, CO'Met comprendra à la fois une salle sportive de 8 000 à 10 000 places, un Palais des congrès pouvant accueillir jusqu'à 2 000 personnes et un nouveau Parc des expositions extensible jusqu'à 33 000 m², avec des exigences de performance environnementale liées à la labellisation HQE. En effet, les choix retenus pour la construction visent à garantir la pérennité des matériaux et à limiter les besoins en énergie. Quant à la production de chaleur et de froid, elle sera assurée par la géothermie associée à deux chaudières à gaz et des panneaux photovoltaïques. La haute performance énergétique connectée prévue pour CO'Met ainsi que le groupement d'équipements complémentaires, bien reliés à leur territoire, ont valu au projet d'être récompensé aux Trophées du cadre de vie du 24^e Festival FimbACTE en octobre 2019, dans la catégorie « projets construction ».



En parallèle, le Zénith a été totalement réaménagé.

Enfin, la première pierre symbolique de ce chantier a été posée le 12 septembre par le Président d'Orléans Métropole, le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, le Préfet du Loiret, le Président de la Région Centre-Val de Loire et le Président du Conseil Départemental du Loiret.

LE LAB'O VOIT VERT

Fortement engagé dans le développement du numérique au service des entreprises le Lab'O s'investit aussi en matière de développement durable et d'énergie renouvelable. Ainsi, lors de la réfection du parking de 250 places, ce dernier a été engazonné :

un parking en evergreen, pour un stationnement végétalisé toute l'année ; ce parking est également équipé d'un éclairage intelligent en LED avec détection de présence intégrée. De plus, deux bornes de recharge électrique ont été installées pour alimenter quatre véhicules électriques. Au total, quatre bornes sont disponibles pour huit véhicules. Enfin, le tri sélectif a été mis en place avec des actions régulières de sensibilisation des résidents du Lab'O sur les bonnes pratiques en matière de déchets (tri, compostage...) et une incitation à recycler les papiers et cartons usagés, le verre, les piles et cartouches d'encre : un réceptacle, installé dans l'open space du Lab'O est régulièrement collecté par l'Association Respire. De même, l'abandon des gobelets en plastique aux distributeurs de café est encouragé au profit de mugs.



OBJECTIF **3**

Économiser l'énergie sur le territoire

GARE À LA POLLUTION LUMINEUSE

Orléans a participé à la 11^e édition de l'opération nationale le Jour de la nuit, organisée le 12 octobre. L'objectif de cet événement est de susciter une prise de conscience des conséquences de la pollution lumineuse sur l'environnement et notamment sur les animaux qui vivent la nuit mais aussi sur la santé humaine. Aussi, en partenariat avec l'association Loiret Nature Environnement, une balade a été organisée en bord de Loire afin de faire découvrir aux participants l'activité des oiseaux et mammifères actifs au crépuscule.

27

participants à la balade
le jour de la nuit



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC OPTIMISÉ

Compétence confiée à la Métropole en 2018, l'éclairage public sur la commune d'Orléans fait l'objet depuis de nombreuses années d'un plan d'action permettant à la fois d'améliorer l'éclairage et de maintenir les équipements.

Afin d'optimiser les coûts liés à l'éclairage, les matériels avec ampoule à incandescence sont remplacés progressivement par des systèmes à Leds, plus économiques. Ainsi en 2019, ce sont 112 lanternes à iodeure métallique d'une puissance de 70w qui ont été remplacées par des lanternes LED d'une puissance de 34w.

Les nouveaux matériels permettent de moduler l'intensité et d'optimiser les horaires d'allumage et d'extinction en fonction des usages. Désormais les lumières sont éteintes à 1h du matin, à l'exception de certains lieux qui restent éclairés pour des raisons de sécurité. La ville d'Orléans a souhaité également poursuivre sur certains quartiers une gestion du temps d'éclairage, en allumant 1/4 d'heure plus tard et en éteignant 1/2 heure plus tôt les luminaires sur la période de mai à septembre.

La mise en valeur du patrimoine architectural et les illuminations de Noël restent de la compétence de la Ville d'Orléans.

En 2019, 200 projecteurs de mise en lumière des bâtiments historiques du centre ancien ont été remplacés. Cet investissement permet un gain énergétique de l'ordre de 30 à 40% sur la consommation électrique.

300

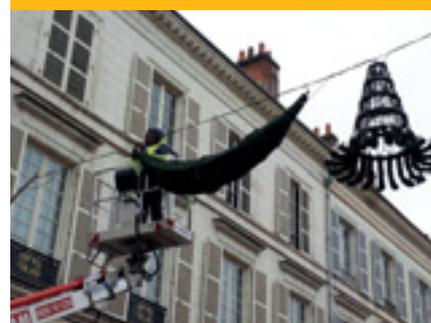
ampoules leds installées en
remplacement d'ampoules à
incandescence

DÉCORATIONS DE NOËL

1500 motifs

50 km
de guirlandes dans les arbres

Près de 100 rues
décorées avec des ampoules LED



OBJECTIF 4

Développer la mobilité douce et inciter à privilégier les transports en commun

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Compétence portée par Orléans Métropole, la pratique du vélo fait l'objet de nombreuses actions pour encourager ou faciliter ce mode de déplacement. Chaque année le réseau de voies cyclables se développe et s'améliore. Par exemple en 2019, plusieurs points durs identifiés par les usagers ont été résorbés (amélioration de la continuité cyclable le long des avenues Gaston Galloux, de l'Hopital, Voltaire, suppression de ressauts sur les mails Ségelle et Jean Zay, finalisation des aménagements cyclables le long de la RD2020 Sud, près du carrefour Candole...).



De même, depuis 2017 l'application, Geovelo permet aux cyclistes de calculer un itinéraire adapté à leur pratique, du plus sécurisé au plus rapide. Ils peuvent aussi sécuriser leurs trajets et bénéficier d'une navigation qui les guide pendant leur trajet. Enfin Geovelo propose des balades et itinéraires touristiques et thématiques permettant de découvrir les alentours.

Pour ceux qui ne disposent pas de vélo, il est possible d'en louer un ponctuellement grâce au service Vélo+ ou à l'année avec le service vélo'tao. De même, les chèques VAE aident les personnes dont le coefficient familial CAF est inférieur à 2000 €/mois à acheter un vélo à assistance électrique.

Enfin, le Plan de déplacements urbains (PDU) adopté en juillet 2019 prévoit notamment le développement de l'usage du vélo, avec un objectif de doublement en 10 ans. Il propose de multiplier par 3,5 le budget consacré par la Métropole pour réaliser les itinéraires cyclables inscrits au Plan vélo ces prochaines années.

LA RÉVISION DU PLAN VÉLO SE POURSUIT

La révision du Plan vélo a donné lieu en 2019 à une nouvelle session d'ateliers participatifs destinés à impliquer les habitants dans la réflexion. Après les ateliers organisés en 2018 sur les itinéraires cyclables prioritaires à aménager, trois ateliers en mars 2019 visaient à susciter les échanges sur les aménagements cyclables préférentiels à mettre en œuvre dans les quartiers, les itinéraires cyclables de loisirs ou touristiques à créer ou encore les « points noirs » à sécuriser en priorité.

Le Plan vélo a été adopté par le conseil métropolitain en juillet 2019, en parallèle du Plan de déplacements urbains

Près de **150** participants aux ateliers participatifs

Un Plan vélo projetant sur 10 ans la création de

119 km de nouveaux itinéraires cyclables utilitaires et 40 km d'itinéraires cyclables de loisirs et la rénovation de 62 km d'itinéraires cyclables existants, hors projets globaux de voirie

Pour un budget de **5,30 M€** par an à l'échelle métropolitaine, à partir de 2021

Avec un plan d'accompagnement autour de 10 axes (gouvernance vélo, formations techniques, jalonnement, stationnement, stratégie touristique autour du vélo...)

LA PRATIQUE DU VÉLO À ORLÉANS MÉTROPOLE :

5,5% des déplacements sont effectués à vélo

28 km d'aménagements cyclables

2 400 cyclistes qui franchissent, chaque jour, la Loire.

1 120 vélo'tao (acquisition de 530 vélo'tao pour compléter l'offre de location longue durée)

près de **380** vélo + pour de la location courte durée en libre-service

253 chèques VAE (Vélo à assistance électrique) délivrés pour une enveloppe dédiée de 80 000 €



LE TRANSPORT À LA DEMANDE SE DÉVELOPPE

Parmi les services de transport en commun favorisant les mobilités douces, le transport à la demande dynamique (TAD) a été étendu aux territoires périurbains et ruraux de la métropole, mais aussi à certains secteurs d'Orléans La Source et de St-Cyr en Val. Ce service est une alternative moins polluante et plus efficace aux lignes régulières qui offre aussi un service de qualité aux usagers, grâce à sa grande souplesse dans le choix des horaires, sa simplicité d'utilisation et sa réactivité. La fréquentation du transport à la demande de Résa'Tao bondit de 71% par rapport à 2018 et atteint 78 000 voyages.



RELIER LA RIVE DROITE À LA RIVE GAUCHE EN BATEAU

Ouverte de mi-juin à début septembre, une navette fluviale permet aux voyageurs de se rendre à l'Île Charlemagne et au Parc de Loire à partir du quai du Châtelet, la Capitainerie ou du Cabinet vert. BatOLOire est un service proposé par le réseau Tao. La navette BatOLOire relie le Quai du Châtelet à l'Île Charlemagne les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés avec deux

allers-retours de mi-juin à mi-juillet et trois allers-retours jusqu'à début septembre. En 2019, 180 traversées ont été réalisées, représentant près de 640 voyages (inférieure à 2018 en raison de l'étiage sévère du fleuve ayant rendu la navigation impossible une partie de la saison).

En complément, la desserte en bus par la ligne IC (Île Charlemagne) a été optimisée au niveau de son trajet avec une hausse de fréquentation observée de + 33%.

FRÉQUENTATION DU RÉSEAU TRAM ET BUS :

36,74 M

de voyages réalisés sur le réseau

22,50 M

avec le tram

14,24 M

avec le bus

soit respectivement
+1,7% sur le tram B
+0,5 % sur le tram A (hausse plus faible en raison des travaux)
+2,8% pour les bus par rapport à l'année 2018





axe



2



**Préserver, promouvoir
et développer
la nature
sous toutes ses formes**

OBJECTIF 1

Mieux connaître pour mieux protéger

Dans le cadre de sa « Stratégie Nature en Ville », Orléans a poursuivi ses actions en matière de connaissance de la biodiversité locale, de gestion différenciée et écologique des parcs et jardins publics et de sensibilisation des Orléanais.

L'année 2019 a notamment été marquée par l'obtention du label ÉcoJardin, référence en matière de gestion écologique, pour le Parc de la Fontaine de l'Étuvée. Ce label traduit la pertinence des pratiques d'entretien mises en place au parc pour préserver autant la qualité de l'accueil pour les promeneurs et usagers, que la qualité des habitats pour la faune et la flore.

Le label ÉcoJardin est piloté par Plante et Cité et animé par l'Agence régionale de la biodiversité d'Île de France. C'est une démarche écologique et progressiste qui vise à valoriser la gestion environnementale d'espaces verts ouverts au public.



Les principes de base du label sont les suivants :

- Un label par site, qui s'assure toutefois que le gestionnaire du site est bien engagé dans une démarche globale de gestion écologique
- Des audits réalisés par des organismes externes compétents et indépendants et basés sur des grilles d'évaluation communes
- L'engagement dans une démarche d'amélioration continue.

Les différents domaines évalués en fonction de la nature des sites (parcs et jardins, cimetière, campings, alignement d'arbres...) sont la planification et l'intégration du site, les sols, l'eau, la faune et la flore, les mobiliers, matériaux, matériels et engins, la formation et les actions envers le public.

Le Parc de l'Étuvée a obtenu le label fin novembre, suite à l'élaboration d'un dossier en collaboration avec les équipes de la collectivité, complété d'une visite de terrain en octobre. Le Parc a obtenu une note de 73 points sur 100. Les points positifs et les points à améliorer ont été mis en évidence

pour poursuivre les efforts mis en œuvre dans la gestion. Ceux-ci seront évalués lors du prochain passage du comité de labellisation dans trois ans qui statuera sur le maintien du label.

Aujourd'hui, 535 sites sont labellisés en France et seulement trois en région Centre : le Jardin de Lazenay à Bourges, et le site d'Humanis à Olivet et désormais le Parc de l'Étuvée.

24

espaces verts et jardins ciblés pour
des inventaires naturalistes
à Orléans

241

espèces végétales recensées

198

espèces d'insectes

4

espèces d'amphibiens

5

espèces de reptiles

77

espèces d'oiseaux dont
65 nicheuses et 10 non nicheuses

8

mammifères terrestres
et 8 espèces de chauve-souris



POUR LE PARC DE CHARBONNIÈRE À SAINT-JEAN-DE-BRAYE

13

habitats naturels
différents

98

espèces d'insectes

33

espèces d'oiseaux

114

espèces végétales
recensées

10

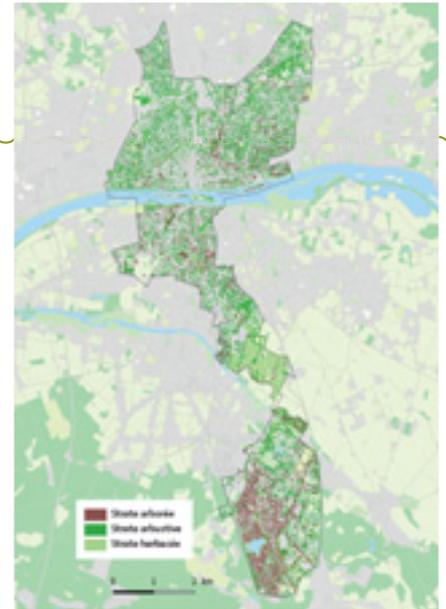
espèces d'amphibiens

5

mammifères terrestres
comme la martre
des pins et le chevreuil
européen.

7

espèces de reptiles



POURSUITE DE L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'inventaire de biodiversité communale initié au deuxième trimestre 2018 a été poursuivi en 2019, avec l'appui de bureau d'études Biotope et du Laboratoire d'éco-entomologie.

Les inventaires pluridisciplinaires de la flore et de la faune (insectes, batraciens, reptiles, oiseaux, mammifères non volants et chiroptères) ont été achevés fin 2019 sur 25 sites aux contextes et superficies variés : les 18 espaces verts publics de la Ville, les 2 jardins partagés d'Emmanuel et d'Adelaïde, les 3 sites de jardins ouvriers et familiaux d'Orléans, le parc forestier de Charbonnière, ainsi que le secteur agricole proche de l'avenue Gaston Gallou.

Les résultats ont mis en évidence la présence d'espèces remarquables, toujours bien présentes dans les parcs et jardins d'Orléans depuis les premiers inventaires de 2008, notamment l'Alyte accoucheur au Jardin des Plantes ou la Courtilière commune à l'Étuvée. Trois ateliers ont été organisés, avec Biotope, pour faire découvrir aux Orléanais les richesses de leur patrimoine naturel. L'atelier qui s'est tenu en mai au jardin partagé d'Emmanuel, avec l'Aselqo Madeleine, a remporté un vif succès auprès des familles et des jeunes enfants.

+ de 30

participants aux 2 ateliers de
découverte de la biodiversité

PROTECTION DES ABEILLES

Parmi les actions en faveur de la biodiversité, la Ville d'Orléans agit en faveur de la préservation des abeilles, par le biais d'un partenariat mené depuis plusieurs années avec le Centre d'études techniques apicoles du Loiret (CETA).

Dans le cadre de cette collaboration, six ruches, installées au Jardin des Plantes, sont gérées par le CETA. Deux d'entre elles sont connectées au dispositif Label Abeille, permettant le suivi à distance de la population d'abeilles.

De plus, dans le cadre de ce partenariat, des animations pédagogiques sont organisées à destination des jeunes et du grand public. Ainsi, chaque année, des élèves d'écoles de la ville viennent découvrir la vie des abeilles et visiter le rucher au printemps. Des animations à destination du grand public, ont également eu lieu.

285

enfants des écoles d'Orléans
et 30 adultes accompagnants ont
été sensibilisés à la préservation
des abeilles lors des animations

24

adultes (animations tout public)

MIEUX COMPRENDRE LE CYCLE DE L'EAU ET LA VIE PISCICOLE

Chaque année en juin, des ateliers sont proposés aux classes de cycle 3, afin de leur faire découvrir le cycle de l'eau et la vie piscicole. Cette action s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation organisées par le délégataire du service public d'alimentation en eau, l'Orléanaise des eaux (Suez Environnement). Les enfants sont accueillis sur une journée, organisée en partenariat avec la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret. Elle se déroule en deux temps :

- Un temps en classe le matin sur le cycle de l'eau.
 - Une sortie pêche l'après-midi sur le plan d'eau de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
- En 2019, 6 écoles ont participé à ces ateliers.

LES CRÈCHES JARDINENT

Pour susciter l'intérêt des tout-petits pour la nature et leur faire comprendre au plus tôt l'importance de la préserver, les crèches de la ville qui disposent d'un jardin extérieur proposent des activités de jardinage.

POURSUITE DES TRAVAUX AU SEIN DU MOBE

La réhabilitation du muséum d'Orléans a été poursuivie en 2019 : transformation des ouvertures, trémie dans l'atrium, renforcement des planchers, curage de la façade, pose de l'escalier du hall et de la charpente métallique de la serre... À son ouverture, il s'appellera muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE). Avec à la clé une mission de culture scientifique : donner des clés de compréhension aux visiteurs pour qu'ils appréhendent la biodiversité et l'environnement sous toutes ses facettes. Sans oublier l'étude et la préservation de ses collections. Au-delà des travaux de gros œuvre, la muséographie sera également revue. Tous les espaces ont été repensés, laissant une large place à l'interactivité avec les visiteurs : ateliers pédagogiques, manipulations, dispositifs multimédias...

Parmi les aménagements prévus au sein du MOBE, un espace de plus de 100 m² sera dédié aux activités proposées aux enfants. Réservé aux groupes pendant le temps scolaire, cet espace en lien direct avec le futur parcours de visite sera ouvert à tous, parents et enfants le reste du temps. Pour les adultes un autre espace d'atelier leur sera réservé.

Le MOBE ira aussi à la rencontre du public, avec des activités « hors les murs », en lien avec les acteurs associatifs locaux.



LE MOBE ENRICHIT SES COLLECTIONS

Dans le cadre de sa transformation, le MOBE étoffe ses collections afin d'accompagner les visiteurs dans l'exploration des sciences et des grands enjeux scientifiques et environnementaux de notre société.

Dans cet objectif, le MOBE a acquis en octobre 2019 une fourmilière de 10000 individus qui sera intégrée au parcours de visite. Elle sera installée au 4^e étage et permettra au public d'appréhender des notions complexes autour de la vie en société. Cette

espèce, *Messor barbarus*, est originaire du Sud de la France. C'est une fourmi granivore, dont le nom fait référence à son régime alimentaire (*Messor* signifie « moisson » en latin). Elle collecte des graines qu'elle stocke ensuite dans des « greniers » qui se trouvent dans le nid. L'acquisition de la colonie et de son nid a été effectuée grâce à la société savante et amie du Muséum (SOMOS).

LE MOBE À LA RENCONTRE DES ORLÉANAISES ET DES ORLÉANAIS

Le MOBE a proposé en août 2019 des rendez-vous avec le triporteur « Cyclo'Sciences ». Conçu comme un outil favorisant la proximité avec le public et le dialogue, le triporteur Cyclo'Sciences a déambulé à travers la ville et présenté de nombreuses animations « flash » autour de la science et de la nature et destinées à faire découvrir ou redécouvrir les mille et une merveilles qui nous entourent.



OBJECTIF 2

Gérer de manière écologique l'espace public

ORLÉANS, VILLE FLEURIE

C'est le 13 février 2019 que le label 4 fleurs du concours des Villes et Villages fleuris a été officiellement remis à la Ville d'Orléans. Une récompense qui salue la politique environnementale exigeante et cohérente engagée par la Ville, il y a une dizaine d'années. Depuis près de 60 ans, le label Villes et Villages fleuris est un gage de reconnaissance de l'importance accordée par les communes à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il récompense les efforts faits pour améliorer l'espace public de chacun des quartiers, le savoir-faire des agents, le cadre de vie des habitants, que ce soit en termes de patrimoine végétal et de fleurissement, de respect de l'environnement, de gestion de l'espace public, de communication sur le végétal ou encore de valorisation de l'identité du patrimoine propre à la ville.



UN NOUVEL ÉCO-PÂTURAGE

Dans le cadre de sa politique de gestion écologique et alternative de l'espace public, et de sa stratégie biodiversité, Orléans a mis en place en décembre, un nouvel éco-pâturage, au cœur de la ZAC Fil Soie entre l'avenue des Droits de l'Homme, la rue du Petit Pont et la rue du Nécotin. Une vingtaine de moutons et chèvres ont investi les 2 hectares de la ZAC Fil Soie : les moutons d'Ouessant, pour les prairies, et les chèvres pour les broussailles et les sous-bois. Présentant de multiples avantages –écologique, économique et social–, ce pâturage va permettre d'entretenir la zone, tout en favorisant la biodiversité locale. L'utilisation d'un tel procédé vient en complément de la gestion durable et différenciée des espaces verts et remplace l'entretien mécanique. Des panneaux installés à proximité de l'enclos informent et sensibilisent les passants sur cette démarche.



OBJECTIF 3

Accompagner les actions
citoyennes pour développer
la nature en villeCULTIVONS NOTRE VILLE :
ÉDITION 2019

La Ville a organisé la troisième édition de l'appel à projets Cultivons notre ville, avec un budget de 50k€. Le jury, composé d'élus et de deux paysagistes locaux, a retenu trois projets. Cette édition a été marquée par l'originalité de la proposition de l'association « J'ai descendu dans mon jardin », déjà à l'œuvre pour jardiner, avec les élèves et les riverains, des espaces colorés et artistiques rue du faubourg Bannier et à l'école Dessaux. L'association créera une structure végétale et participative en forme d'« animal refuge », qui pourra accueillir la petite faune urbaine.

Le jury a également retenu le projet de l'école Olympia Cormier, consistant à végétaliser les grilles de l'école et créer du Land'art saisonnier avec les élèves, ainsi que celui de l'Oasis de Monsieur Aincy afin que cette halte fraîcheur, positionnée place Sainte-Croix, puisse être encore plus végétalisée et accompagnée d'un système d'arrosage automatique conçu par le lycée Benjamin Franklin.

LA DYNAMIQUE
DES JARDINS PARTAGÉS

Vecteurs de convivialité entre habitants d'un même quartier, les jardins partagés permettent surtout de faire revenir la nature en ville et de lui redonner une place. Orléans dispose ainsi de plusieurs jardins partagés, gérés par des associations qui sont aussi des points de rencontre et des lieux d'animation : jardins d'Emmanuel, jardin Isabelle Romée... Dans la même démarche, la Ville a installé depuis quelques années 19 jardipalettes, ouvertes à tous les jardiniers amateurs.

En 2019 s'est développé un jardin partagé sur le quai Barentin. Installé dans le cadre des aménagements du bord de Loire, il a pris vie sous la houlette d'une quinzaine de riverains qui ont semé fleurs, herbes aromatiques et légumes. Une activité conviviale qui complète les nombreux aménagements prévus par la Ville pour jouer, lire, pique-niquer et profiter du fleuve.

Autre initiative de convivialité, les jardiniers du centre-ville se sont retrouvés en septembre autour d'un repas partagé : ceux qui cultivent dans un jardin partagé, sur les jardipalettes, dans leur jardin privé ou même sur leur balcon.

LES RUES S'EMBELLISSENT

Végétaliser sa façade ou l'espace public à proximité de chez soi pour accroître la place de la nature en ville, telle est la vocation de l'opération « Embellissons nos rues », mise en œuvre par Orléans depuis 2011. En 2019, 35 nouvelles adresses ont participé à l'opération et 16 d'entre elles ont été réalisées dans le cadre de requalifications de voiries (rues des Pensées, des Tanneurs, Landreloup...).





axe



3

Produire et consommer
responsable
ou viser l'exemplarité

OBJECTIF 1

Pérenniser la charte des achats publics durables

POURSUITE DU DISPOSITIF D'INSERTION PAR LA COMMANDE PUBLIQUE

13 marchés en exécution en 2019 intégraient un dispositif d'insertion (clauses d'insertion, marchés d'insertion...). 200 contrats d'insertion en ont découlé, permettant à 180 personnes d'en bénéficier. 39 289,06 heures d'insertion ont ainsi été réalisées.

MIEUX CONNAÎTRE LES FOURNISSEURS

Dans le cadre de sa politique achat et de la mise en œuvre de la charte relations fournisseurs responsables qu'elle a signée en 2016, Orléans développe le «sourcing», dans l'objectif de mieux connaître le panel de fournisseurs, leur capacité, et de renforcer l'attractivité et l'accessibilité aux marchés publics.

récupération et réutilisation des fournitures et emballages (exemples : fournitures électriques, outillages de jardin) ; demande de produits éco certifiés (entretien ménager mais aussi mobiliers de bureau). Pour ce qui concerne le parc automobile, un additif est ajouté au gazoil pour les véhicules à motorisation diesel afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Déjà en place depuis deux ans sur certains véhicules, le dispositif est élargi depuis 2018.



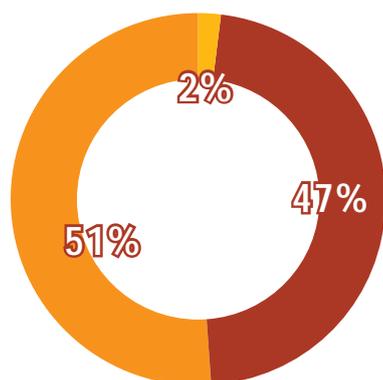
DÉMATÉRIALISATION TOTALE DES MARCHÉS PUBLICS

2019 a marqué une étape dans la dématérialisation des marchés publics, avec des procédures entièrement dématérialisées : ainsi, 100% des plis reçus via la plateforme de dématérialisation étaient électroniques. Grâce à cette dématérialisation, les économies de papier sont estimées à plus de 150 000 feuilles par an.

LES CRÈCHES AGISSENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Au quotidien dans les crèches, les équipes veillent au respect de l'environnement : utilisation de surchaussure en tissu lavable, recyclage d'objet du quotidien en objet de décoration, déplacements en transport en commun pour les sorties... De même, les chariots de ménage de nouvelle génération permettent de lutter contre l'usure professionnelle et de limiter la quantité de produits d'entretien utilisés.

RÉPARTITION DES MARCHÉS EN MONTANT :



Travaux Services Fournitures

PRENDRE EN COMPTE LE VOLET ENVIRONNEMENTAL

Dans une démarche d'une meilleure prise en compte du volet environnemental dans les achats, les consultations intègrent régulièrement des clauses ou des critères environnementaux : réutilisation des matériaux dans les marchés de travaux ; intégration dans les marchés de fournitures de clauses de recyclage sur les emballages, sur l'utilisation de produits au PH neutre ou sur biodégradabilité rapide dans le temps (exemple : entretien ménager) ; critères de jugement des offres sur la fin de vie des produits :



OBJECTIF 2

Mieux traiter les déchets



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Afin de limiter le gaspillage alimentaire, notamment dans les écoles, la Mairie d'Orléans met en œuvre différentes actions. Tout d'abord, la cuisine centrale veille à adapter le poids des aliments à l'âge des consommateurs –adultes ou enfants– selon la réglementation en vigueur. Elle propose aussi des menus variés et équilibrés, utilisant des recettes ludiques. Elle sensibilise également les enfants et le personnel d'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire. Chaque jour, les déchets alimentaires sont pesés dans 10 écoles élémentaires d'Orléans. Enfin, les repas non consommés sont donnés à des associations caritatives.

Plus globalement, la participation à la semaine nationale du goût «Zéro gaspi» en octobre est l'occasion de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire, en suggérant, dans le cadre d'ateliers, les bons réflexes à adopter pour éviter les déchets alimentaires, en proposant des recettes de cuisines «zéro gaspi» ...

LE TRI N'A PAS D'ÂGE

Mieux vaut apprendre les bons gestes dès le plus jeune âge. Dans les structures dédiées à la petite enfance et notamment les crèches, les bidons de produits d'entretien bénéficient d'un ramassage spécifique. De même, certaines d'entre elles disposent d'un composteur dans leur jardin et proposent tout au long de l'année des ateliers d'éveil autour

des plantations. D'autres organisent des ateliers pour élaborer des jouets et des activités d'éveil à partir de matériel de récupération. Dans les écoles, la démarche est la même : le tri est effectué directement grâce aux bornes de tri, notamment pour le papier et aux sacs posés dans les classes et salles d'activités périscolaires. Quant à la cuisine centrale et aux offices, les déchets sont également triés et les produits d'entretien utilisés sont 100 % écolabellisés. Enfin, le musée des Beaux-Arts a de son côté mis en place le tri du papier.

LE TRI LORS DES ÉVÉNEMENTS

La démarche de développement durable est également mise en œuvre lors des grandes manifestations organisées à Orléans. Par exemple lors du festival de Loire, des corbeilles à double flux sont mises à disposition pour traiter les déchets et les bouteilles en verre sont triées pour être recyclées. Par ailleurs, pour les festivités du 14 juillet et notamment le feu d'artifice du 13 juillet 2019, l'artificier retenu privilégie la réutilisation du matériel lors des spectacles. Une attention particulière est portée sur la provenance des produits et leurs composants (colle naturelle par exemple) afin de limiter l'impact environnemental. Les déchets sont ensuite traités sur des sites dédiés.

FOCUS ACTIVITÉ : ÉVÉNEMENTS

○ **35 000**
personnes
au 11^e Set Electro

○ **750 000**
personnes
au Festival de Loire

○ **+ de 200**
rendez-vous, pour la
plupart gratuits pendant
l'été sur les quais

○ **26**
chalets place
du Martroi
pour le marché
de Noël

Faits marquants

○ **590^e édition des Fêtes de Jeanne d'Arc** du 29 avril au 8 mai 2018

○ **Animations d'été** sur les quais, avec une programmation locale et pluridisciplinaire grâce à l'implication d'une trentaine d'associations orléanaises, ainsi que la guinguette de la Sardine quai du Châtelet, le Boui-Boui à la Capitainerie ou encore la Paillote au niveau du quai de Prague

○ **14 juillet** organisé avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : feu d'artifice sonorisé le 13 juillet et bal ; retraite aux lampions sur les quais de Loire ; spectacles de rue le 14 juillet en centre-ville

○ **Festival de Loire**

○ **Marché de Noël** dans la plus pure tradition

○ Et aussi **retransmission des matchs de la coupe du monde de football** au Campo Santo



DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS À LA DEMANDE

Autre initiative destinée à améliorer le traitement des déchets et qui contribue à la qualité du cadre de vie, l'expérimentation de collecte des encombrants à la demande, lancée en février 2019 par la Métropole. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre de la campagne de lutte contre les incivilités lancée en décembre 2018. L'expérimentation a visé notamment l'intra-mail d'Orléans et le quartier Madeleine – Dunois. Les personnes intéressées pouvaient contacter le service par téléphone ou via un formulaire en ligne sur le site internet pour prendre rendez-vous.

Les objets encombrants étaient ensuite redistribués, en fonction de leur type et de leur état en privilégiant la réparation, le réemploi ou le recyclage.

MIEUX TRAITER LES DÉCHETS TECHNIQUES MUNICIPAUX

En 2019, le volume des déchets techniques municipaux s'est élevé à 6506 tonnes, soit une hausse de 17% par rapport à 2018 (5418 tonnes). Cette augmentation concerne notamment les balayures et les déchets inertes. Les végétaux présentent pour leur part une baisse de 8% qui s'explique en partie par le remplacement de 2 broyeurs en 2018 ayant permis de pérenniser en 2019 la valorisation des végétaux en broyat ou paillage dans les espaces verts de la ville.

UNE SECONDE VIE POUR LES SAPINS

La Mairie d'Orléans a renouvelé en fin d'année l'opération de collecte des sapins en centre-ville, en disposant quatre bennes à sapins en différents sites.

Cette initiative répond à plusieurs objectifs : répondre au besoin constaté des habitants, garantir à tous un cadre de vie agréable et propre et préserver l'environnement. En effet, le nombre de collecte des déchets est moins important ainsi que les trajets vers les déchetteries, permettant ainsi de réduire l'empreinte carbone du territoire, les dépôts sur la voie publique se raréfient et les massifs de la Ville sont enrichis par le paillis issu du broyage des sapins collectés. Cela évite l'érosion et le dessèchement de la terre, apporte de l'humus, protège la microfaune qui vit dans le sol et gêne la germination des mauvaises herbes.



COLLECTE À LA DEMANDE : QUEL BILAN ?

1 782

demandes ont été traitées en 2019 dont 26% orientées vers des dispositifs plus pertinents en accord avec les demandeurs.

Une collecte a été programmée sur 1152 adresses. Il faut néanmoins noter qu'en moyenne 15% ne présentaient aucun dépôt à l'arrivée des équipes. Cette collecte préalable par des particuliers montre que certains produits ainsi présentés auraient encore pu être orientés par les demandeurs vers d'autres dispositifs.



OBJECTIF 3

Accompagner les démarches vertueuses

LES CHÂÎNES COURTES SONT PRIVILÉGIÉES

Lors du renouvellement de la délégation de service public concernant la restauration collective, la Ville d'Orléans a souhaité développer l'approvisionnement local, le bio et la traçabilité des aliments. La démarche a été mise en œuvre par le délégataire retenu, qui s'est aussi appuyé sur les travaux de rénovation de la cuisine centrale, avec l'installation d'une légumerie. Depuis, les approvisionnements en produits frais et locaux sont facilités (57%) et se développent d'année en année. Ont rejoint la démarche le Conseil départemental avec le soutien de la Chambre d'agriculture du Loiret, et en septembre 2019, les premiers lycées orléanais. Un véritable partenariat avec les producteurs locaux leur garantit un prix de vente pour leurs denrées et lutte contre le gaspillage alimentaire. Car la cuisine centrale achète aussi les fruits et légumes peu esthétiques que la grande distribution n'accepte pas malgré une bonne qualité gustative.



LA FÊTE DU TRI BAT SON PLEIN

Compte tenu du succès des éditions précédentes, la Fête du tri a fait son retour à Orléans en septembre 2019. Organisée par les commerçants d'Orléans, les clubs services et la Ville d'Orléans, cette action a une triple vocation : lutter contre le gaspillage, être solidaire et dynamiser le centre-ville et ses commerces.

Ainsi, plusieurs tonnes de vêtements, de vaisselle, de chaussures, de maroquinerie,



de livres ont été collectées, triées et revendues le 19 octobre lors d'une vente géante caritative. Ce temps fort de la manifestation était accompagné d'animations diverses : spectacles musicaux, de clowns et d'échassiers en déambulation proposés par la Ville d'Orléans ; vente de plats cuisinés par les étudiants et les professeurs du CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loiret, avec l'appui de commerces locaux ayant fait don de leurs invendus le vendredi soir ; mise en situation sur un parcours à traverser les yeux bandés et un atelier sensoriel proposés par l'association des Chiens Guides d'Orléans et présentation des actions des clubs services.

La vente a permis de recueillir 12 723 €. Les bénéfices ont été reversés, pour les objets, à l'association des Chiens Guides d'Orléans, avec pour objectif l'achat d'un nouveau chien, et aux Restos du Cœur pour la partie alimentaire. Les objets n'ayant pas trouvé acquéreur ont été repris par Emmaüs, l'association Le Tremplin et la Croix Rouge.



COMPOSTEURS DE QUARTIER : UNE AFFAIRE QUI MARCHE

L'expérimentation des deux composteurs de quartier a été positive. Aussi la Métropole a décidé en 2019 de pérenniser ce dispositif et un troisième site a été installé. Après le Parc Pasteur et la rue des Chats Ferrés, le troisième site de compostage est situé sur le Quai Barentin à côté du jardin partagé. Ces composteurs sont gérés par les habitants réunis en collectif au sein de leur quartier qui souhaitent réduire leurs déchets de cuisine. Deux référents de site sont désignés et tous bénéficient d'une formation à la technique du compostage et à la gestion de l'équipement. Le succès de ces installations traduit l'intérêt des habitants pour les projets collectifs de proximité, qui améliorent la qualité de vie de chacun, tout en respectant l'environnement.

LES ÉCOLES RELÈVENT LE DÉFI

L'école Olympia Cormier d'Orléans a participé du 29 avril au 17 mai 2019 au Défi textile organisé par la Métropole. Cette opération vise à sensibiliser les plus jeunes à la réduction des déchets et au réemploi. Le Défi textile consiste à collecter un maximum de vêtements, linge de maison, chaussures et peluches pour les recycler. Au total, 1 235 élèves se sont mobilisés et 5 844 kilos ont été collectés, au sein de cinq écoles de la métropole. L'opération est menée en partenariat avec l'association solidaire pour l'emploi et l'environnement « Le Tremplin » qui récupère les textiles, les trie, les valorise et revend ce qui est en bon état, dans ses boutiques solidaires.

OBJECTIF 4

Viser l'exemplarité en matière de politique RH et d'accès à l'emploi



Enfin, 34 sessions de rencontres entre agents sur la qualité de vie au travail ont été animées auxquelles tous les agents ont participé. Ces rencontres ont permis de faire remonter les préoccupations et propositions des agents qui seront intégrées au prochain Plan QVT.

En 2019, Le service de Qualité de Vie au Travail a reçu 2 prix au Trophée des 1001 vies organisé par Harmonie Mutuelle: le trophée « Bien-être/Santé + de 50 salariés » pour toutes ses actions et le « Prix du public », remporté grâce à l'applaudimètre durant la soirée.

GUIDER LES FONCTIONS MANAGÉRIALES

Parce qu'il joue un rôle essentiel dans l'encadrement des équipes et la mise en œuvre des activités, le management fait l'objet d'un accompagnement personnalisé avec des formations dédiées afin de l'épauler dans ses responsabilités. Ainsi, l'école du management a pour vocation de donner des outils pour piloter et animer le travail des équipes. En 2019, les groupes de pairs ont accueilli 133 managers de proximité sur la gestion du temps et des urgences, la prévention des risques psycho-sociaux, les relations avec les élus... De plus, deux événements ont été organisés pour les cadres : l'Université des cadres, le 20 juin et le séminaire des cadres le 17 décembre.

VEILLER À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans le prolongement des « malles de l'innovation » mises en œuvre en 2018 dans le cadre du Plan qualité de vie au travail, un concours d'idées a été imaginé visant à améliorer le service à l'utilisateur ou le fonctionnement en interne.

Mené depuis 2017, le Plan relatif à la qualité de vie au travail (QVT) vise à prévenir les risques psycho-sociaux et à garantir de bonnes conditions de travail aux agents de la Ville et de la Métropole. Le « printemps de la QVT » a ainsi vu le jour en 2019. Ce projet a permis d'aller à la rencontre de tous les agents de la collectivité afin de nourrir un échange fructueux relatif à la qualité de vie au travail.

226 études de postes ont été réalisées pour évaluer les risques et conseiller sur les bonnes pratiques. 158 sessions de sensibilisation en matière d'hygiène et de sécurité ont également été menées, un forum de prévention des addictions a été organisé, un plan de rénovation des locaux a été

mis en œuvre, 3 nouvelles salles de co-working et de partage ont été créées afin de diffuser une culture d'innovation au sein des services. La procédure « forte chaleur » a été adaptée, un mois de l'action solidaire a été proposé, un pôle accompagnement social et handicap a été créé, des conférences inspirantes ont été organisées ainsi que des animations sports-santé-bien-être animées par des talents internes ont été proposées les midis dans le cadre d'un nouveau dispositif appelé « Coach me ».



ÉCOLE DU MANAGEMENT :

662

managers formés aux modules obligatoires (29 sessions) et

296

aux modules facultatifs (27 sessions).

En matière de recrutement, une procédure définit les modalités quel que soit le type de poste à pourvoir, y compris les stagiaires et apprentis. Cette procédure s'appuie sur le principe de responsabilisation du management. Elle privilégie la mobilité interne mais laisse la possibilité d'un recrutement externe, par exemple sur les postes nécessitant une technicité particulière. Les Ressources humaines participent aux entretiens et jouent un rôle de conseil auprès du management.

Enfin, le dispositif Parcours, management, territoire rassemble des cadres de la Métropole, du Conseil départemental et du Conseil régional dans l'objectif de créer une communauté de cadres pour renforcer la collaboration inter-collectivité et favoriser l'échange de bonnes pratiques.

RECRUTEMENTS 2019 :

348

stagiaires non rémunérés

16

stagiaires rémunérés

30

apprentis

1

recrutement RQTH



ACCOMPAGNER LES PARCOURS ET LA MOBILITÉ

La collectivité veille à accompagner les parcours de ses agents et leur reconversion éventuelle, que ce soit pour faire face à l'usure physique de certains métiers ou pour faciliter la mobilité, au sein de la collectivité ou vers d'autres entités.

En interne, des aménagements de postes pour prendre en compte des restrictions physiques ont été menés à bien en 2019. Les services sont sollicités afin de permettre aux agents concernés de continuer à être intégrés aux missions des différents secteurs d'activité. De plus, des "vis ma vie" permettent aux personnes dont l'état de santé ne permet plus d'exercer leur métier de faire des stages d'immersion dans d'autres secteurs d'activité et de trouver un poste ou un nouveau métier plus adapté à leurs possibilités. La grande diversité des métiers et missions au sein de la collectivité constitue un réel atout. Des reclassements deviennent alors une réussite autant professionnelle que personnelle.

Pour les personnes souhaitant une mobilité au sein du bassin d'emplois à l'échelle de la Métropole, du Département et de la Région, le parcours de mobilité au sein des collectivités locales a été travaillé, en lien avec la région Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret. Il offre

des perspectives nouvelles aux agents qui le souhaitent et permet aux employeurs publics d'identifier des compétences. À l'échelle des collectivités, une bourse de l'emploi partagée est également développée depuis plusieurs années.

PARTAGER L'EXPÉRIENCE ET ANTICIPER

Plus globalement, le réseau des DRH des communes de la Métropole constitue un lieu d'échanges et de réflexions d'une grande richesse. Que ce soit dans le cadre des transferts de personnels et des mises à disposition liés aux compétences transférées auprès de la Métropole ou dans le cadre des réformes statutaires, les échanges sont constants, nourris et étayés.

Au-delà des questions liées à la « gestion » du personnel au quotidien, des groupes de travail poursuivent leur réflexion et leurs échanges sur des dossiers de fonds tels que le temps de travail, son annualisation, le partage de formations, les emplois et les difficultés de maintien dans une activité ou de reclassement, les métiers en tension et leur impact sur la rémunération, le régime indemnitaire pour maintenir l'attractivité des collectivités dans un environnement en mouvement.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis plusieurs années, l'utilisation des outils numériques contribue à renforcer l'aide apportée aux agents. Ainsi, l'application O'RH mise en place en 2018, est un « chatbot » ou agent conversationnel destiné à améliorer l'accès à l'information des agents. En 2019, 1 067 questions ont été posées, soit une moyenne de 89 questions par mois. Ces questions concernent principalement les congés, la carrière des agents et leur rémunération. En parallèle, la base de connaissance a été enrichie par l'alimentation des questions/réponses sur l'ouverture et l'utilisation du coffre-fort numérique.

Ce coffre-fort numérique est disponible depuis fin 2019, pour les agents de la collectivité qui le souhaitent. Il leur permet de conserver en version numérique et en toute sécurité, les documents personnels relatifs à leur contrat de travail.

850

coffres-forts numériques ouverts
en décembre 2019

LES STAGES, PREMIÈRE EXPÉRIENCE DU MÉTIER

La Ville accueille des stagiaires en BTS Tourisme. L'Hôtel Groslot étant le monument historique, deuxième site le plus visité du Loiret avec plus de 69 000 visiteurs par an, les élèves peuvent, durant leur stage, mettre en pratique les apports théoriques pour les fonctions d'accueil, de visites guidées, de conseils et de vente. Ils sont impliqués dans l'organisation d'événements comme la préparation des Journées européennes du patrimoine qui ont lieu en septembre de chaque année.

De même, la Petite enfance a accueilli en 2019 111 stagiaires, de la 3^e à l'étudiante infirmière puéricultrice, et 9 apprentis en CAP Accompagnement éducatif petit enfance.

Par ailleurs, les emplois « dédiés » du service Vie associative permettent à des agents de réaliser dans les meilleures conditions une reconversion professionnelle plus spécifiquement dans des missions d'accueil et administratives. L'accompagnement est réalisé jusqu'au constat de l'autonomie, ce qui autorise les agents à obtenir, ensuite, un poste pérenne au sein de la collectivité.

2

emplois « dédiés » accueillis en 2019

LIMITER LA PÉNIBILITÉ DE CERTAINS MÉTIERS

Les métiers de la petite enfance sont des métiers pénibles, qui peuvent accélérer l'usure professionnelle.

Aussi, pour les métiers de la petite enfance, des actions ont été engagées en faveur de la qualité de vie au travail, à travers des axes concrets :

- organisation d'ateliers sophrologie : 28 séances organisées dans 12 crèches en 2018 et 2019 ;
- analyses sonométriques réalisées dans 3 crèches, et équipement des agents en dispositifs de protection auditive (bouchons d'oreille) ;
- achats de matériel pour faciliter la vie au travail (chariot à imprégnation, sièges ergonomiques, vestiaires, bureaux, climatiseurs...);
- construction d'un catalogue visant à répertorier le mobilier, les outils « testés et approuvés » pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- analyse de l'air intérieur réalisée sur l'ensemble des crèches.

Enfin, un travail continu permet de réaliser des études de postes, de favoriser les conditions de maintien dans l'activité, ou bien d'accompagner au mieux les situations de reclassement médical ou de reconversion professionnelle.



LES JEUX DE

axe

4



Bien vivre
sa vi(II)e

OBJECTIF 1

Favoriser la réussite des jeunes et de leur famille

PRÉVENIR AVANT TOUT

Réparties sur les quartiers de l'Argonne, de la Source, des Blossières et Dauphine les équipes du service prévention médiation réussite (SPMR) contribuent, par leurs actions, à la prévention de la délinquance, à renseigner et orienter les personnes les plus fragiles, à repérer des situations de souffrance ou à risque, à faire remonter des problématiques des habitants ou encore à résoudre des conflits de voisinage.

UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI

Le Service éducatif de prévention de la Ville d'Orléans est devenu, en janvier 2019, un service de prévention spécialisée métropolitain. Sa compétence s'exerce désormais sur les villes de St-Jean-de-Braye, St-Jean-de-la-Ruelle, Fleury-les-Aubrais et Orléans.

Les éducateurs d'Orléans travaillent en étroite collaboration avec les autres services du Pôle de prévention et de réussite, au sein des Maisons de la réussite. Ces lieux ressource ont pour mission d'accompagner et de promouvoir la réussite éducative et sociale des enfants et adolescents et de développer la parentalité et le lien social entre les habitants des quartiers.

Ce service est organisé en 3 Pôles territoriaux (Est, Ouest et Sud) avec 14 postes (ETP) dont 3 responsables de Pôles. D'autres intervenants, prestataires ou vacataires, viennent compléter les équipes (psychologues, arthérapeutes, encadrants de chantiers...).

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

Le programme de prévention de la délinquance repose sur la lutte contre le décrochage scolaire, par un accompagnement parental et un suivi éducatif et social des jeunes en situation de rupture. Pour les jeunes de plus de 16 ans, les chantiers éducatifs permettent de travailler sur l'accompagnement des jeunes en rupture scolaire et de les guider vers l'insertion professionnelle. De plus, l'accompagnement parental permet aux parents de bénéficier d'un suivi personnalisé dans le cadre du Conseil des droits et devoirs des familles, pour leur permettre de surmonter les difficultés rencontrées et d'identifier les différentes dimensions de la fonction parentale.

Pour les collégiens définitivement exclus, le dispositif d'accueil Passerelle a pour but de travailler sur les causes de l'exclusion et d'aider les jeunes à se remobiliser et à devenir acteur de leur scolarité afin d'éviter une nouvelle exclusion.

En 2019, 623 jeunes ont été accompagnés :

- 404 collégiens, principalement avec l'appui du dispositif Passerelle, dans le cadre d'exclusions temporaires ou définitives
- Atelier de remotivation et du civisme en partenariat avec l'Éducation nationale qui accueille des collégiens pour une session d'une semaine
- Atelier de gestion des émotions et de médiation au sein des collèges
- Interventions dans les collèges sur des thématiques spécifiques (harcèlement, violence...)
- Mesures de responsabilisation
- Parcours dérogatoire en lien avec l'Éducation nationale
- Atelier de coaching scolaire...
- Week-end et sorties familiales
- Séjours de rupture
- 219 jeunes de plus de 16 ans, sortis du système scolaire sans qualification et restant éloignés des dispositifs les concernant, ont été accompagnés
- Parmi eux, 83 jeunes ont bénéficié des chantiers éducatifs (au total 6 336 heures réalisées)



LE CARREFOUR DES PARENTS

Initié par la Mairie d'Orléans en 2004, le dispositif Carrefour des parents est porté par le CCAS. Il est conçu comme un lieu d'échange autour de thématiques choisies par les parents et basé sur l'anonymat et la convivialité : à ce titre, il s'est imposé comme un dispositif essentiel de prévention.

Chaque mois, une dizaine de réunions, actions, conférences-débats sont proposées à travers la ville, à différents horaires et dans des lieux proches des parents et des enfants : écoles, collèges associations de proximité, ASELQO.

Les parents y expriment librement leurs interrogations, doutes, attentes, voire leur souffrance en présence de professionnels (médecins, psychologues, acteurs sociaux-éducatifs, parents relais).



L'objectif est d'aider les parents à réussir la relation qu'ils construisent avec chacun de leurs enfants, dans le quotidien et sur le long terme.

Au fil des années, le dispositif a régulièrement dépassé ses objectifs initiaux, avec 1 434 parents pour 107 réunions, auxquels, il faut rajouter 1 995 parents pour 62 autres actions partenariales en 2019.

LES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ce dispositif constitue une alternative à l'incarcération et contribue à la prévention de la récidive, en permettant à des personnes placées sous-main de Justice d'accomplir une peine ou une mesure éducative d'intérêt général. Depuis plusieurs années, les services municipaux contribuent de façon très active aux travaux d'intérêt général : entretien des cimetières, des salles polyvalentes, Musée des Beaux-Arts, crèches, Résidences autonomie, animations pour les aînés... L'ambition de la Mairie est d'augmenter progressivement le nombre d'heures d'accueil, tout en assurant un suivi précis des bénéficiaires.

En 2019, la Mairie d'Orléans a mis en œuvre la « Mesure de transaction / travail non rémunéré au profit de la commune ». Cette sanction s'adresse aux personnes qui commettent des actes d'incivilités sur la voie publique : vol de fleurs dans les parterres, jets de papier au sol, dépôt sauvage d'ordures ménagères... La police municipale propose au contrevenant, le paiement d'une amende ou la réalisation d'un travail non rémunéré, dans un délai imparti. Si l'amende est réglée ou les heures réalisées, l'action pénale est éteinte et l'infraction n'est pas inscrite au casier judiciaire. Homologuée par le Procureur de la République, cette mesure constitue alternative au passage au tribunal, aux poursuites judiciaires.

LES PARENTS-RELAIS

110 parents vacataires volontaires peuvent être sollicités pour renforcer la présence éducative dans les quartiers, notamment pendant les vacances scolaires ou lors d'événements spécifiques : ils complètent les actions de prévention.

Budget

115 K€

FOCUS ACTIVITÉ : PETITE ENFANCE

Missions

Proposer des solutions d'accueil variées et adaptées aux besoins des familles, tout en favorisant la qualité de l'accueil et la participation des parents, quel que soit le type d'établissement :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans son autonomie
- Favoriser l'expression des émotions de l'enfant
- Respect de l'individualité dans le collectif
- Bienveillance dans l'accueil de l'enfant et de sa famille

L'accueil des familles et la place donnée aux parents

- Intégration des familles dans le quotidien des structures
- Information des familles

Le travail d'équipe

- Réflexion professionnelle continue
- Communication d'équipe efficiente

○ **20** structures d'accueil en accueil régulier ou occasionnel

○ **1** crèche (crèche des Chats Ferrés)

○ **1** dont la gestion est déléguée en DSP

○ **81** places réservées auprès de 5 crèches du secteur privé

○ **1** lieu d'accueil enfant parent à Orléans La Source

○ **1** relais petite enfance pour les **472** assistants maternels indépendants.

Soit une offre totale de

○ **714** places municipales

○ **1 825** enfants accueillis au sein des crèches de la Ville, représentant **858 411** heures facturées.

Faits marquants

Rédaction du projet éducatif petite enfance, document fondateur des valeurs pédagogiques de la direction et guide pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance de la Ville ; travail réalisé par un groupe réunissant des éducatrices de jeunes enfants et des infirmières puéricultrices. Ce document est composé de 3 parties :

- Les structures d'accueil et le Relais Petite Enfance, les professionnels et le travail d'équipe
- L'accueil des enfants et la reconnaissance leurs besoins et compétences
- L'accueil des familles et la place des parents au sein des crèches

OBJECTIF 2

Améliorer et faciliter la qualité de vie de tous les habitants



DÉPLOIEMENT DES MAISONS DE SANTÉ ET ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

En janvier 2019, la 3^e maison de santé (MSP) d'Orléans a ouvert ses portes au cœur du quartier Saint-Marceau. Elle complète ainsi le maillage de l'offre de santé après la création de deux structures dans les quartiers de l'Argonne et de La Source. Le développement des maisons de santé et l'implantation de nouveaux médecins sur le territoire sont des priorités de la Ville en matière d'accès aux soins. Signataire du Contrat local de santé mais aussi du Conseil local en santé mentale, la Ville d'Orléans, met en œuvre une politique d'attractivité médicale visant à restaurer une offre de soins adaptée aux besoins des Orléanais.

Ainsi, les internes sont accueillis à Orléans pour une soirée (1 par session, soit 2 par an). En 2019, la première soirée s'est tenue lors du festival de Loire (77 internes présents) et la seconde à la Patinoire d'Orléans (69 internes). Tout au long de leur stage sur Orléans, les internes peuvent bénéficier d'invitations régulières notamment lors de manifestations sportives et culturelles. En complément de l'offre existante, la Ville met à disposition de 10 étudiants des logements. Les internes peuvent aussi rejoindre le cercle des internes et des médecins remplaçants afin de mieux se connaître, de

18

professionnels de santé
à la MSP de Saint-Marceau

connaître la ville et d'être accompagné dans leur projet.

Enfin, en lien avec Orléans Métropole, 11 médecins participent au cercle des médecins ambassadeurs et apportent leur expertise aux actions à mener pour restaurer l'offre de soins.

Par ailleurs, Orléans a accueilli les 29 et 30 novembre derniers le Congrès d'Automne de l'association de Pédiatrie Ambulatoire sur le thème « le monde change » avec un focus sur l'activité physique et les enjeux de la santé.

2019 a vu aussi la poursuite des travaux en vue d'une quatrième MSP en centre-ville. En effet, en début d'année, l'association Maison médicale Orléans centre (AMMOC), composée de 19 professionnels, accompagnée par la Ville d'Orléans, s'est formée et a rédigé un projet de santé. Sa validation par l'Agence régionale de santé a ouvert la voie à cette nouvelle structure médicale située dans l'ancien hôpital Porte Madeleine. Ses axes de prévention envisagés seront la vulnérabilité, la croissance et les maladies chroniques, en comprenant l'éducation thérapeutique, la création d'un programme

sport et santé, le diagnostic, le traitement, l'accompagnement dans les addictions et comportements à risque et la prise en charge des maladies du vieillissement.

SPORT ET SANTÉ POUR LES SÉNIORS

Afin d'encourager la pratique d'activité sportive chez les séniors, des animations autour du sport (initiation chi gong et sports divers à l'île Charlemagne) ont été reconduites en 2019 ainsi que des animations autour du bien-être.

De même, en matière de prévention, trois nouveaux numéros de la newsletter Atout prévention seniOr ont été diffusés en 2019, portant sur les thèmes adaptés aux problématiques des personnes vieillissantes : mémoire, mobilité et déplacements, accidents domestiques. Cette newsletter a pour objectif de sensibiliser les aînés et de promouvoir les actions mises en place à Orléans. Chaque numéro aborde une thématique de prévention, en fonction de l'actualité ou de la saisonnalité.

Dans la même démarche, des conférences de prévention sont proposées par HUMANIS et par la Croix Rouge.

365

participants aux conférences
en matière de prévention

PRENDRE SA SANTÉ EN MAIN

Proposés tout au long de l'année par la Ville, en partenariat avec l'hôpital d'Orléans et les professionnels de santé locaux, les Rendez-vous de la santé permettent d'aborder des grands thèmes de santé, sous des aspects théoriques et pratiques. Ouverts à tous et entièrement gratuits, ils permettent aussi au public d'échanger avec les professionnels sur les questions qui les intéressent. Parmi les thématiques abordées en 2019 figurent le cancer du poumon, la chirurgie de la cataracte, ou encore les pesticides, l'environnement et la santé...

737

personnes ont assisté à

18

conférences



Par ailleurs, tout au long de l'année, la Ville soutient de nombreuses manifestations de prévention santé, comme Mars bleu, Octobre rose, la journée nationale de l'audition, la journée de dépistage du diabète (1328 tests réalisés) ou encore le mois sans tabac organisé par la CPTS'O ou d'appui à la recherche comme le Téléthon.

La Ville a apporté son soutien à la collecte du don du sang lors de 10 demi-journées réunissant 458 donateurs.

UNE OFFRE SPORTIVE POUR TOUS

Tout au long de l'année, les piscines d'Orléans proposent des animations sportives pour tous les âges :

- **Bébés nageurs**, à partir de six mois, avec 2 séances hebdomadaires et 80 inscrits
- **École municipale d'initiation sportive enfants (EMIS)**, de l'éveil jusqu'au perfectionnement pour découvrir et apprendre la natation, avec 25 séances hebdomadaires pour 227 inscrits
- **Natation famille**, avec 2 séances hebdomadaires et 30 inscrits
- **Orléans vous Coach**, cours de natation pour adulte (natation conseil individualisé, aquagym, aqua phobie), avec 12 séances hebdomadaires et 130 inscrits et 28 sections terrestres (badminton, escalade, marche nordique...)
- **Section sport santé en natation** (cours adaptés pour personnes avec suivi médical : obésité, diabète...)

FOCUS ACTIVITÉ : DÉVELOPPEMENT SOCIAL

○ **737** participants aux Rendez-vous de la Santé

○ **107** rencontres des Carrefours de Parents

○ **80** animations pour les seniors

○ **43 513 kg** de marchandises réceptionnées à l'Épicerie sociale

○ **83 835** repas livrés pour 236 bénéficiaires du portage de repas

○ **383** abonnés au service de téléassistance

○ **2** Résidences autonomes : 120 résidents

○ **10 000** personnes ont vu le film « Un jour, tu vieilliras... »

Missions

Coordonne l'ensemble des dispositifs qui participent à la lutte contre la pauvreté, l'accès aux droits et à la santé, au lien social et à la citoyenneté

Faits marquants

- Transfert à Orléans Métropole de compétences de la prévention spécialisée et du FAJ
- Participation des associations de la commission communale d'accessibilité à l'accueil des personnes en situation de handicap lors du Festival de Loire.
- Obtention du Label Cité Educative



Les piscines proposent également des animations ludiques : Aqua Ludiques chaque mercredi des vacances ; piscine sous les tropiques en janvier ; Escape Game...

10 JOURS SANS ÉCRAN

Organisée par la Mairie d'Orléans et l'Éducation Nationale, l'opération « 10 jours sans écran » s'est déroulée du 26 mars au 4 avril 2019. Dans ce cadre, 8 écoles du quartier Est d'Orléans (4 élémentaires et 4 maternelles de l'Argonne) ont participé à ce défi. Pendant cette période, les enfants ont été sensibilisés par leur enseignant à l'usage des écrans et ont tenté de ne pas les regarder. Organisée sous forme de défi ludique et coopératif, l'opération prévoyait que chaque enfant, classe, école, accumule des points en fonction de l'usage qu'il a fait des écrans pendant la période.

Dans le cadre de cette opération, une conférence a été organisée le 1^{er} avril, en présence de Coralie Raynaud, membre de l'association 3-6-9-12 de Serge Tisseron. Elle s'adressait à tous les parents et professionnels de l'enfance souhaitant s'informer et échanger sur ce sujet afin de construire, ensemble, une société connectée, responsable et solidaire, avec un message simple : «Aucun écran n'est mauvais en soi, tout dépend du moment et de la façon de les introduire dans la vie de l'enfant, exactement comme on le fait en diététique pour les aliments.»



OUVRIRE LES MUSÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE DÉFICIENCE VISUELLE

Les musées d'Orléans ont accueilli, le 26 novembre, le stage de formation continue « La médiation muséale envers un public déficient visuellement » organisé par le CNFPT (Centre de formation des personnels territoriaux) et l'association Musées en Centre-Val de Loire. Dans ce cadre, les musées d'Orléans ont pu présenter aux participants les outils et dispositifs qu'ils ont mis en place pour ces publics, notamment le musée des Beaux-Arts, et partager leur expérience.

À l'initiative du CNFPT, la formation a été spécialement imaginée pour aider les personnels des musées, les cadres des établissements muséaux à développer des compétences autour des besoins des publics en situation de handicap visuel. Destiné aux personnels du Centre-Val de Loire, ce stage a accueilli des participants du Loiret, du Cher, de Tours, de Saint Amand Montrond, de Châteauroux, mais aussi de Loire Atlantique, du Vaucluse et de Montluçon.



LA NUIT DU HANDICAP

Orléans a accueilli en juin 2019 la Nuit du handicap, mise en place en 2018 dans le but de faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas et de faire évoluer le regard porté sur le handicap. Une grande soirée festive et conviviale où se sont succédé des spectacles de danse, du théâtre, des activités pour tous...

LE RÉSEAU TAO RENFORCE SES SERVICES

Avec la mise en service d'Access'Tao en décembre 2019, l'objectif du réseau Tao est de renforcer l'offre de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, la flotte est passée de 5 à 12 véhicules adaptés et le système de réservation à la demande a été simplifié avec la possibilité de réserver en ligne et assoupli, avec des délais de réservation et une amplitude horaire élargis. Enfin, les clients disposant de l'application sur leur smartphone ont également la possibilité de suivre, en temps réel, l'arrivée de leur véhicule.

LE SERVICE TAO EN CHIFFRES...

380

clients par an
180 en moyenne par mois

23 500

voyages par an ;
1 800 voyages par mois

1,2,3... TOUS PAREILS

Coordonnée par la Ville de Fleury-les-Aubrais dans le cadre du Contrat Local de Santé Publique, une journée s'est tenue le 3 avril 2019 au Domaine de la Brossette à Chateau, afin de sensibiliser les enfants aux différentes formes de handicap.

205 élèves du CE1 au CM2, inscrits en centre de loisirs de 10 communes, dont Orléans, ont été accueillis ainsi que des enfants en situation de handicaps issus d'établissements médico-sociaux du territoire pour participer à des ateliers autour de l'activité physique et de mises en situation (marche sensorielle, parcours en fauteuil...).



UNE LARGE PALETTE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

La Mairie d'Orléans dispose d'une offre très large de solutions d'accueil des jeunes enfants, permettant de répondre aux besoins des familles : accueil collectif en crèche ou halte-garderie, accueil passerelle pour les enfants de 2 et 3 ans, accueil familial (assistante maternelle) ou accueil périscolaire. Quel que soit le type d'établissement, la qualité de l'accueil et la participation des parents figurent parmi les priorités des intervenants. La Mairie soutient également d'autres modes d'accueil (crèche parentale notamment).

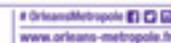
Pour faciliter la tâche des parents qui cherchent un moyen de garde pour leur jeune enfant, le Relais assistants maternels de la Ville d'Orléans s'associe aux ASELOQO pour l'organisation de « Nounou dating », dans chaque quartier. Inspirés du « Speed dating », ces entretiens rapides permettent aux familles de rencontrer des assistants maternels de leur quartier, sans rendez-vous, sans appel téléphonique et de façon conviviale. Les assistants maternels disposent de quelques minutes pour se présenter et les deux parties peuvent ensuite convenir de se revoir en vue d'un échange plus approfondi.

Pour simplifier le quotidien des familles, l'offre de services en ligne destinés aux familles leur permet d'avoir un espace dédié, de visualiser et de payer en ligne leurs factures (aussi bien pour les prestations municipales que pour la restauration scolaire), de s'inscrire à des activités liées à la petite enfance (inscription en liste d'attente, réservation d'accueil occasionnel), de s'inscrire à l'école (inscriptions scolaires en école maternelle et élémentaire) aux activités périscolaires (Aide au Travail Personnalisé, centres de loisirs, Ateliers ludo-éducatifs), ou encore sportive (école municipale d'initiative sportive, stages, vacances et activités d'adultes sportives). Depuis juillet 2019, les familles peuvent également visualiser les disponibilités de places en accueil d'urgence dans les crèches.

Plus globalement, les citoyens peuvent faire d'autres démarches en ligne telles qu'une demande d'acte d'état-civil ou de livret de famille. Depuis mars 2019, ce service a été renforcé, offrant désormais la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour effectuer une demande de carte d'identité ou de passeport.

5

Nounou dating organisés en 2019



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La Ville d'Orléans se mobilise au quotidien pour répondre aux habitants, notamment les plus fragiles et vulnérables qui se trouvent dans des situations précaires compte tenu des conditions de vie dans leur logement.

Conformément à la loi, constituer un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

Cela recoupe les problématiques suivantes : logement non décent, logement non conforme aux règles d'hygiène, logement insalubre, péril –bâtiments menaçant ruine–, l'accessibilité au plomb et la lutte contre le saturnisme infantile, l'accumulation de déchets.

Le service sécurité, accessibilité, hygiène et habitat de la Ville d'Orléans travaille en transversalité avec l'Agence régionale de santé, la Caisse d'allocation familiale, la Préfecture, l'ADIL (association départementale pour l'information sur le logement), Orléans Métropole ou encore le CCAS.

Dans ce cadre, plusieurs procédures ont été menées :

19 arrêtés pris en matière d'habitat (18 en application du Code de la Santé Publique-CSP, 2 en application du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT) déclinés de la façon suivante :

- 3 arrêtés pris pour des logements impropres par nature à l'habitation (logements sous comble ou ne disposant pas d'un espace vital suffisant)
- 4 arrêtés pris pour des logements en urgence sanitaire ponctuelle (absence de chauffage ou installations électriques défectueuses)
- 10 arrêtés d'insalubrité rémédiables pris pour des logements dans 2 ensembles immobiliers présentant des désordres graves ayant une incidence sur la santé des occupants

- 2 arrêtés pris pour des logements en police générale (extrême urgence, évacuation déchets)



La Ville d'Orléans a réalisé 3 procédures débouchant sur des travaux d'office qu'elle a pilotés et supervisés. Une procédure lourde et complexe de travaux d'office a également été menée pour permettre la sécurisation de deux immeubles (5 arrêtés de péril imminent pris pour ces adresses). À noter également que 53 dossiers ont été ouverts en 2019 pour des problématiques de désordres sur des bâtiments (corniche, toiture, cheminée, plafond, plancher...) conduisant à obliger les propriétaires à faire des travaux comme le prévoit la procédure des édifices menaçant ruine.

Cette mobilisation croissante du service va se poursuivre compte tenu des exigences de l'État sur la lutte contre l'habitat

indigne liées notamment à la signature du Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) le 17 décembre 2019. En outre, le service intervient en soutien des opérations liées à l'habitat insalubre relevant de la compétence métropolitaine (opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou encore plans de sauvegarde de copropriétés fragiles).

COLLECTE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Pour faciliter le quotidien des personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite, la Métropole propose, d'avril à novembre, un service de ramassage des déchets verts en porte à porte. Ce service, sur inscription est effectué tous les quinze jours.



OBJECTIF 3

Préserver et améliorer le cadre de vie



ANIMER LE CENTRE-VILLE

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Orléans met en œuvre diverses actions contribuant au dynamisme du centre-ville et à l'attractivité d'Orléans. Après avoir réaménagé les quais pour en faire un lieu propice à la balade et aux loisirs, la Ville facilite l'organisation d'animations tout au long de l'année et plus particulièrement de mai à octobre. C'est dans ce cadre et pour favoriser l'émergence de projets originaux qu'Orléans a lancé en 2019 un appel à projets pour l'exploitation commerciale de son bateau à vapeur du XIX^e siècle du même nom, l'Inexplosible 22 de la Ville d'Orléans représente un témoin patrimonial du renouveau commercial, touristique et culturel des bords de Loire. Il a réouvert en mai, proposant un concept de bar lounge : une offre complémentaire à celle présente sur les quais et aux alentours.



Dans la même démarche d'animation du cœur de ville et de soutien aux commerces, la Ville organise, en partenariat avec les Vitrites d'Orléans et les Halles Châtelet, deux braderies « d'Hiver » et « d'Été », pendant lesquelles les commerçants peuvent disposer leurs articles sur le domaine public sans redevance. Elle participe aussi aux

animations proposées dans le cadre de la Saint-Valentin. Et pour faciliter l'accès au centre-ville en fin d'année, la Ville d'Orléans, Orléans Métropole, le réseau Tao, Orléans Gestion et les Vitrites d'Orléans se sont associés pour offrir des temps de stationnement gratuit dans les parkings du centre-ville et sur les mails du centre-ville ainsi que les réseaux de bus et de tram, dont la fréquence a été augmentée.

LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

Afin de garantir un équilibre entre le dynamisme des commerces le soir et la tranquillité des riverains dans le centre-ville, la Mairie d'Orléans a mis en place depuis 2002, en lien avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Loiret, une charte de bonne conduite des débits de boissons.

Celle-ci permet à l'établissement qui s'engage à la respecter d'obtenir une autorisation préfectorale, pour ouvrir jusqu'à 2 heures du matin au lieu de 1 heure. Les adhérents à cette charte s'engagent à mettre en œuvre les moyens dont ils disposent pour limiter les nuisances sonores et à participer à la lutte contre la consommation excessive d'alcool.

En 2019, au regard des résultats 2018, les adhérents ont été autorisés à prolonger d'une heure l'ouverture de leur établissement pendant la période de l'été.

Ces mesures ont pour objectif à la fois de préserver l'esprit festif de la ville, de favoriser son dynamisme commercial, tout en préservant un équilibre avec la vie des riverains et la sécurité publique.



42

établissements signataires de la charte

DES AMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ AU PROFIT DU CADRE DE VIE

En 2019, les propositions des habitants et des conseils consultatifs de quartier ont permis de poursuivre les aménagements de proximité, contribuant à l'amélioration de la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de l'espace public.

Parmi ces réalisations, figurent notamment :

- la création d'une nouvelle aire de jeux, square Massillon,
- le co-financement pour la création d'une aire de jeux rue de la Douelle sur proposition du conseil consultatif de quartier de l'Est,
- la sécurisation d'un passage piétons au carrefour des rues Coulmiers / Xaintraillles (déplacement et création d'une écluse),
- l'aménagement de jeux au sol sur le cloître Saint-Aignan sur proposition du conseil consultatif de quartier Centre-Ville,
- des aménagements pour sécuriser les abords de l'école Maxime Perrard à la demande des parents d'élèves,
- l'installation de toilettes sèches, allée des Sapins.

234

demandes étudiées, dont 89 en aménagement et 145 en circulation et stationnement

206

projets validés

138

réalisés (les derniers étant encore à l'étude ou à planifier)

37

façades ravalées



LES FAÇADES SE RÉNOVENT

La campagne de ravalement des façades du centre-ville permet d'encourager les propriétaires qui souhaitent embellir et améliorer leur patrimoine. Ainsi, ils bénéficient d'un accompagnement technique et administratif et d'une aide financière à hauteur de 30 % HT du coût des travaux. En collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, les façades sont restaurées au plus proche de leur état historique.

La parution en 2019 du livre *Orléans 1000 fois plus belle*, conçu sous la houlette de Laurent Mazuy, marque le cap des 1000 façades rénovées.

LE DISPOSITIF NOCT'AMBULES

Cette action de sensibilisation et de réduction des comportements à risques en milieu festif chez les jeunes adultes (18-25 ans) a été renouvelée. Ainsi six sorties sur le terrain ont eu lieu du 3 au 18 octobre 2019. Ces équipes accompagnent les jeunes en les informant, en les sensibilisant, en les outillant et en les orientant vers les structures ressources.

À l'occasion de ces six sorties, 314 jeunes ont été sensibilisés.

UNE FONDATION POUR ORLÉANS

La Fondation Orléans, créée début 2019, a pour vocation de mobiliser l'ensemble des acteurs des sphères économique, sociale et institutionnelle autour de projets d'intérêt général, concrets et durables pour l'Orléanais. Son objectif est à la fois de stimuler les initiatives et de développer un sentiment d'appropriation collective et de responsabilité citoyenne envers le territoire. La Fondation Orléans a été créée sous l'égide de la fondation FACE, reconnue d'utilité publique, afin d'assurer le développement des projets dans un cadre alliant sécurité juridique, réactivité et échange d'expérience avec un réseau compétent.

Six projets ont été retenus: l'inclusion numérique des personnes en difficulté avec le numérique; la réussite éducative, avec le soutien au dispositif des Clubs Coup de Pouce CLÉ; l'Université afin de développer une université inclusive, ancrée dans son territoire et rayonnant à l'international; l'éducation financière des apprentis avec un programme de formation à l'éducation financière; le développement de l'enseignement supérieur et plus particulièrement les trois écoles supérieures qui implantent un

campus à Orléans; le MOBE avec le financement d'outils de médiation culturels visant à sensibiliser le public à la biodiversité et la protection de notre environnement régional.

170 000 €

remis au profit du MOBE

UN CIMETIÈRE À ORLÉANS LA SOURCE

La Ville d'Orléans a ouvert, en novembre 2019, un nouveau cimetière dans le quartier de La Source. Ce cimetière paysager, très attendu par les familles du quartier, est composé de différents espaces s'adaptant à la diversité des pratiques (sépultures traditionnelles, sépultures paysagères en espace boisé, espace cinéraire...). L'aménagement paysager, parfaitement intégré dans un environnement naturel et arboré, se veut évolutif pour répondre au mieux aux attentes et besoins de la population.

La première tranche d'aménagement, d'environ 2 ha, permet l'accueil de 384 sépultures: 210 sépultures dans l'espace traditionnel; 86 sépultures dans l'espace boisé, avec des stèles verticales implantées au pied des arbres et 72 cavurnes, 16 cases de columbariums et un puits de dispersion dans l'espace cinéraire. Des extensions sont possibles et permettront, à terme, l'implantation de 2 000 sépultures sur 6 ha.



UN CENTRE AQUALUDIQUE VERTUEUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Le 19 décembre 2019, le Maire d'Orléans et le Préfet de la région Centre-Val de Loire ont posé la première pierre de l'O, futur Centre aqualudique d'Orléans. Cette pose marque le début d'un chantier d'envergure qui permettra à Orléans de se doter d'un outil de loisirs aquatiques de nouvelle génération. Cet équipement de 4 000 m², entouré de 2 000 m² d'espaces boisés et végétalisés proposera à terme des activités de nage, de jeux et de bien-être pour tous les âges avec : deux bassins ouverts au public, scolaires et associations ; un espace de bien-être : balnéo, hammam, saunas, jacuzzi... ; des éléments ludiques avec notamment un pentagliss et un simulateur de glisse pour le surf.

Sur le plan environnemental, l'O, est en cours de labellisation Biodivercity : une démarche qui en fera le premier centre aquatique à être labellisé Biodivercity, en France. Ce label permet d'attester et de valoriser la prise en compte de la biodiversité et de la haute qualité écologique du projet, sur l'architecture écologique du projet et les services rendus aux usagers.

Le centre aqualudique aura pour objectif de présenter des performances énergétiques au-delà des objectifs, grâce à une récupération des calories de l'eau et de l'air et un recyclage de l'eau :

- consommation énergétique inférieure à 3 870 kWhEF/m² de plan d'eau (y compris pentagliss et simulateur de glisse)
- consommation d'eau de moins de 100 litres/baigneur

L'O sera raccordé au chauffage urbain, alimenté par la chaufferie biomasse.



POURSUITE DE LA RÉHABILITATION DU COMPLEXE NAUTIQUE DE LA SOURCE

2019 a vu la poursuite des travaux de réhabilitation du complexe nautique de La Source, engagés en mars 2018 avec 90% du gros œuvre terminés : la toiture a été entièrement réalisée, ainsi que la halle bassin ; les parois inox des bassins intérieurs ont été posées, de même que les menuiseries ; le gros œuvre de la fosse de plongée de 6,50 mètres a été achevé et son étanchéité testée.

Les travaux ont préservé à l'extérieur, la façade du bassin de 50 mètres, imaginée entre 1969 et 1972 par l'architecte Olivier-Clément Cacoub, permettant au bâtiment d'être labellisé « Architecture contemporaine remarquable » : de nouvelles arches en losange ont été construites, auxquelles ont été ajoutés des discrets brise-soleil fixes pour améliorer le confort des utilisateurs.

Ce projet a été imaginé avec et pour toutes les catégories d'utilisateurs : les familles, le jeune public, les scolaires, les clubs et un public adulte avec pour objectif de favoriser la cohabitation et la simultanéité de toutes les pratiques dans un bâtiment moderne et agréable. Sur le plan énergétique, le bâtiment sera sobre en consommation énergétique, doté de technologies de recyclage des fluides et offrira un niveau de confort sanitaire, olfactif, thermique et acoustique élevé. Son ouverture viendra compléter l'offre aquatique proposée aux Orléanais.



OBJECTIF 4

Proposer une offre culturelle et événementielle pour tous les publics



AXE 4

LA CULTURE HORS LES MURS À ORLÉANS

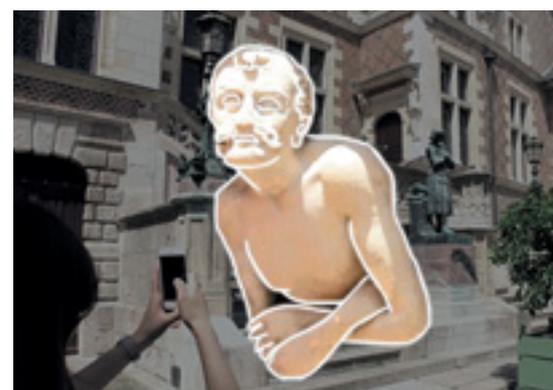
Plus proche des habitants, telle est la vocation de la programmation culturelle Hors les murs, développée à Orléans. Tous les samedis, le centre-ville s'anime avec une représentation culturelle : performance, concert, pièce de théâtre...

Considérant que la culture est un vecteur fort de son attractivité, la Ville invite les acteurs culturels à s'exprimer sur l'espace public, à aller à la rencontre de tous les publics quels que soient leur âge et leur appétence culturelle. Outre les animations extérieures habituelles, 31 événements culturels estampillés Hors les Murs ont été programmés en 2019.

LA RENAISSANCE S'INVITE À ORLÉANS

À l'occasion des 500 ans de la Renaissance et des nombreuses manifestations qui ont émaillé l'année 2019 dans la région Centre Val de Loire, un parcours a été proposé au public pour découvrir dans chacun des établissements culturels d'Orléans les collections patrimoniales liées à la période de la Renaissance. Ce parcours s'est décliné au travers d'un programme intégrant également les visites proposées par le label Ville d'art et d'histoire. De plus, un nouveau circuit touristique GéoMOTifs a été réalisé dans le centre-ville d'Orléans : une balade interactive, « Orléans, Renaissance » disponible sur l'application GéoMOTifs. Ainsi, 19 motifs ont été ajoutés à travers la ville, afin d'offrir aux visiteurs un aperçu architectural et patrimonial d'Orléans à l'époque de la Renaissance : les chapiteaux corinthiens du milieu du 16^e siècle sur l'Hôtel particulier de

Janot le Bouteiller ; le motif de table de la maison dite Ducerceau ; le motif de cordelière de l'Hôtel de François Brachet, un des premiers hôtels particuliers en brique d'Orléans ; la façade riche en décor italianisant d'une maison de marchand, dite de Jean Dallibert... Ce circuit inédit est venu compléter les parcours classiques de GéoMOTifs et les deux parcours thématiques : « L'Hôtel Groslot » et « Orléans au temps de Jeanne ».





jeux pour enfants ont été disposés au sol : labyrinthes, marelles et jeux de l'oie se sont invités sur l'espace public.

En 2019, Orléans a intégré le réseau « Ville amie des enfants » créé par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France pour partager, promouvoir les bonnes pratiques et les actions innovantes des collectivités en direction des enfants.

DES MÉDIATHÈQUES ACCESSIBLES À TOUS

Ouvertes à tous, les médiathèques d'Orléans effectuent des prêts de documents gratuits, afin de faciliter l'accès à la culture pour tous. Le réseau des médiathèques dispose également d'un site Internet, permettant d'accéder aux ressources documentaires y compris vidéo, mais aussi à la presse en ligne.

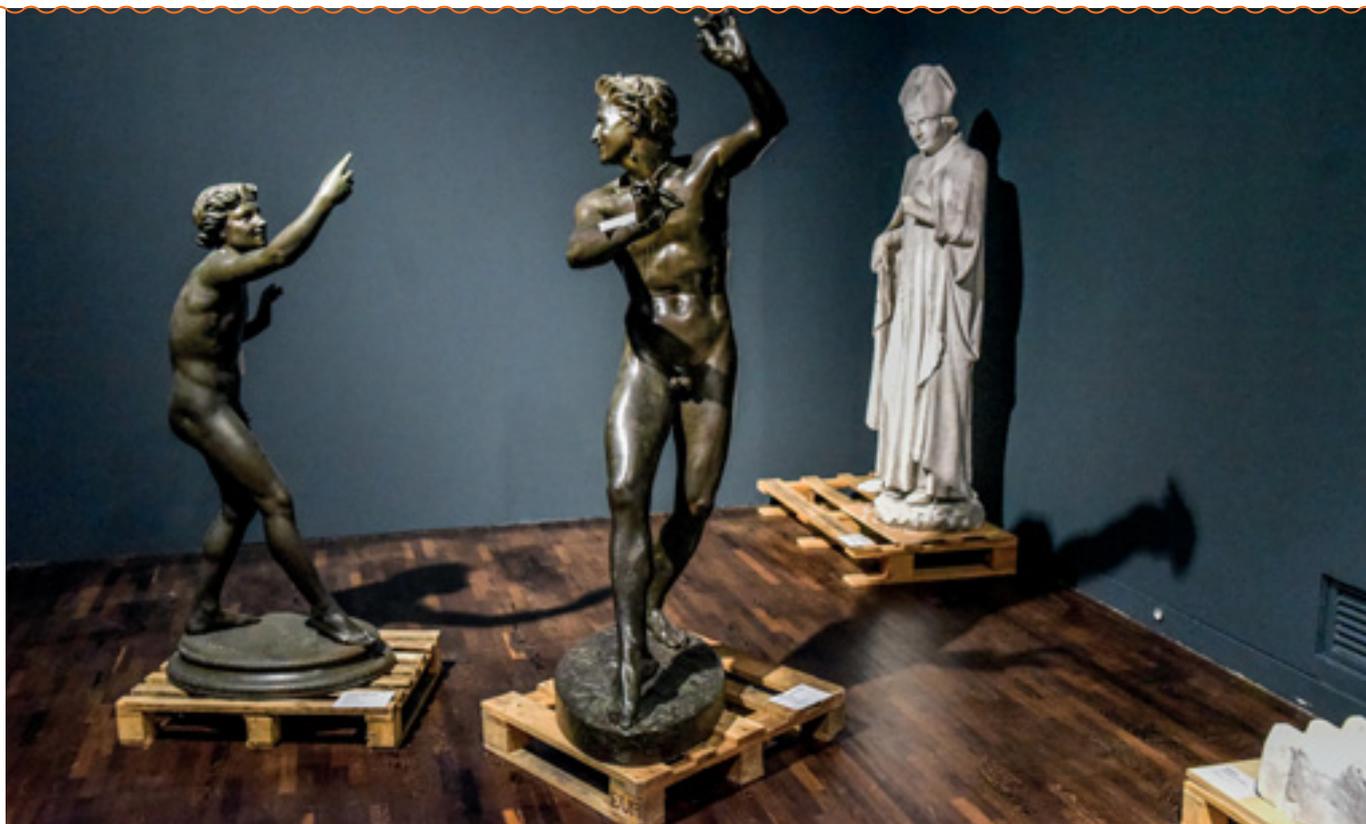
En 2019, la deuxième biennale « Illustres illustreurs » s'est tenue dans les médiathèques de la Ville, mettant à l'honneur deux illustreurs, Nathalie Novi et Antoine Guillopé. Ces illustreurs ont rencontré les publics scolaires mais également le grand public au cours de séances de présentation de leur travail ou d'ateliers.



ORLÉANS VILLE AMIE DES ENFANTS

En avril 2019, Orléans a installé des contes et des jeux sur l'espace public. Cette action, mise en œuvre dans l'objectif d'amener le public à se réappropriier l'espace public invitait familles et enfants à parcourir et (re)découvrir leur ville de manière

ludique. Réalisés dans le cadre de l'opération « Contes Illustrés », 38 contes différents ont été installés sur 27 bancs du centre-ville d'Orléans. Le dispositif « Contes Illustrés », mis en place par la Mairie d'Orléans, permet aux élèves des écoles élémentaires d'Orléans d'écrire des contes, accompagnés d'un auteur ou d'un illustrateur. Et pour accompagner ces histoires illustrées, des



LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS POURSUIT SA RÉNOVATION

Les travaux de rénovation du musée des Beaux-Arts ont été poursuivis en 2019 dans les salles 19^e siècle situées à l'entresol. De nombreuses restaurations ont été

engagées ainsi que l'étude des œuvres restées en réserve. Par ailleurs, le musée a donné carte blanche au jeune sculpteur et plasticien Ugo Schiavi pour revisiter le chantier des sculptures, présentées dans l'exposition « Et in Arcadia... # 1 - Fragments de collection ».

FOCUS ACTIVITÉ : CULTURE

○ 2^e

édition du parlement
des écrivaines :
17 écrivaines présentes

○ 2 000

participants
aux Voix d'Orléans

○ + de 20 000

spectateurs
pour Jazz à l'Évêché

Faits marquants

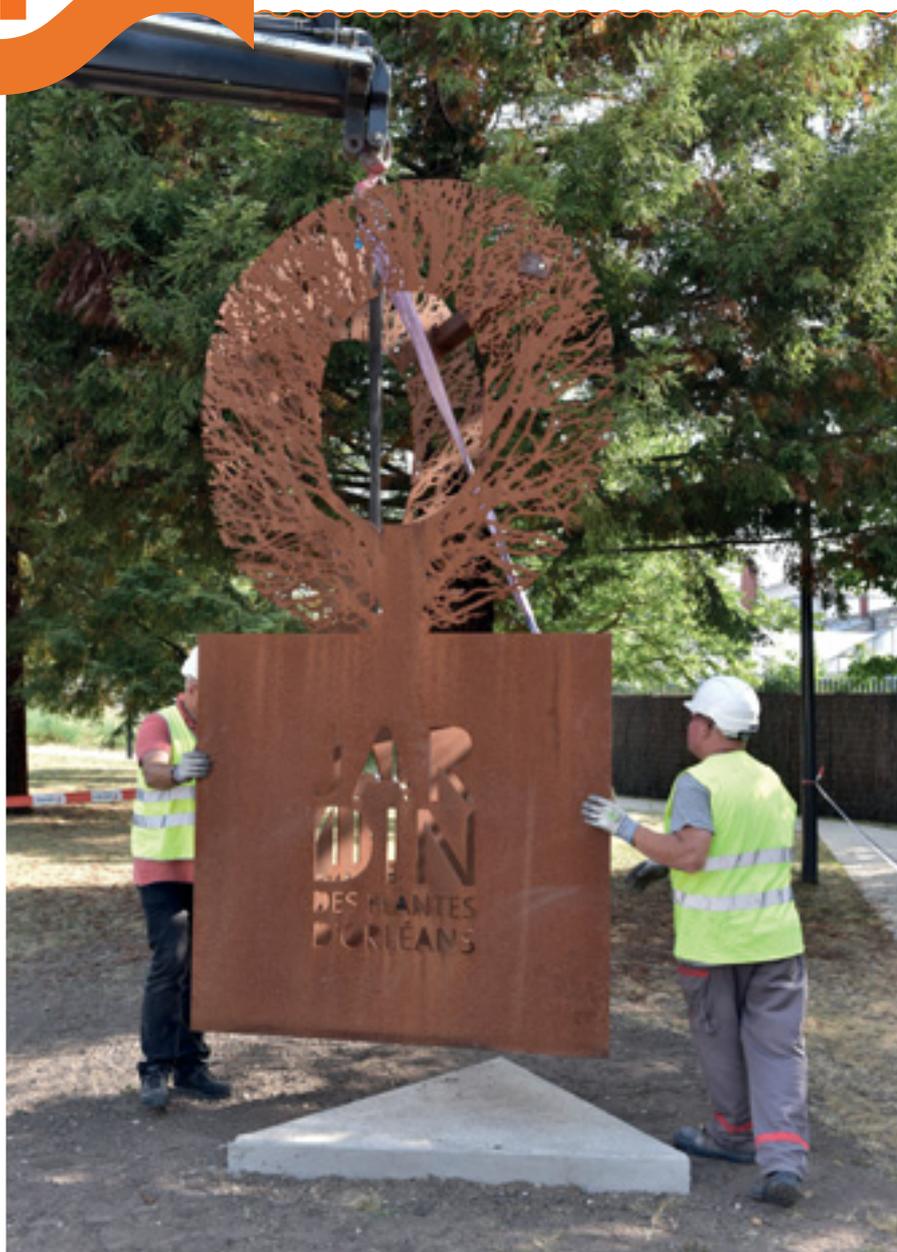
○ 2^e rencontre du parlement
des écrivaines francophones
les 16 et 17 octobre.

Cette 2^e édition avait pour objectifs d'affirmer le rôle des femmes, de leur offrir un espace de travail et de débat sur l'écriture en langue française et de donner une visibilité sur le regard qu'elles portent sur le monde

○ 4^e édition des Voix d'Orléans
du 4 au 6 avril 2019 sur le thème
« Informer, à tout prix ? »,
un sujet d'actualité pour éveiller
les consciences et partager
les points de vue lors
des conférences et des débats

○ 5^e édition de Jazz à l'Évêché
du 19 au 22 juin 2019,
le rendez-vous musical et convi-
vial pour annoncer l'été





UN TROISIÈME O

Marqueur de l'identité du territoire orléanais, un troisième «O» a été installé au Jardin des Plantes, donnant ainsi une suite à l'histoire commencée en 2017 avec l'installation des deux premières sculptures. Ces sculptures élégantes aux formats audacieux mettent en scène les identifiants du territoire orléanais et comptent désormais parmi les symboles de la ville. Vecteurs de rayonnement et de virilité, notamment grâce aux réseaux sociaux, les «O» d'Orléans ont été placés pour faciliter des prises de vues exceptionnelles sur la Loire, la statue de Jeanne d'Arc ou encore le Jardin des Plantes, permettant ainsi la mise en valeur ce qui fait l'ADN d'Orléans.

Ces sculptures constituent un geste esthétique empreint de modernité qui habille l'espace public et génère un sentiment de fierté et d'appartenance de la part des Orléanais, des habitants de la Métropole et des visiteurs.



RENDEZ-VOUS DANS LES MUSÉES D'ORLÉANS

Du 15 au 20 octobre 2019, les musées d'Orléans ont invité le public à découvrir autrement la diversité de leurs collections. Conférences, lectures, ateliers, performances de slam, balades littéraires étaient au programme de ce Grand Rendez-vous organisé autour de la thématique des mots. Visites calibrées le temps d'une pause déjeuner pendant la semaine, ateliers de création pour le jeune public le mercredi et le week-end, ateliers d'écriture pour les adultes ont été organisés tout au long de la semaine.

439

participants au "Grand rendez-vous"

4

musées

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HIP HOP

Orléans a accueilli en avril 2019, la plus grande compétition chorégraphique de Street Dance au monde : une édition qui fêtait ses 10 ans. Organisée par le Hip Hop international France, la Mairie d'Orléans et OP45, la manifestation a rassemblé 800 danseurs pour constituer l'équipe qui a représenté la France aux championnats du monde pendant l'été.

800

danseurs

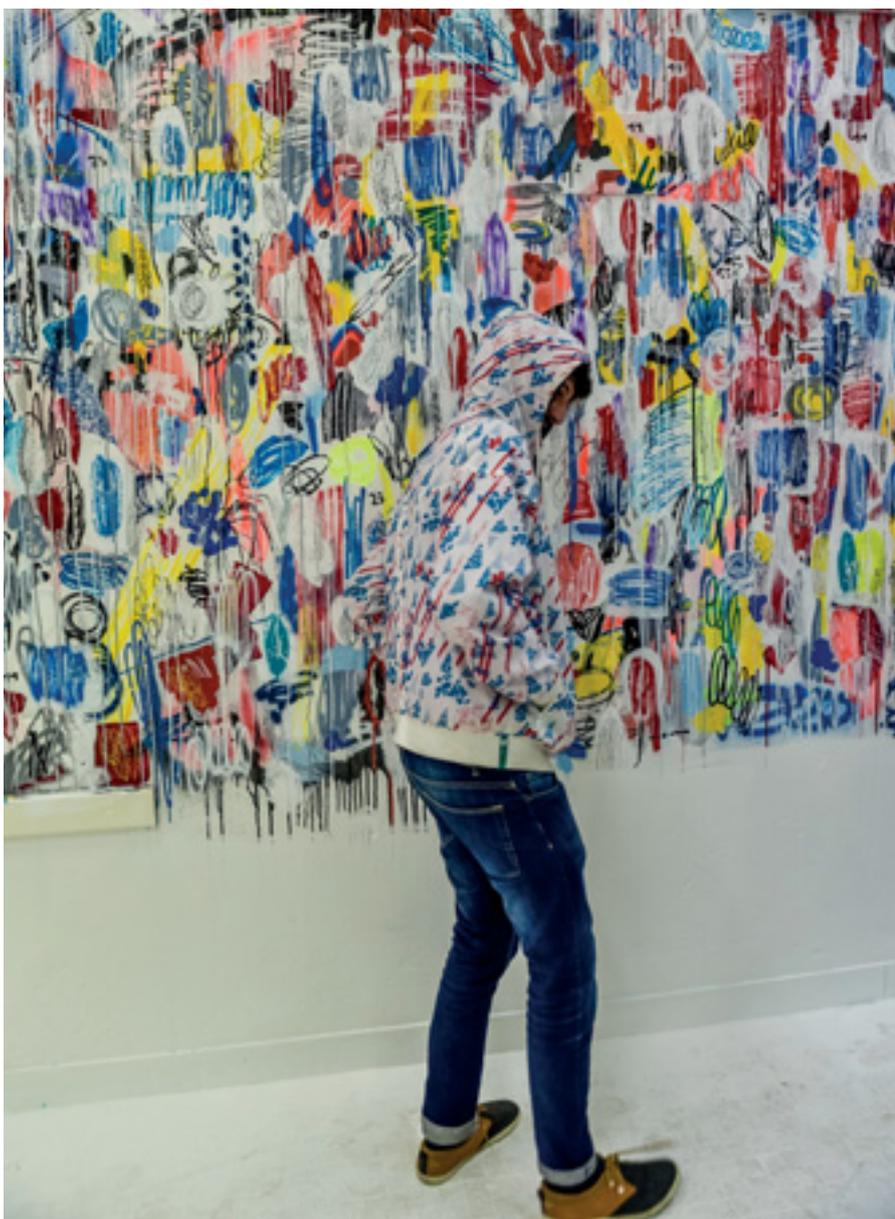
41

villes représentées

4^E ÉDITION DU LOIRE ART SHOW

Pendant le mois d'avril 2019, Orléans a accueilli les arts urbains pendant deux week-ends, avec le Loire Art Show et ses expositions dans un lieu atypique, sur le point d'être réhabilité : le collège Anatole Bailly.

Pour sa 4^e année, la manifestation a changé de format pour devenir festival sur le modèle de l'exploration urbaine. Organisé en partenariat avec l'association Sacre Bleu qui en a assuré la direction artistique, le Loire Art Show a proposé des expositions de fresques et de drapeaux, des séances de live painting sur camions, des concerts et DJ sets dans le cadre de la programmation Hors les murs, proposée par la Mairie d'Orléans.



15

artistes ou collectifs d'artistes
et 10 groupes de musiciens

27 000

visiteurs

LES BAVARDS À L'INSTITUT

Monter l'opérette *Les Bavards*, d'Offenbach : le projet a mobilisé les élèves et les professeurs du Conservatoire. Et le spectacle a connu un grand succès à l'occasion des quatre représentations données dans la salle de l'Institut. Emblématiques de l'engagement des enseignants et du dynamisme des élèves, ces représentations ont été l'occasion d'un joyeux partage avec le public.

OBJECTIF 5

Assurer la sécurité et la tranquillité publique

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les Établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des règles particulières relatives à la prévention des risques d'incendie et de panique et à l'accessibilité des personnes handicapées et ce quel que soit le type de handicap. Le Maire et le Préfet sont chargés de veiller au respect de ces règles. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est garant des mesures préventives contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et doit veiller à l'application de ce règlement dans le cadre de son pouvoir de police spéciale. C'est au Maire qu'appartiennent les décisions d'autoriser ou de refuser la construction, l'ouverture ainsi que la poursuite d'exploitation des ERP sur le territoire de sa commune. Il est également de la responsabilité du Maire de s'assurer que les ERP implantés sur son territoire appliquent correctement les dispositions en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

L'assistance technique est assurée par les commissions de sécurité qui procèdent aux visites des établissements dans le cadre de visites périodiques, de réception de travaux ou de visites à caractère inopiné. Ces commissions émettent un avis sur leur conformité au regard des règles applicables (ex : avis favorable ou défavorable à la poursuite de l'exploitation ; étant précisé qu'un avis défavorable peut être assorti d'une demande de fermeture de l'établissement). La ville d'Orléans relève :

- sur le volet sécurité incendie, de la Commission de sécurité de l'arrondissement d'Orléans (CSAO) pour les établissements des 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégories et de la Sous-Commission départementale de sécurité (SCDS) pour les établissements de 1^{re} catégorie
- sur le volet accessibilité, de la Sous-Commission départementale d'accessibilité (SCDA)

La réglementation prévoit que tous les ERP doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, intellectuel, ...) sauf situations particulières justifiant de dérogation. L'objectif de mise en accessibilité était fixé au 1^{er} janvier 2015 avec la possibilité de déposer un AdAP (agenda d'accessibilité programmée) auprès de la préfecture.

Le service sécurité, accessibilité, hygiène et habitat de la Ville d'Orléans assure l'accompagnement des exploitants tant dans le montage initial des dossiers que post commission d'accessibilité sur la compréhension des avis rendus. Le service effectue un suivi attentif des prescriptions émises par les commissions de sécurité et des établissements qu'ils soient placés sous avis favorable ou défavorable.

2 492

ERP : 445 établissements classés de la 1^{re} à la 5^e catégorie faisant l'objet d'une visite périodique (34 en 1^{re} catégorie).

CSAO (Commission de sécurité de l'arrondissement d'Orléans) :

26

réunions plénières

122

visites (périodiques, inopinées ou de réception de travaux)

6

ERP sous avis défavorable à la poursuite de l'exploitation d'un établissement

SCDS (Sous-Commission départementale de sécurité) :

20

réunions plénières

27

visites

5

ERP sous avis défavorable à la poursuite de l'exploitation d'un établissement

SCDA (Sous-Commission départementale d'accessibilité) :

12

réunions plénières

231

questions à l'ordre du jour

PRÉVENTION DES NOYADES

Au début de l'été 2019, la Police municipale d'Orléans a mené à nouveau une campagne de sensibilisation au risque de noyade et aux dangers de la Loire. L'arrivée de l'été et les nombreuses manifestations culturelles et sportives organisées sur les quais de la Loire liées aux fortes chaleurs que la France a connues en juin 2019 ont renforcé la nécessité de prévenir les habitants et visiteurs qui souhaitent se rafraîchir. La campagne de sensibilisation a permis de rappeler que la baignade en Loire est interdite, sur toute la traversée de la ville. En effet, la Loire est qualifiée de sauvage notamment en raison des courants et des sables mouvants, rendant la baignade dangereuse. C'est pour cette raison que la Police municipale a sensibilisé le public aux risques et aux conduites à tenir sur les lieux de baignade et rappelé également quels sont les lieux de baignade surveillée proposés au public.



FOCUS ACTIVITÉ : SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

○ **-12%**
baisse des violences
conjugales

○ **260**
opérations,
soit + 15% par rapport
à 2018

○ **169**
opérations conjointes
PM/PN/gendarmerie,
soit
+ 131%
par rapport à
2018, démontrant
une coopération
toujours plus forte,
principalement avec
la Police Nationale

○ **222**
caméras en 2019

Faits marquants

- Une année marquée par la poursuite d'une forte **coopération avec la Police Nationale** et le Parquet : lors des instances de coopération comme le Groupe local de traitement de la délinquance focalisé sur la lutte contre les trafics de stupéfiants ou le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ; mais également par des opérations conjointes et des échanges réguliers entre la Direction départementale de la sécurité publique et la Direction de la Police Municipale d'Orléans
- **Poursuite de l'usage de tests de dépistage de produit stupéfiant**
- **Reconduction et intensification du Plan de prévention des cambriolages** (action de sensibilisation vers les plus vulnérables, de prévention comme « Opération Tranquillité Vacances », de dissuasion par des patrouilles renforcées en coopération avec la Police Nationale)
- **Poursuite des actions de prévention et de répression de la Brigade « stop incivilité »** pour lutter, entre autres, contre les dépôts sauvages, les débris jetés sur la voie publique et les déjections canines
- Et toujours la **sécurisation des événements** organisés par la Ville d'Orléans



POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

Orléans a lancé début 2019 une grande campagne de lutte contre les incivilités sur la voie publique. Associant sensibilisation, expérimentation d'un nouveau mode de collecte des encombrants et sanction, la campagne vise un changement des comportements pour une plus grande propreté de l'espace public. Ces actions complémentaires avaient pour objectif de faire disparaître à terme les déchets, les mégots, déjections canines ou encombrants laissés sur la voie publique. Autant d'écarts qui figurent désormais dans la catégorie des infractions et sont donc soumis à sanction.

1 152

prestations d'enlèvement d'encombrants sur appel pour un poids d'environ 93 tonnes

124

rapports de verbalisation

+ de 200

fouilles de sacs ou de cartons

+ de 50

facturations

Moyens mobilisés :

- Création d'une brigade anti-incivilités, création de trois postes
- Nouvelle prestation : encombrant sur appel : 90 K€ + temps de gestion.
- Enlèvement systématique des sacs laissés sur l'espace public
- Fouille des sacs, sensibilisation, l'animation de la démarche (agents de propreté, coachs déchet, suivi administratif...)

Premiers résultats :

- En centre-ville sur 33 points noirs identifiés (lieux de dépôts sauvages récurrents), 21 ont diminué en termes de fréquence et de volume et 1 a totalement disparu.
- À l'ouest, sur 19 points noirs, 7 ont évolué favorablement.





axe



5



Promouvoir et préserver
la solidarité

OBJECTIF 1

Privilégier la solidarité entre générations

FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR POUR LES AÎNÉS

La Ville organise tout au long de l'année des animations pour les Orléanais retraités, présentées dans un agenda des Aînés diffusé à 10000 exemplaires et accessible sur Internet. En 2019, 79 animations ont été proposées : 68 dans le cadre de l'agenda des Aînés et 11 dans le cadre des festivités de fin d'année.

Parmi ces animations, 10 après-midis autour des jeux de société ont été proposés (197 participants) ainsi que 13 rendez-vous culturels (817 participants).

Que ce soit au travers du développement des animations et des activités proposées, une attention toute particulière est accordée afin de privilégier des temps d'échanges entre les séniors et d'autres publics. Par exemple, huit personnes, retraitées ou en

invalidité, aident à l'organisation des animations et à l'accueil du public, en qualité de collaborateurs bénévoles. De même, 6 stagiaires ont été accueillis sur le pôle animations du service des aînés en 2019.

Par ailleurs, le dispositif Conviv'Dom lancé en septembre 2018 a été poursuivi en 2019. Mis en œuvre en partenariat avec l'Association Agirabcd, Conviv'Dom propose des

visites de convivialité aux personnes les plus isolées. Malgré une campagne massive de communication, ce dispositif peine à s'étendre du fait du nombre insuffisant de bénévoles pour assurer ces visites.

Enfin, les Conventions d'objectifs ont été reconduites avec les Associations la Vie devant Soi et la Fédération des Clubs Seniors pour la période 2019-2021.



FOCUS ACTIVITÉ : RELATIONS PUBLIQUES ET VIE ASSOCIATIVE

Missions

La gestion des réceptions et événements de la Ville, la Métropole et de la vie associative au sein des trois maisons des associations (rue Sainte Catherine, La Source et espace Olympe de Gouges).



○ **30 000**

visiteurs à Rentrée en fête et 550 associations

○ **26 550**

heures de réunions et 44 expositions organisées dans les maisons des associations

○ **69 758**

visiteurs à l'Hôtel Grosloz, dont 1 298 lors des journées européennes du patrimoine

○ **30**

visites pédagogiques pour 1 100 élèves

Faits marquants

- 17^e édition de rentrée en fête (8 septembre)
- 30^e anniversaire de la Maison des associations Sainte Catherine (avril)
- Fêtes de Jeanne d'Arc : 11 des 13 villes jumelles, invitées d'honneur en 2019
- Voyage mémoriel à Vauquois avec une délégation orléanaise de 110 personnes pour célébrer le centenaire du parrainage d'Orléans pour la ville de Vauquois
- 7^e Festiv'assos organisé par la maison des associations de La Source (12 octobre)
- 2 journées d'accueil pour les nouveaux habitants

FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique d'Orléans aide et conseille les personnes âgées dans leurs démarches au quotidien et favorise ainsi leur maintien à domicile. Les personnes âgées, leur famille, leur entourage peuvent y trouver des informations gratuites dans tous les domaines : loisirs, aides à domicile, réseaux santé, accès aux droits, structures d'accueil...

Par ailleurs, le service de portage des repas s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ou se trouvant dans une situation permanente ou temporaire de handicap. En 2019, 83 835 repas ont été livrés à 236 bénéficiaires. Quant aux services de téléassistance, ils concernent 383 abonnés.

Par ailleurs, le CCAS d'Orléans assure la gestion et l'animation de deux Résidences Autonomies qui accueillent 120 résidents.

ADAPTER SON HABITAT

Pour accompagner les seniors dans la prévention et l'aménagement de leur habitat, une journée d'information a été organisée le 15 mars par le CCAS, AG2R La Mondiale, Orléans Métropole, l'association Action, l'AHU (Accompagnement et hébergement urbain) et les Résidences de l'Orléanais. Cette rencontre a permis d'aborder diverses thématiques comme la santé environnementale, l'amélioration et l'adaptation du logement, les nouvelles technologies qui facilitent le quotidien à domicile...



SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

Avec 1 500 associations qui contribuent activement à l'animation de son territoire, Orléans bénéficie d'un tissu associatif très développé et particulièrement dynamique. Avec l'appui des trois lieux d'accueil dédiés, la Mairie d'Orléans contribue à faciliter et développer les activités des associations sur la commune, en les renseignant sur les questions liées au fonctionnement des associations, en aidant et informant les usagers sur la création d'associations et sur les relations avec la collectivité. La Mairie met à jour un fichier associatif local permettant au public d'obtenir des renseignements sur la vie associative locale. Trois lieux ressources constituent le trait d'union entre les associations, la municipalité et les Orléanais :

- La maison des associations Ste-Catherine
- La maison des associations La Source
- L'espace Olympe de Gougues

Ces espaces proposent un ensemble de services facilitant les activités et le développement associatif : possibilité de bénéficier d'un siège social avec mise à disposition d'une boîte aux lettres, mise à disposition de matériel, information et aide pour constitution ou fonctionnement d'une association...

En 2019, la maison des associations Sainte Catherine a fêté ses 30 ans, avec une semaine émaillée de nombreuses animations. Inaugurée en 1989 avec 72 associations utilisatrices, la maison des associations en accueille désormais 300 et accompagne les Orléanais au quotidien.

Enfin, Rentrée en fête organisée chaque année en septembre est un événement incontournable du tissu associatif orléanais : pour sa 17^e édition, l'événement a porté sur le thème de la Loire, en lien avec le Festival de Loire.



12,360 M€

de subventions versées aux associations en 2019 (montant en baisse par rapport à 2018 du fait du transfert de compétence à la Métropole pour les clubs OLB et USO)

550

Plus de associations présentes pour Rentrée en fête

ORLÉANS SE SOUVIENT

Afin de célébrer les 100 ans d'amitié qui lient Orléans et le village de Vauquois dans la Meuse, un voyage mémoriel, ouvert à tous a été organisé le 29 juin à Vauquois. Durant la Grande Guerre, les troupes du 5^e corps dont le 131^e R.I d'Orléans ont soutenu de nombreux combats pendant deux ans et un grand nombre d'Orléanais ont combattu et péri à Vauquois, village totalement détruit par la guerre des mines.

Aussi, en août 1919, la Ville d'Orléans est devenue la marraine de guerre de la commune de Vauquois.

La journée mémorielle de juin 2019 a été l'occasion, pour la délégation orléanaise constituée d'Orléanais, d'anciens combattants, de musiciens de la musique municipale d'Orléans ainsi que de membres du conseil municipal et de l'administration d'Orléans de valoriser la solidarité séculaire

d'Orléans vis-à-vis de Vauquois et d'honorer la mémoire des nombreux Orléanais tombés lors des combats en Argonne. Orléanais et Grimpelets (habitants de Vauquois) ont participé ensemble à la visite de la Butte de Vauquois, aux cérémonies commémoratives, au dévoilement du nouveau blason de Vauquois et à un spectacle événementiel mémoriel.

À côté de ce grand rendez-vous, la Ville d'Orléans a continué d'organiser les cérémonies commémoratives officielles annuelles et de soutenir les actions mémorielles menées par les associations (conférences, expositions, concerts...):

- «Aumôniers en guerre: accompagner les vivants et les morts, 1914-1918» (26 mars)
- «Au-devant de Genevoix», hommage à Maurice Genevoix (17 octobre)
- «Les femmes dans la Révolution et la contre-Révolution française» (3 décembre)

Le 11 novembre, la cérémonie phare organisée en lien avec l'Éducation Nationale a vu la participation de plus de 200 enfants des écoles d'Orléans qui ont chanté la Marseillaise lors de la cérémonie.

Enfin, la Ville d'Orléans poursuit le programme de restauration des plaques commémoratives et des monuments, engagé dans le cadre, notamment, des anniversaires de commémoration.

110

participants au voyage mémoriel
à Vauquois



OBJECTIF 2

Lutter contre l'exclusion



24 089

contacts pour les trois agences
dont 20 476 accueils physiques

3 522

accueils téléphoniques

92

autres (courriers, mails)

LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, UNE PRIORITÉ

Le CCAS de la Ville d'Orléans, qui contribue à la politique sociale d'Orléans a choisi de mettre en œuvre les engagements de la Charte Marianne pour la qualité des accueils de ses publics mais aussi de ses agents. Dans le prolongement des actions 2018, les aménagements des locaux et de la signalétique ont été poursuivis (accueil de l'Argonne, La Source, Épicerie sociale). En 2019 ont aussi été engagés des travaux permettant la création de salles de convivialité pour les agents. Une réflexion est en cours pour améliorer l'accès et la signalétique de la cour, rue Bannier ainsi que la création d'espaces rafraîchis.

Après l'ouverture d'un point Digilab piloté par l'association Action à l'agence sociale de la Source pour faciliter l'accès au numérique pour le plus grand nombre, l'agence centre s'est dotée d'un point d'accès au numérique.

En 2019, 451 personnes ont été reçues à l'agence de la Source par un médiateur numérique.

Le CCAS d'Orléans est un acteur impliqué dans la démarche d'inclusion numérique portée à l'échelle métropolitaine.

AIDES SOCIALES ET DOMICILIATION

Les agents d'accueil du service solidarité et insertion sociale du CCAS réceptionnent et instruisent les demandes d'aide sociale légale (prise en charge de l'aide ménagère, des frais de séjours en établissement pour personnes handicapées ou pour personnes âgées), les dossiers d'Allocation personnalisée d'autonomie ou d'Allocation de solidarité pour les personnes âgées... Cette activité a représenté 313 dossiers instruits pour 2019 (301 en 2018).

Le CCAS accorde également des aides facultatives : 1530 aides ont été accordées en 2019.

Parmi les missions du CCAS figure aussi la domiciliation des personnes sans résidence : une activité stable en 2019 avec 1075 demandes traitées (960 en 2018). Depuis 2018, une nouvelle offre de service a été proposée aux personnes domiciliées avec un accompagnement court lors de la première domiciliation, pour l'accès aux premiers droits dans le but de limiter le non-recours aux droits : 91 personnes ont été accompagnées.

ACCOMPAGNER DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le service solidarité et insertion professionnelle du CCAS assure l'accompagnement social des bénéficiaires seuls, sans enfant à charge, éloignés de l'emploi par convention avec le Conseil départemental : 942 personnes sont suivies dans ce cadre. 20 personnes ont été orientées vers le dispositif de co-accompagnement particulier avec des conseillers professionnels dédiés de Pôle Emploi pour des personnes en insertion professionnelles mais dont la situation sociale reste fragile.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

Le service social travaille avec de nombreux partenaires en particulier sur l'aide alimentaire, l'inclusion numérique ou encore l'accès aux droits, à la culture ou encore à la santé. Ainsi, la Charte Solidarité réunit deux fois par an 17 associations à caractère social. Une affiche à destination du public est produite, recensant les dispositifs existants. En 2019, la convention avec l'association Culture du Cœur a été renouvelée et des actions collectives, notamment lors du Festival de Loire, ont été mises en place ainsi que la convention avec les Restaurants du Cœur et l'AHU.

ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

L'Espace Solidarité ou épicerie sociale est un dispositif qui intervient dans le cadre des aides facultatives dispensées par le CCAS d'Orléans. Créé en 1998, il s'adresse aux Orléanais installés depuis au moins trois mois et rencontrant des difficultés budgétaires. Cet outil leur permet d'acheter des produits d'alimentation ainsi qu'un complément en produits d'hygiène et d'entretien à moindre coût (5 à 50 % du prix réel). L'économie ainsi dégagée permet de travailler à une réappropriation du budget par les personnes, lors d'entretiens réguliers avec les travailleurs sociaux.

Des ateliers collectifs sont également organisés au sein de l'Espace Solidarité dans un esprit de partage et d'expression. Ces actions mettent en valeur les compétences et les savoir-faire des participants et permettent ainsi de restaurer l'estime de soi. En 2019, 136 familles (dont 98 nouvelles) ont bénéficié de l'Espace Solidarité, soit 319 personnes. 71 personnes ont participé aux 7 ateliers collectifs (cuisine, loisirs, échanges de savoirs, accès aux droits...)



AGIR POUR LES PLUS DÉFAVORISÉS

Le CCAS et la Ville accompagnent le Relais Orléanais dans son projet de reconstruction. Une convention tripartite a été signée en 2019, formalisant l'appui financier apporté.

ACCUEIL DES ENFANTS DE FAMILLES EN SITUATION PRÉCAIRE

Pour mieux répondre aux demandes des familles bénéficiaires des minimas sociaux en parcours d'insertion sociale et professionnelle, le CCAS a développé un partenariat avec Pôle Emploi. L'objectif est de réserver des places en crèche pour un enfant, d'un parent orienté par Pôle Emploi dans le cadre d'une reprise d'activité ou d'une entrée en formation. En 2019, 17 enfants ont été accueillis. De même, dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil départemental, 27 enfants ont été orientés par le service Protection maternelle et infantile et accueillis au sein des crèches collectives.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour assurer l'accueil des enfants en situation de handicap, un dispositif est financé par la CAF, permettant l'intervention d'une psychologue et d'une psychomotricienne, en appui au pédiatre de crèches et aux équipes.

En 2019, les structures petite enfance de la Ville ont accueilli 3 enfants avec une reconnaissance MDPH. 13 enfants ont eu besoin de temps d'observation suivis de rencontres avec leur famille, par l'équipe paramédicale composée d'une infirmière puéricultrice (coordinatrice du dispositif), d'une psychologue et d'une psychomotricienne, qui viennent en appui à l'intervention au médecin des crèches. 33 enfants ont été vus pour des protocoles d'accueil individualisés (PAI) médicaux par la pédiatre des crèches.

Pour renforcer la qualité de ces accueils, le CCAS d'Orléans est partenaire du Jardin d'enfants spécialisé «A Petits Pas» qui accueille des enfants présentant une déficience intellectuelle et leur propose un accompagnement éducatif, social, médical et paramédical, ainsi que psychologique. La collaboration entre les deux structures contribue à la professionnalisation des agents de la petite enfance dans la prise en charge des enfants en situation de handicap accueillis.

UN LIEU D'ÉCOUTE POUR LES PARENTS

Afin de conforter la relation parents-enfants grâce à l'écoute et à l'échange, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) Chocolatine accueille des parents et leurs enfants ou propose des rencontres, avec des professionnels ou entre parents. Celles-ci permettent de rompre l'isolement et d'accompagner ou de soutenir les parents dans leur fonction parentale. En 2019, Chocolatine a proposé 70 séances au cours desquelles 738 parents et 894 enfants ont été accueillis (représentants 401 enfants différents)

ACCUEILLIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans le cadre de son plan d'aide aux femmes victimes de violences conjugales, le CCAS de la Ville d'Orléans a lancé fin 2019 un appel à projets s'adressant aux associations, et concernant la mise à l'abri et l'accompagnement social des femmes victimes de violences conjugales. Si le CCAS travaille sur cette question depuis plusieurs années, le Grenelle contre les violences conjugales, fait apparaître la nécessité de déployer davantage de places d'hébergement. Suite au constat du manque de places en structures d'accueil d'urgence dans le département et de la difficulté pour les dispositifs actuels d'accueillir dans l'urgence (la nuit ou les week-ends), l'appel à projets a pour objectif de faire émerger une initiative locale aboutissant, en complément des deux « adresses-refuges » déjà en place, à l'ouverture d'un centre d'accueil de plusieurs appartements à Orléans.

UN CONTRAT DE VILLE POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

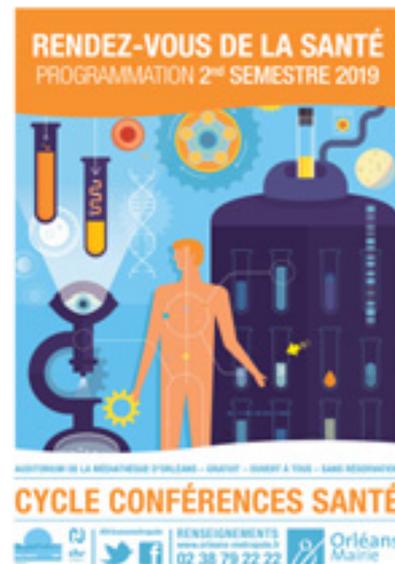
Coordonné par la Métropole, le Contrat de ville d'Orléans concerne les quartiers prioritaires de l'Argonne, La Source et des Blossières. Il permet de financer des projets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants de ces quartiers.

Ce travail a été marqué en 2019 par un renforcement des collaborations entre les services prévention des quatre communes concernées par le Contrat sur le territoire métropolitain. En effet, sous le pilotage du service de prévention d'Orléans, une mutualisation des outils de médiations a été réalisée dans un objectif d'une plus grande efficacité. Un travail similaire se poursuit avec les associations et centres sociaux impliqués dans le Contrat de ville. Dans la même démarche d'efficacité et de stabilité, 2019 a vu le démarrage de conventions pluriannuelles avec des structures intervenant dans les champs prioritaires de l'emploi et de la formation. En parallèle, le processus de décision et de versement des fonds à ces structures a été accéléré.



Pour ce qui concerne les projets financés, les quartiers de l'Argonne et de La Source bénéficient désormais du label « Cité éducative » permettant d'accentuer les actions entre les établissements scolaires et leur environnement afin d'accompagner chaque enfant dès son plus jeune âge vers l'insertion sociale et professionnelle. Et sur le quartier des Blossières, l'accompagnement des parents d'école maternelle a été étendu à l'apprentissage de la langue et une accorderie a vu le jour, multipliant les liens entre habitants.

LES RV DE LA SANTÉ DANS LES QUARTIERS



Chaque année, deux Rendez-vous de la santé sont organisés dans les quartiers prioritaires. En 2019 s'est tenue une conférence sur la phobie scolaire dans le quartier des Blossières et une autre à l'Argonne concernant l'accident vasculaire cérébral.

RENOUVELLEMENT URBAIN : LA DEUXIÈME PHASE DÉMARRE

Le 13 septembre 2019, Orléans Métropole porteuse du projet, les Villes d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle, les bailleurs sociaux, l'État, la Région Centre-Val de Loire et l'ANRU ont signé la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain d'Orléans Métropole. Pour Orléans, cette convention concerne les quartiers de l'Argonne et La Source. Ces quartiers sont inscrits au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de l'Agence nationale pour la rénovation

urbaine (ANRU), un programme partenarial permettant de déployer des moyens pour engager ou poursuivre les transformations urbaines des quartiers populaires.

Pour co-construire ce programme de rénovation urbaine, une démarche de projet a été mise en place, associant étroitement les habitants de chaque quartier et les acteurs locaux, comme les associations ou le conseil citoyen. Le projet de rénovation urbaine, en articulation avec le Contrat de ville, ne se cantonne pas à l'urbain mais aborde également les questions d'habitat, de réussite éducative, de tranquillité publique, de décroissement ou encore de nature en ville.

L'Argonne

Situé au Nord-Est d'Orléans, le quartier de l'Argonne a longtemps souffert d'un cloisonnement malgré sa proximité avec le centre-ville. La mise en service de la seconde ligne du tramway en 2012 a permis de positionner le quartier à seulement 10 minutes de la cathédrale, l'ouvrant ainsi de façon durable sur la ville.

Cette nouvelle étape de la transformation de l'Argonne donne l'opportunité de poursuivre la requalification engagée à travers la Convention territoriale de l'Argonne, avec l'ambition de renforcer l'attractivité du quartier et d'améliorer durablement les conditions de vie de ses habitants. Il s'agit





de la « Fabrique des possibles », c'est-à-dire la mise en résonance des atouts du quartier autour de la notion de « fabriques », et du développement de services et d'équipements complémentaires. Fort d'un Campus des métiers composé de quatre CFA, d'un nouvel équipement économique (à venir), de logements rénovés et de nouveaux programmes à échelle humaine... la « Fabrique des possibles » est à la fois une fabrique à entreprendre, une fabrique pour se former, pour habiter et pour se cultiver. Ce second programme de renouvellement urbain se concentre principalement sur l'habitat et le logement avec l'ambition de favoriser le parcours résidentiel et la qualité d'habiter. Des premières opérations ont déjà débuté : construction de 10 logements sur le Clos Notre-Dame ; démolition de 230 logements sur le secteur Wichita ; inauguration de l'espace Marie Claire Leroy le 26 octobre 2019 et installation de l'association AJLA ; isolation et réhabilitation de 40 logements de la résidence Léo Delibes et signature de la convention d'auto-réhabilitation accompagnée avec l'association des Compagnons Bâisseurs, pour permettre à des ménages de cette résidence d'améliorer leur cadre de vie, mais aussi d'acquérir un savoir-faire à travers la rénovation de leur logement ; réunions publiques pour les requalifications des rues du Nécotin et de Reims... De même, l'opération « Dessine ton quartier » a permis de proposer aux enfants de

l'ASELQO pendant les vacances scolaires, des ateliers d'apprentissage des techniques du dessin sur le thème du développement durable, de la gestion des déchets, la biodiversité...

La Source

Pour ce quartier, cette nouvelle étape donne l'opportunité de poursuivre la requalification engagée à travers le Grand projet de Ville. Le projet s'articule autour de cinq thématiques : le décloisonnement du quartier, l'habitat, les équipements et services, l'environnement et les activités économiques et commerciales. Cette opération de renouvellement urbain « ANRU 2 La Source » vise à positionner le quartier en tant que pôle principal du sud de la métropole, en connectant le quartier au pôle Recherche, au CHRO et à l'Université qui l'entourent, dans une vocation affirmée autour de « Nature et Savoirs », deux atouts majeurs du quartier, marqueurs d'avenir. Les premières opérations ont débuté : aménagement des abords de l'école Romain Rolland ; requalification/résidentialisation du secteur Mirabeau, restructuration du Centre commercial Bolière 3 ; travail avec Polytech pour recenser les infrastructures et activités sportives disponibles dans le quartier... La requalification et l'aménagement de la dalle sont un objectif prioritaire du nouveau programme de rénovation urbaine.



Cinq copropriétés situées sur la dalle représentent environ 544 logements qui connaissent une vétusté et une dévalorisation importante. Le programme doit permettre leur redressement complet et durable, avec une requalification des immeubles et des logements, mais aussi des espaces extérieurs des copropriétés. Ces interventions offriront aux habitants de meilleures conditions de vie et revaloriseront l'image du quartier. En parallèle, l'opération « Dessine ton quartier », menée avec les enfants de l'ASELQO a permis de mener pendant les vacances scolaires des ateliers conjuguant l'apprentissage des techniques du dessin et la sensibilisation aux questions de développement durable, de gestion des déchets, de biodiversité. Enfin, la Fête de l'environnement a été organisée le 2 mai 2019 en lien avec l'association QVLS, Polytech, le lycée Voltaire et Les résidences de l'Orléanais. Elle avait pour objectif de sensibiliser les habitants à l'environnement avec des actions concrètes comme le ramassage des déchets par des écoles, le tri des déchets, des tables rondes...

LA SOURCE FÊTE LA SOLIDARITÉ

Mettre en valeur le travail réalisé par les associations et les bénévoles sur le terrain mais aussi sensibiliser les habitants à l'engagement pour le bien commun, la vocation de la Fête de la solidarité organisée par l'Aselqo Romain Rolland était double. Mise en œuvre en juin 2019 dans le cadre du Contrat de ville 2018, cette première Fête de la solidarité a permis de présenter les missions et actions de neuf associations locales mais aussi de susciter la réflexion sur le don d'organes dans le cadre d'un ciné-débat ou encore d'animer le quartier lors d'une soirée festive.

« UN JOUR, TU VIEILLIRAS... » AU FESTIVAL DU FILM DE COLMAR

Le film fiction d'Édouard Carrion produit par le CCAS d'Orléans a été projeté le 18 octobre 2019, dans le cadre du Festival du film de Colmar « 7 jours pour le 7^e art ». Plus de 500 personnes ont assisté à la projection de ce film qui évoque l'isolement, les difficultés des aînés dans leur quotidien, leurs souffrances, leurs joies, le rôle des aidants ou encore les solutions qui existent. Ce projet a permis de mettre en lumière cette problématique, de susciter la réflexion et les échanges auprès du plus grand nombre.

Plus de 80 projections du film se sont déroulées dans de nombreuses communes francophones ou ayant un centre francophone, dans des associations de lutte contre l'isolement, dans des lycées professionnels, des résidences autonomie ou dans des EHPAD...

+ de
10 000

spectateurs ont visionné le film
"Un jour, tu vieilliras..."



L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Parce que le développement culturel est une composante du développement durable, la Ville d'Orléans s'attache à accorder une place à toutes les expressions culturelles. Orléans veille également à s'adresser à tous les publics par la diversité de l'offre, le soutien aux projets qui lui sont proposés, une tarification non discriminante et un accompagnement des publics les plus fragiles. Ainsi un large public peut avoir accès aux établissements culturels, aux actions hors les murs en centre-ville comme dans les quartiers périphériques. Par exemple, le jeune public fait l'objet d'une attention particulière au Théâtre Gérard-Philippe, au Conservatoire, dans les médiathèques et les musées, dans les quartiers.

De même, plus de 1 500 places de concerts ou de rencontres sportives sont offertes aux associations en particulier celles proches d'un public éloigné de la culture et des compétitions sportives. La démarche vise à accompagner ceux qui sont les plus éloignés de ces deux domaines pour des raisons diverses : économiques, sociales, familiales, judiciaires ou sanitaires. Ces places sont ensuite redistribuées par les acteurs locaux partenaires (Escale, AJLA, ASELOQ, Institut Serenne, Prévention & Réussite, Service des Aînés, Culture du Cœur, Badaboum, JAM, Autisme Loiret, Espoir21, Trisomie 21, Résidence orléanais). La proposition de rejoindre cette démarche de démocratisation de la culture s'adresse à tous les acteurs de la vie nocturne.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ

Composée de 17 membres représentant les associations œuvrant dans le domaine des handicaps, la commission communale d'accessibilité accompagne la Ville pour les aménagements urbains, les adaptations nécessaires à l'accueil des publics dans les différents établissements municipaux. En 2019, la commission a travaillé notamment sur le projet expérimental audiospot :



une solution fonctionnant sur smartphone pour le guidage et l'accès à différentes informations, adaptée à chacun, et cohérente sur l'ensemble des thématiques (accueil du public, démarches administratives, travaux de voirie, transports publics, culture).

Les bénévoles des associations de la commission se sont aussi fortement investis dans le Festival de Loire en assurant du 18 au 22 septembre un accueil privilégié de toute personne en situation de handicap.

OBJECTIF **3**

Soutenir la jeunesse



UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT BIEN RYTHMÉE POUR LE CMJ

Installé en octobre 2018, le nouveau Conseil municipal de jeunes de la Ville d'Orléans a dressé, lors de sa deuxième séance plénière le 25 septembre 2019, le bilan de sa première année de mandat et de l'avancement des six projets retenus sur lesquels ils travailleront jusqu'en 2020 :

- L'installation de stands de réalité virtuelle dans les musées d'Orléans avec un premier stand prévu à l'Hôtel Cabu – musée d'histoire et d'archéologie.
- L'organisation de jeux pour sensibiliser aux enjeux de l'écologie, de l'environnement et du développement durable avec un événement en 2020 sur la place de la République et des défis à réaliser, pendant 7 jours sur le site Internet de la Ville d'Orléans : gaspillage alimentaire,

pollution de l'air, consommation responsable, gestion de l'eau, gaspillage énergétique, gestion des déchets et pollution de l'eau.

- L'organisation d'un concours de talents entre collèves.
- La mise en place d'une campagne de communication sur l'usage du vélo et le partage de la chaussée.
- L'organisation de pièces de théâtre par des collégiens pour des résidents d'EHPAD.
- L'organisation de plusieurs tournois d'ultimate inter-collèves.

De plus, les jeunes conseillers ont participé aux cérémonies du 11 novembre et à la journée du souvenir en avril. Ils ont rencontré leurs homologues tourangeaux pour un partage d'expériences et de pratiques et concrétisé un jumelage avec le CMJ de Tours. Ils sont également allés à Bruxelles au siège de l'Union européenne pour découvrir le fonctionnement du Parlement européen et des institutions européennes.

50

nouveaux élus

9

collèves publics et privés d'Orléans

28 filles et **22** garçons

6

projets parmi 110 idées

FAVORISER L'ÉDUCATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES ORLÉANAIS

Tous les étés, le pôle prévention réussite propose, en lien avec les habitants, les associations et les partenaires, des animations pendant tout l'été et pour toute la famille. L'été Punch est gratuit et propose aussi des chantiers éducatifs et des actions citoyennes à destination des jeunes.

Pour les mercredis du temps scolaire, les ateliers ludo-éducatifs (ALE) permettent aux enfants de s'initier au sport, à des activités artistiques, aux langues vivantes, aux sciences, à la citoyenneté ou encore à l'environnement. Accessibles aux élèves d'élémentaires, ils ont vocation à développer la curiosité des enfants et à favoriser leur épanouissement.

Plus globalement, la Ville mène de nombreuses actions pour développer l'éducation artistique et culturelle des jeunes. Ainsi, une vingtaine de dispositifs sont proposés tout au long de l'année: festival du livre «Rendez-vous conte», opération «Conte illustré» ou encore «Un artiste dans ma classe»... Sans oublier le concert offert au jeune public dans le cadre du festival «Jazz à l'Évêché».



9 000

visiteurs au festival du livre
«Rendez-vous conte»

1 200

participants au concert jeune
public de «Jazz à l'Évêché»

ORLÉANS MOUV'

Pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël), la Ville propose un stage sportif aux jeunes des quartiers qui ne sont pas uniquement rattachés à une structure. Ces activités multisports pour les adolescents contribuent à l'intégration et à l'éducation par le sport. Elles facilitent l'accès à la pratique sportive pour des jeunes qui ne pratiquent pas régulièrement de sport, et développent la citoyenneté. Elles favorisent l'accès à la pratique sportive féminine, la mixité sociale, le développement de l'autonomie et l'accompagnement des jeunes vers les activités permanentes proposées par les associations.

ORLÉANS MOUV'

+ de 330 jeunes accueillis



UN CONSEIL ORLÉANAIS DE JEUNES

Mis en place en 2018, le Conseil orléanais de jeunes (COJ) a connu sa première année complète en 2019. Il réunit tous les deux mois plus d'une vingtaine de jeunes Orléanais volontaires, qui souhaitent s'impliquer pour leur ville.

Instance de démocratie participative et consultative à destination des jeunes, le COJ est ouvert aux Orléanais âgés de 16 à 28 ans: jeunes travailleurs, étudiants, demandeurs d'emploi, sportifs, musiciens, membres d'association... Il leur offre la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de devenir ensemble acteurs de leur ville.





Le COJ a proposé en 2019 un projet dans le cadre du budget participatif porté par la Mairie d'Orléans : l'installation de ruches sur les toits d'Orléans. Le projet a été retenu par les Orléanais et les ruches ont été installées sur le toit d'Orléans Métropole (Place du 6 juin 1944).

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

Encadrée par des éducateurs sportifs municipaux, l'École municipale d'initiation sportive (ÉMIS) s'adresse aux enfants et aux jeunes de 4 à 16 ans. Elle leur permet de découvrir et de s'initier à des activités sportives dans plus de 30 disciplines différentes. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive alliant plaisir de la pratique, approche ludique, rencontres et échanges entre jeunes. Les activités se pratiquent à l'année et pendant les vacances scolaires.

L'ÉMIS

50
sections annuelles

455
enfants inscrits

64
places ouvertes chaque semaine pendant les petites vacances

100
places ouvertes chaque semaine pendant l'été réparties sur 3 pôles dont l'île Charlemagne

AUBERGE DE JEUNESSE

Dans l'attente de son déménagement début 2020 sur les bords de Loire, l'Auberge de jeunesse a accueilli 9 667 nuitées en 2019, réparties en 6 674 nuitées collectives et 2 993 nuitées individuelles sur le site temporaire des Ombrages situé à La Source au sud d'Orléans. L'Auberge de jeunesse a obtenu en 2019 la Labellisation "La Loire à Vélo".

FOCUS ACTIVITÉ : JEUNESSE ET SPORT

○ **2 000**
spectateurs lors de la 15^e édition de l'Open de tennis

○ **40** nations présentes et **300** joueuses et joueurs aux Orléans Master de badminton

○ + de **7 000** participants au Vélotour

○ **200** sabreuses et 37 nations représentées à la Coupe du monde de sabre Dame

○ **3 500** participants à la Course des 3 ponts d'Orléans

○ **10** ans de la Soirée jeunes talents

○ **1^{re}** place du HHI France pour OP Crew, champions de France de Hip Hop chorégraphié

Missions

Le soutien et l'organisation des événements sportifs d'envergure.

Faits marquants

- **Soutien d'événements sportifs** : Open de tennis, Orléans Master de badminton, Tour de l'avenir, course des 3 ponts, Vélotour, coupe du monde de sabre
- **Organisation et soutien d'événements pour le jeune public** : Soirée jeunes talents, Hip Hop International, Orléans Game Show



Préparer l'avenir et devenir une ville résiliente

OBJECTIF 1

Prévenir les risques majeurs et préparer à la gestion de crise

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Créée en mai 2017, la Réserve communale de sécurité civile a pour mission d'apporter soutien et assistance aux populations en cas d'événements majeurs. Elle est constituée de 80 bénévoles, qui peuvent être mobilisés en cas de crise, pour aider la population et épauler les services municipaux.

En 2019, les réservistes ont continué à être formés et entraînés régulièrement. Ils ont été mobilisés lors des deux épisodes caniculaires de l'été, pour accueillir et tenir les lieux frais de la Ville et participer à l'appel des personnes vulnérables au côté du CCAS. La Réserve communale a aussi été engagée lors de l'exercice de sécurité civile du 7 novembre 2019, simulant un accident de transport de matière dangereuse, en participant à la mise en place et la tenue d'un centre d'accueil des personnes évacuées et à la mise en place et la tenue du périmètre de sécurité.

Afin de maintenir l'effectif de 80 bénévoles, quelques nouvelles recrues sont venues compléter la réserve pour compenser les démissions liées à des déménagements ou contraintes professionnelles nouvelles.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF D'ALERTE

Suite aux inondations du printemps 2016, Orléans Métropole s'est dotée d'un système d'alerte de masse qui a été mis à disposition des 22 communes de l'agglomération orléanaise. L'outil a été mis à la disposition de toutes les communes en janvier 2019. Depuis, la ville d'Orléans a paramétré l'outil pour être en capacité de lancer rapidement une alerte en cas de crise, avec des listes de diffusion et des messages d'alerte types adaptables pour différentes crises.

En 2019, le système d'alerte a été utilisé en réel, lors de quelques événements météorologiques et surtout pour les deux épisodes caniculaires de l'été. Aujourd'hui, seules les personnes qui se sont inscrites volontairement au dispositif ont reçu ces alertes. D'où, la nécessité de communiquer largement pour que le maximum d'habitants soient inscrits et donc informés en temps voulu d'un événement majeur et des consignes à tenir. En 2019, environ 1 200 habitants

d'Orléans se sont inscrits volontairement. Le dispositif est aussi régulièrement testé lors d'exercice de sécurité civile, pour la mobilisation des membres du poste de commandement de la Ville, des membres des réserves interne et communale de sécurité civile... Une dizaine d'agents de la ville a été formé à l'utilisation de ce système.

RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

En 2019, la révision complète du Plan communal de sauvegarde (PCS) a impliqué l'ensemble des directions et service de la Ville. Ce plan est désormais multirisques, évolutif et intègre la nouvelle organisation de la collectivité, notamment en termes de mutualisation avec la Métropole. Les axes prioritaires d'amélioration identifiés suite à l'inondation de 2016 ont tous été intégrés et testés lors d'exercices de sécurité civile. En 2019, Orléans a organisé un exercice de transport de matières dangereuses, impliquant la Ville, la Métropole, la réserve interne de sécurité civile et la réserve communale de sécurité civile. Un second exercice, organisé par la Préfecture, sur le dépôt pétrolier de Saint-Jean de Braye, a permis d'engager des moyens d'Orléans aux côtés de ceux des communes directement concernées et de la Métropole.

Fin 2019, le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) d'Orléans a été totalement révisé et mis à disposition de la population dans les mairies, en version papier. Il est aussi disponible en téléchargement sur le site internet.



RISQUE LIÉ AUX CAVITÉS SOUTERRAINES

En 2019, 18 dossiers de mouvements de terrains sur le domaine public ou chez des particuliers, ont fait l'objet d'une visite systématique du Service prévention des risques majeurs et d'un recensement par ses soins.

Un dossier, en particulier, a nécessité une forte implication du Service: la découverte d'une carrière, rue du Faubourg Saint Vincent, le 18 mars 2019. Cette carrière s'avère être la plus grande jamais découverte sur Orléans. Afin de prévenir des risques d'effondrements, la Mairie a notamment lancé un marché d'études géotechniques et géophysiques qui a commencé en septembre 2019 et qui s'étendra sur l'année 2020. La découverte et la gestion de cette carrière souterraine s'est faite avec l'accord des propriétaires touchés par son emprise. Une réunion publique a été organisée par la mairie le 9 octobre 2019 dans ce but.

Dans le cadre du développement de la connaissance de ce risque et de la gestion des cavités souterraines à l'échelle métropolitaine, la démarche d'information engagée en 2018, auprès des référents risques des 22 communes s'est approfondie en 2019, notamment par le biais de l'établissement d'une méthodologie de recensement des cavités souterraines applicable aux communes de la Métropole. Cette méthodologie a été établie en partenariat avec le BRGM et le service archéologique d'Orléans Métropole. Elle a été appliquée aux communes d'Orléans, Saran, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Fleury-les-Aubrais. Le recensement reste à poursuivre sur ces communes, et à commencer pour les autres communes.

Enfin, les relevés topographiques de cavités souterraines sur le territoire d'Orléans ont été poursuivis dans le cadre de la convention avec le Comité départemental de spéléologie du Loiret et plusieurs cavités ont fait l'objet de relevés 3D par le BRGM.



SÉCHERESSE ET MOUVEMENTS DE TERRAINS

En juin 2019, Orléans a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour des dommages causés par des mouvements de terrains différentiels suite à la sécheresse de 2018.

L'année 2019 a également été fortement marquée par une nouvelle sécheresse. La ville a été très impactée par le phénomène de retrait gonflement des argiles et de nombreuses fissures ont été déclarées sur des habitations. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune a été déposée en préfecture.

87

dossiers déposés à la Mairie

ACTIVATION DU PLAN CANICULE

Compte tenu des fortes chaleurs qu'a connues Orléans en juin et juillet 2019 la Mairie d'Orléans et le CCAS de la Ville d'Orléans se sont mobilisés afin de prévenir les risques sanitaires associés.

Le CCAS est chargé de la tenue du registre « Plan d'urgence et d'alerte » qui recense, sur la base du volontariat, les personnes considérées comme vulnérables – personnes âgées de plus de 65 ans ou toute personne en situation de handicap vivant seule à son domicile. En période de fortes chaleurs, le CCAS contacte les personnes figurant dans ce registre: une première fois pour les prévenir et leur rappeler les comportements à

privilégier en cas de forte chaleur ainsi que la possibilité de contacter le Centre local d'information et de coordination (CLIC) en cas de difficulté. Après trois tentatives d'appel non abouties, le CCAS et la Ville mènent une enquête auprès des tiers ou du voisinage, pour vérifier les raisons de ce silence et s'assurer que la personne ne rencontre pas un problème sanitaire.

En parallèle la Mairie assure l'information des habitants sur les recommandations et comportements à adopter pour prévenir des coups de chaleur et risques de déshydratation, à travers divers moyens de communication: dans le calendrier des aînés (10 000 exemplaires), sur Internet et les réseaux sociaux, sur les journaux électroniques d'informations, par alerte SMS et via la presse. Enfin, dans les établissements municipaux accueillant des personnes fragilisées par les fortes chaleurs, une attention particulière est portée afin de leur permettre de boire régulièrement, de pratiquer des jeux d'eau (pour les plus jeunes).

De même, les salles rafraîchies de la Ville sont ouvertes à tous les publics et peuvent proposer de l'eau en cas de besoin: médiathèques, piscines, musée des Beaux-Arts qui a ouvert gratuitement ses portes...

1 241

personnes recensées dans le registre « Plan d'urgence et d'alerte » au 31 décembre 2019

OBJECTIF 2

Le retour de la nature en ville



o ZAC Jardin du Val Ouest

Le projet d'aménagement a été totalement repensé. Il privilégiera, en lien avec les habitants, la préservation des terrains agricoles dans cet espace de 50 ha situé dans le quartier Saint-Marceau.

o Opération d'aménagement de Sanitas

Le projet, lancé en février, a été abandonné au profit de la création d'un grand parc urbain. Une bouffée de nature en ville permettant de préserver et d'aménager le cœur végétal du Sanitas, relié au faubourg, au parc Anjorant et au parc Peteau. Ce projet, travaillé en lien avec les riverains et les associations, prévoit un lien et une cohérence entre les 3 jardins où de nouvelles essences prendront place, pour favoriser la présence de la biodiversité et pour conserver le caractère champêtre et rustique des lieux.

o ZAC Carmes Madeleine

Une concertation sur l'aménagement du site - jardins et espaces verts publics - est en cours afin de garantir une cohérence entre la ZAC, l'implantation universitaire et

La Ville d'Orléans a poursuivi en 2019 les travaux d'aménagement prévus sur les différentes ZAC de son territoire. Depuis juin 2020, d'autres projets ont vu le jour, supprimant ou modifiant profondément les choix antérieurs. Petit passage en revue actualisé.

o ZAC Fil Soie

Les études se poursuivent en étroite concertation avec les riverains avec un fil conducteur précis : réduction du nombre de logements et redéfinition du projet pour éviter toute rupture dans l'architecture de la ville ; étude d'un projet de ferme urbaine et création d'un parc à l'image de celui de la Fontaine de l'Étuvée en veillant au respect de la biodiversité et à la préservation de la faune, notamment à travers une gestion raisonnée de l'éclairage.





la requalification des mails ; l'achèvement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est programmé ; un concours d'architecture est en préparation sur l'implantation universitaire et d'enseignement supérieur ; enfin, le projet de nouveau groupe scolaire reste d'actualité.

• L'Éco-quartier des Groues

La nature en ville sera également au cœur d'un autre projet fort : la mise en œuvre d'un véritable éco-quartier sur le terrain des Groues, projet déclaré d'intérêt métropolitain en mai 2017. Un très grand parc y verra le jour et permettra notamment de préserver la biodiversité avec une attention toute particulière portée aux oiseaux. Des haies bocagères y prendront place, constituées d'arbustes sauvages et rustiques. Elles auront ainsi plusieurs objectifs : offrir un poste d'observation idéal aux oiseaux, leur permettre de se camoufler, de se protéger des nuisibles et de s'hydrater plus facilement, notamment en hiver. Des essences aux fruits, écorces et feuillages décoratifs originaux, colorés et variés prendront place sur le site afin d'animer le parc et de le rendre attrayant pour tous et en toutes saisons.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du Plan local d'urbanisme d'Orléans a été approuvée par le Conseil Métropolitain en 2019. Ainsi quatre réunions ont été organisées en janvier pour permettre aux habitants de s'informer, débattre et échanger autour des règles d'urbanisme qui guident le développement d'Orléans et préservent son cadre de vie. De même, cette révision engagée en 2016, avait l'objectif d'intégrer les évolutions législatives récentes et d'assurer une transition vers un Plan local d'urbanisme métropole (PLUM) qui remplacera, à terme, l'ensemble des plans locaux d'urbanismes communaux.



OBJECTIF 3

Préserver la ressource en eau et la rendre accessible à tous

PERMETTRE L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

Pour permettre aux abonnés d'accéder aux premiers litres d'eau consommés à un coût moins élevé, la Ville d'Orléans a mis en place en janvier 2012 une tarification progressive et incitative. La gestion de l'eau potable a été transférée à la métropole en janvier 2018 avec cette même exigence. En 2019, les tarifs étaient de 0,7283 € TTC/m³ pour la tranche eau vitale (de 0 à 40 m³ par an) et de 1,037 € TTC/m³ pour la tranche eau utile (de 41 à 120 m³ par an), à comparer au tarif de la tranche eau confort (au-delà de 120 m³) de 1,4005 € TTC/m³.



MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Avec 27 compteurs de sectorisation et 155 capteurs acoustiques, le réseau d'eau potable est désormais équipé pour détecter, suivre et localiser les fuites en temps réel, ce qui améliore sensiblement son rendement. Et grâce à la télérelève, les abonnés équipés peuvent, s'ils le souhaitent, suivre au quotidien leur consommation d'eau.

La consommation, le suivi et l'amélioration de la qualité de l'eau

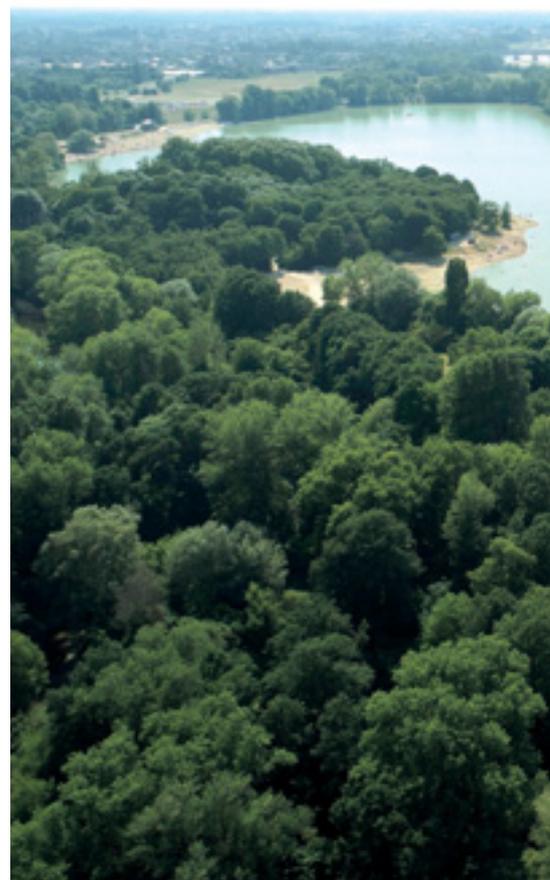
9,5M de m³ d'eau prélevés en 2019, soit +2,3% par rapport à 2018

422 analyses microbiologiques et physico-chimiques effectuées en 2019 par l'Agence régionale de santé sur l'eau destinée à la consommation humaine à Orléans.

L'eau délivrée à la population est d'excellente qualité avec 100% de conformité bactériologique physico-chimique

2,4M de m³ d'eau vendue en 2019 aux communes voisines soit +4,5% par rapport à 2018

1,49l: Consommation d'eau moyenne/l/jour /habitant en 2019



RÉHABILITATION DU PLAN D'EAU DE L'ÎLE CHARLEMAGNE

Dans le cadre du projet Parc de Loire est prévue la réhabilitation du plan d'eau de l'île Charlemagne.

En 2019, la Ville d'Orléans a choisi d'expérimenter l'installation d'appareils à ultrason pour diminuer la prolifération des cyanobactéries du plan d'eau de l'île Charlemagne, afin de préserver la saison de baignade et la sécurité des baigneurs. À ce titre, deux appareils émettant des ultrasons ont été testés et un protocole de suivi a été réalisé par un bureau d'études afin de s'assurer de l'innocuité de ce système pour la faune et la flore locale.

En 2019, le plan d'eau de l'île Charlemagne n'a pas subi de jours de fermeture à la baignade.





UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE SUR LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Effectif depuis janvier 2019, le nouveau marché d'exploitation des installations de production d'eau potable prévoit la mise en œuvre d'une démarche environnementale, avec notamment des engagements en termes de biodiversité sur les sites de production d'eau potable. Dans ce cadre, 2019 a vu la création de deux jachères fleuries, le désherbage mécanique des toitures de cuves et l'arrachage mécanique des roseaux dans le bassin d'agrément à l'usine du Val, une étude de gestion de la faune et de la flore et l'entretien de nichoirs sur l'ensemble des sites, en partenariat avec la LPO et la signature d'un partenariat avec la société Label Abeille (ruches connectées).

VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Lancée fin 2018, une mission d'expertise portant sur l'«État patrimonial et l'élaboration du schéma directeur de l'alimentation en eau potable d'Orléans Métropole», visait à définir la stratégie à mener à long terme pour fiabiliser et pérenniser les installations d'adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire. Une 1^{re} phase de recueil des données techniques et de préparation de campagnes de mesures, visant à effectuer un état des lieux patrimonial a été réalisée entre janvier et juin 2019, suivie de la campagne de mesures sur l'ensemble des installations d'adduction d'eau potable du périmètre de la Métropole fin juin-début juillet. Cette dernière a permis de finaliser la création d'un modèle hydraulique de l'ensemble des réseaux de production et distribution d'eau potable de la Métropole.

Afin d'être certain de l'efficacité du dispositif, il serait nécessaire de renouveler l'expérimentation durant plusieurs saisons de baignade. En parallèle, l'aménagement de roselières a débuté en octobre. Les roselières ont vocation à épurer l'eau en continu et de façon naturelle grâce à la filtration ou phyto-épuration par les plantes. Elles permettront également de renforcer les berges, de diversifier les habitats pour la faune et de valoriser le paysage.

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE

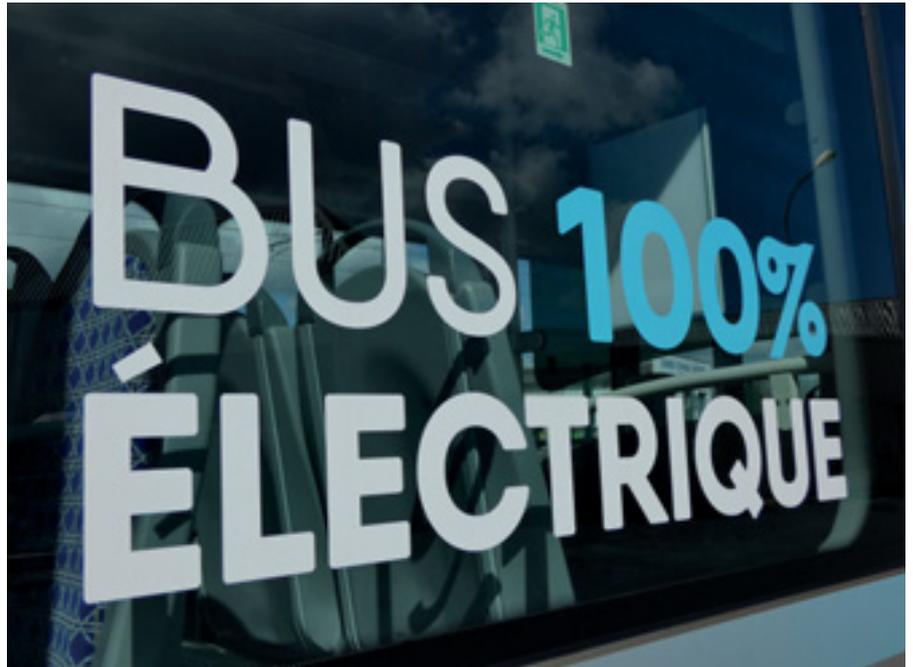
Les travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable qui alimente le quartier de La Source ont été terminés en mars 2019. Financés par le contrat de concession confié à l'Orléanaise des eaux, ils ont consisté en un ravalement extérieur global du réservoir. En parallèle, l'Orléanaise des eaux a engagé à l'automne des travaux de remise en état du forage de la Pouponnière qui contribue à alimenter les quartiers Nord-Ouest d'Orléans. Enfin, une unité de contrôle et d'alerte de la qualité des eaux brutes à l'usine du Val sera mise en service en 2020, permettant de moderniser et compléter le dispositif actuel.

OBJECTIF 4

Agir pour une meilleure qualité de l'air

RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

En 2019, deux nouvelles bornes publiques sur la commune, situées rue Notre Dame de Recouvrance et rue de la Vieille levée proche du Jardin des plantes, ont complété l'offre métropolitaine de rechargement de véhicules électriques ou hybrides, portant le nombre total de bornes à 24. Chacune est composée de deux prises et est interopérable avec d'autres opérateurs nationaux. L'accès est toujours gratuit jusqu'à 2h d'utilisation et facilité via l'application Alizeliberté.



VERS UN RÉSEAU DE BUS ÉLECTRIFIÉ

Développer les mobilités douces, réduire la place de la voiture en ville au profit du vélo et des transports en commun pour diminuer l'émission de gaz à effets de serre, l'engagement figurait dans le projet métropolitain. Il a été réaffirmé dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Plan de déplacements urbains adoptés en 2019. Cette volonté politique se traduit aussi par le renouvellement du parc de bus thermiques par une flotte de bus électriques (projet E-bus), engagé par la Métropole. Une expérimentation a été menée depuis 2017 sur des véhicules de différentes marques. Outre l'expérimentation sur des bus standards et articulés, deux autres types de véhicules ont été testés en 2019 pour la desserte des zones de Transport à la demande et pour la desserte de la ligne 25. En décembre 2019, la Commission d'appel d'offres a désigné la société Irizar, (Espagne, Pays basque, San Sebastian) et le marché est désormais en phase de mise au point.

S'INFORMER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

La Ville d'Orléans a pris part à la 5^e Journée nationale de la qualité de l'air animée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire le 18 septembre 2019. À cette occasion, la brochure Le guide de l'air dans tous ses états, a été rééditée et mise à disposition du public. Cette journée nationale a pour vocation de sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité. Elle permet également de montrer les bonnes pratiques existantes pour lutter contre la pollution de l'air, à travers divers événements : conférences, portes-ouvertes, expositions, expérimentations, jeux...

CHEZ LES TOUT-PETITS

L'analyse de la qualité de l'air intérieur débutée en 2018 dans les crèches municipales a été réalisée en 2019 sur l'ensemble des crèches.

OBJECTIF 5

Faciliter la vie des habitants, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes et le numérique



MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UNE MAIRIE

Parce qu'ils sont citoyens en herbe, la Ville d'Orléans organise chaque année des visites pédagogiques de la mairie destinées aux élèves des écoles élémentaires d'Orléans. «Je découvre ma mairie» est l'occasion pour les élèves d'aborder le fonctionnement

d'une mairie, de mieux comprendre les enjeux de l'implication du citoyen dans la vie de la collectivité et de bénéficier d'un temps d'échange privilégié avec un élu. Au cours de cette visite, les jeunes peuvent découvrir l'Hôtel Groslois, mairie jusqu'en 1981, bâtiment du 16^e siècle qui permet de percevoir l'histoire d'Orléans au travers des personnalités qui l'ont marquée puis l'actuelle salle du conseil municipal et métropolitain.

30

matinées «Je découvre ma mairie»

FOCUS ACTIVITÉ : VIE DES QUARTIERS

90 000 prestations délivrées dans les mairies de proximité

3 000 interventions courantes saisies (demandes sur nids de poule, candélabre en panne...)

110 réunions publiques et 6 assemblées générales de quartier

292 informations ou invitations distribuées (125 000 tracts, 660 heures)

30 réunions d'ateliers en lien avec les conseils consultatifs de quartier

Missions

- Accueillir les usagers en proximité et traiter leurs demandes (formalités administratives, location de salles, réclamations...), en lien avec les services concernés
- Contribuer au bon déroulement des projets et des travaux en veillant à la prise en compte des besoins des habitants
- Accompagner les conseils consultatifs de quartier
- Développer la participation citoyenne (concertation des Groupes, Budget participatif...)

DES SERVICES CENTRÉS SUR LES BESOINS DES USAGERS

Depuis 2015, La Ville d'Orléans s'est inscrite dans la dynamique d'innovation publique engagée par de nombreuses administrations en France et dans le monde, pour répondre à un environnement en changement profond et continu, marqué notamment par l'évolution des technologies, la transformation des demandes et des besoins des usagers et des contraintes financières fortes.

Cette démarche vise à répondre aux enjeux de transformation et de modernisation des organisations dans le but de concilier au mieux l'efficacité interne et la fluidité du parcours des usagers.

La démarche d'innovation engagée par la Ville d'Orléans s'appuie sur plusieurs volets, étroitement imbriqués :

- Une démarche centrée usagers, pour interroger et nourrir la manière dont sont délivrées les politiques publiques, sur des projets aussi variés que les mairies de proximité, le théâtre ou encore les modalités d'inscription en matière d'éducation. Il s'agit d'explorer les pratiques des usagers, des non-usagers et des agents, de concevoir avec eux des solutions, d'élaborer des prototypes et de les tester sur le terrain.
- Modernisation et simplification interne, pour les usagers internes tout en travaillant l'efficacité des organisations.

Les chantiers engagés ou poursuivis en 2019 concernaient la communication interne, les questions de délégations et de responsabilités ou encore le fonctionnement du comité de direction et la facilitation du quotidien de l'ensemble des agents.

- Une sensibilisation à l'innovation, pour en désacraliser la perception, favoriser la transversalité et la coopération et encourager de nouvelles approches à tous les niveaux de l'organisation. En 2019, cette action s'est traduite notamment par le prototypage et le test par des agents volontaires d'un challenge interne de l'innovation.

FOCUS ACTIVITÉ : ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL

○ **77 860**
personnes accueillies au
centre municipal

○ **62 584**
électeurs inscrits sur la liste
électorale principale

○ **5 179**
logements recensés par 26
agents représentant près de
8 500 Orléanais

○ **1 157**
jeunes dénombrés dans
le cadre du recensement
militaire

○ **11 942**
cartes nationales d'identité
et **10 587**
passeports délivrés

○ **+ de 80**
dossiers reçus de
regroupement familial

○ **639**
attestations d'accueil
délivrées

○ **307**
arrêtés de débits de
boissons temporaires

○ **87**
déclarations de débits
de boissons permanentes
(bars, restaurant et vente à
emporter) enregistrées

○ **42**
bars signataires de la charte
de bonne conduite

○ **+ de 1 500**
quotients familiaux calculés

○ **+ de 2 000**
inscriptions scolaires
enregistrées

○ **4 947**
naissances

○ **408**
mariages

○ **433**
PACS

○ **518**
reconnaisances d'enfants

○ **2 070**
décès

Faits marquants

Poursuite du développement des démarches en ligne :

- Inscriptions scolaires en ligne pour les écoles publiques (maternelles et élémentaires)
- Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de cartes nationales d'identité et les passeports
- Mise en ligne d'un planning de visualisation des possibilités d'accueil d'urgence des crèches



ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ORLÉANAIS

Pour aider les nouveaux Orléanais à bien s'intégrer dans leur ville, la Mairie d'Orléans organise deux fois par an une journée d'accueil qui leur permet de rencontrer leurs élus de proximité et d'échanger sur de nombreux sujets. Une visite commentée de la Ville et de ses grands chantiers conclut la journée. À cette occasion, un kit de bienvenue est remis à chaque foyer participant. Ce kit est composé de guides, de plans, de billets et/ ou coupons de réductions offerts permettant de découvrir la Ville au travers des événements sportifs et culturels.

LA DÉMOCRATIE LOCALE AU CŒUR DE L'ACTION

Piliers de la politique menée par la Mairie d'Orléans, la proximité et la concertation régulière avec les habitants permet de prendre en compte les besoins et les idées

des Orléanais pour améliorer le cadre vie, embellir la ville ou encore rénover et animer les quartiers. Elle a élaboré une charte qui rappelle les engagements de chacun et régit la participation citoyenne.

Parmi les actions mises en œuvre pour rester à l'écouter des citoyens, la Mairie organise par exemple des réunions publiques pour échanger avec la population ainsi que des balades urbaines pour aller à la rencontre des habitants et identifier sur le terrain les besoins d'aménagements de l'espace public.

De même, les conseils consultatifs de quartiers (CCQ) mobilisent des habitants



volontaires pour être un interlocuteur privilégié des élus et des services municipaux, porter la voix des habitants et être force de proposition pour leur quartier : par exemple le nouvel aménagement rue des Turcies, ou encore l'installation de nouvelles aires de jeux au nord du quartier Est... Les CCQ ont été renouvelés fin 2018 pour deux ans.

Enfin, le Conseil municipal de jeunes et le Conseil orléanais de jeunes mobilisent respectivement des collégiens élus et des jeunes de 16 à 28 ans pour représenter leurs pairs et prendre part à la vie locale.

Le 14 février 2019 a été lancé le Conseil des aînés, composé d'une quinzaine personnes de différents quartiers de la ville qui apportent leurs regards sur les politiques mises en place pour un mieux vivre ensemble. En quatre réunions, les thématiques des animations et de l'agenda seniors, des transports, du portage de repas, de l'accès au numérique ou encore les dispositifs pour prévenir la sécurité des seniors, ont pu être abordées et discutées.

6

assemblées générales

500 000

euros pour répondre aux
demandes d'aménagement
exprimées lors des assemblées
générales ou auprès des mairies
de proximité

120

membres de conseils consultatifs
de quartiers

110

réunions publiques, visites
sur sites et balades urbaines

1

Conseil municipal des jeunes,
composé de 50 collégiens

1

Conseil orléanais des jeunes
(16-28 ans)

1

Conseil des aînés

4

Conseils citoyens (quartiers
prioritaires)

1

Commission communale
d'accessibilité

1

charte de la participation
citoyenne

DONNER LA PAROLE AUX CITOYENS

Parmi les rendez-vous avec les habitants pour leur permettre de participer à la co-construction et penser ensemble la ville de demain, les assemblées générales de quartiers d'Orléans sont organisées tous les ans. Elles sont l'occasion de faire un point sur les travaux engagés, les réalisations en cours et les projets à venir. Ces réunions sont synonymes d'échanges avec les habitants, permettant aux élus de recueillir leurs ressentis, leurs interrogations et leurs attentes pour leur quartier. Elles simplifient la mise en place d'actions répondant au mieux à leurs besoins et facilitant leur quotidien.

En 2019, les assemblées générales ont été présentes sur les réseaux sociaux. Un événement Facebook a été créé pour chacune d'entre elles, pour permettre aux habitants de poser leurs questions. Ces questions, ainsi que celles reçues sur le site Internet d'Orléans Métropole ont été transmises à l'adjoint de quartier qui a pu les aborder durant la réunion. Les habitants ont pu retrouver sur ces pages événements ainsi que sur Twitter les réponses à leurs questions, la vidéo de présentation diffusée pour chaque quartier, ainsi que le compte rendu des assemblées générales 2019.

7 PROJETS LAURÉATS POUR LE 3^E BUDGET PARTICIPATIF

Avec 43 projets soumis au vote des citoyens et 3 666 votes, la troisième édition du budget participatif de la Ville d'Orléans a suscité un fort intérêt des habitants. Mis en place en 2017 pour impliquer les habitants dans la vie de la cité, le budget participatif leur donne la possibilité de proposer des aménagements de l'espace public pour améliorer leur quotidien. Pour l'édition 2019, 99 projets ont été déposés sur la plateforme «Participons!», qui regroupe l'ensemble des consultations citoyennes et 1 304 citoyens ont voté pour les projets qui leur semblaient pertinents, parmi les 43 soumis au vote.

Au final, 7 projets ont ainsi été désignés : installation de ruches sur le toit d'un des bâtiments de la Ville, mise en couleur de l'école Molière, création d'un accès au Parc Peteau face à la maison de retraite Korian-le Baron, création d'un espace de convivialité devant l'école Charles Pensée, sécurisation du cheminement piéton aux abords de l'école André Dessaux, zone de convivialité sur l'aire de jeux de la Mothe Saint Antoine et aménagement d'un espace en friche rue des Hauts Champs.





HOP ! C'est reparti !



3666
votes

1 304
participants

99
projets proposés
et 43 soumis au vote

7
projets lauréats

80 000 €
Budget maximal par projet

Les projets réalisés ou finalisés en 2019 :

- Aménagement d'une zone de convivialité et d'une aire de jeux végétalisée rue de la Mothe Saint-Antoine, face à la crèche Le P'tit Mouflet,
- Aménagement d'un espace de convivialité place de l'Europe inauguré le 23 mai 2019: tables basses, transats en bois, parterres engazonnés,
- Protection des écoliers par la pose de potelets sur le trottoir rue des Murlins,
- Peintures vives sur les murs de l'école Molière et du terrain de sport,
- Aménagement d'un espace de biodiversité à l'angle des rues Patay / Lahire,
- Installations de ruches sur les toits d'un des bâtiments de la Ville.

Les projets initiés en 2019 :

- Aménagement complet d'un espace délaissé rue des Hauts Champs (création de quelques places de stationnement, d'un cheminement piéton et d'une noue et plantation de nombreux végétaux),
- Création d'une rampe d'accès PMR (Personnes à mobilité réduite) à un local associatif (Association pour une ACCORDERIE des quartiers Nord d'Orléans),
- Création d'une nouvelle ouverture sur le Parc Peteau à Proximité de la Résidence Séniors.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES USAGERS

Sur le quartier de La Source, une mission égalité femmes hommes, menée avec l'association Villes au Carré a réuni une vingtaine de femmes du quartier de toutes origines et tous âges dans le cadre de six

ateliers afin de réfléchir à la place de la femme dans l'espace public. Pilotés par le service de rénovation urbaine en lien avec le service Vie Citoyenne les ateliers avaient pour objectif d'aider les femmes à s'impliquer et à donner leur avis sur les travaux de rénovation devant être entrepris dans le quartier de la Source. Une restitution a été organisée le 15 novembre autour de deux thématiques : « Femmes dans l'espace public » et « Femmes dans la gouvernance du quartier » et sur quatre sites : l'avenue de la Bolière, la dalle 2002, le centre commercial Bolière 3 et le futur parc urbain. Cette démarche, expérimentée à La Source pourra être reproduite dans d'autres quartiers.

De même, une concertation a été menée auprès des écoliers et des habitants pour l'aménagement du futur parc urbain de l'îlot 12 : un atelier a été organisé avec des jeunes de l'ASELQO en octobre, un atelier avec des classes de CM1 et CM2 de l'école Romain Rolland en décembre, un atelier ouvert à tous à la médiathèque Maurice Genevoix en décembre. L'ensemble de ces travaux en atelier a été restitué le 17 décembre.

Dans une démarche de concertation similaire, les résidents de la résidence autonome Alice Lemesle ont été associés au projet de résidentialisation du foyer. Ces travaux feront suite à la réhabilitation (isolation, ravalement, peinture, menuiseries...) réalisée en 2019: un atelier de concertation en mai, une réunion de restitution en novembre ont permis de présenter les aménagements retenus aux résidents.

Enfin, la réflexion sur la requalification de rues telles que la rue Saint-Marceau, la rue Guignegault, la rue du Nécotin ou celle des Beaumonts a permis de tester de nouvelles formes de concertations : photo-langage, jeux de rôle ou encore livrets de questions ont permis de co-construire les principes d'aménagement de ces rues avec les habitants mais aussi les usagers (cyclistes, enseignants et parents d'élèves...).

OBJECTIF 6

Étendre la coopération internationale en matière de développement durable



UNE LONGUE TRADITION

Orléans s'inscrit dans une longue tradition d'amitiés internationales, avec un premier jumelage en 1946 avec la ville écossaise de Dundee, puis Trévisé (Italie) en 1959, Münster (Allemagne) en 1960, puis les villes de Kristiansand (Norvège) et Wichita (États-Unis) et plus récemment la Nouvelle Orléans (2018) et Yangzhou (2018).

Aujourd'hui, ce sont 13 villes avec lesquelles Orléans a tissé des liens particuliers : 13 histoires d'amitiés et de solidarité, basées sur des valeurs humanistes et fédératrices.

Convaincue que la coopération est source d'enrichissement mutuel, Orléans est fortement impliquée dans une démarche de diplomatie des villes, de partage d'expérience, favorisant les échanges entre les acteurs, économiques, associatifs ou les particuliers et les étudiants... Ainsi, à travers ces jumelages, des dizaines de milliers d'élèves, d'étudiants, d'habitants ont trouvé un accès direct à de nouveaux échanges, des opportunités sportives, culturelles, économiques, professionnelles...

30 ANS DE JUMELAGE AVEC UTSUNOMIYA

Dans le cadre de la célébration du 30^e anniversaire de son jumelage avec Utsunomiya (Japon), la Mairie d'Orléans a organisé au printemps 2019, «Un printemps sous les Sakura», un riche programme d'animations et d'événements pour faire découvrir aux Orléanais leur ville jumelle et la culture japonaise. Les festivités ont été lancées avec la semaine du Japon organisée par l'association « Le Japon à Orléans ». Puis, pendant tout le printemps, expositions, films, ateliers initiation à la langue japonaise, aux jeux de Mahjong, de Pokemon, conférences ont animé cette célébration, qui s'est clôturée par une journée festive le 15 juin.

Signé en 1989, le serment de jumelage entre les deux villes a permis notamment de développer les échanges scolaires et sportifs. Le renouvellement du jumelage a été signé pendant les Fêtes de Jeanne d'Arc 2019 et a permis de définir de nouveaux axes de travail et de coopération entre les deux villes.





DES LIENS RENFORCÉS AVEC YANGZHOU

Les deux villes ont renforcé leur partenariat existant depuis 2015, en signant en 2019 à Yangzhou puis à Orléans lors des Fêtes de Jeanne d'Arc un serment de jumelage.

À l'occasion de la visite du nouveau maire de Yangzhou en juillet 2019, un mémorandum a été signé entre les deux villes sur « l'approfondissement global de la coopération entre la Mairie d'Orléans et la municipalité de Yangzhou ». Ce nouvel engagement vise à préciser, suite à la signature du jumelage, les relations entre les deux villes qui souhaitent ainsi poursuivre et développer des projets au bénéfice de leurs territoires et de leurs habitants dans plusieurs domaines : le tourisme et la gastronomie, l'éducation et la formation, l'économie, la culture et le patrimoine.

En janvier 2019, Orléans avait organisé, dans le cadre de la célébration de sa coopération avec Yangzhou, la 4e édition du Nouvel An Chinois. Cet événement permet de présenter aux Orléanais leur ville jumelle, mais aussi les projets de la coopération et la culture chinoise, à travers un riche programme de manifestations.

LE THÉÂTRE DE MÜNSTER À ORLÉANS

Dans le cadre de l'amitié franco-allemande et de son jumelage avec la ville de Münster, la Ville d'Orléans a accueilli en mars à la Maison des arts et de la musique, la pièce de théâtre bilingue « LA PEUR / HELDENANGST » basée sur le roman éponyme de Gabriel Chevallier.

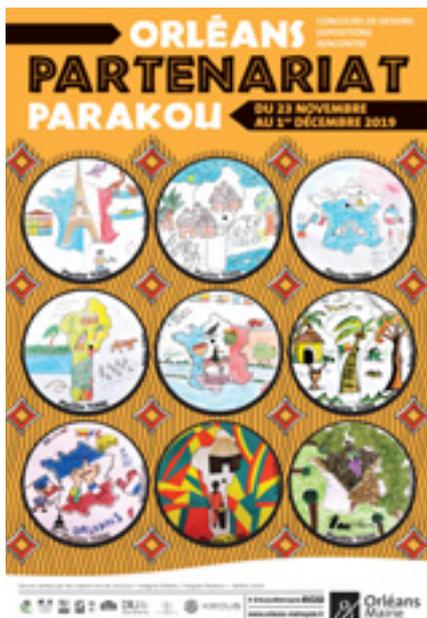
Ce roman publié en 1930 expose le quotidien des soldats sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. L'adaptation théâtrale se fonde le concept de faire jouer ensemble deux acteurs français et allemand, Charles Morillon et Joachim Föster, comme signe théâtral évoquant la grande responsabilité des deux pays pour la paix en Europe.



IMAGINE PARAKOU

Comme chaque année, Orléans a fêté fin novembre son partenariat avec Parakou, ville du Bénin avec laquelle elle est jumelée depuis 26 ans, autour d'expositions à l'Hôtel Groslot et du concours de dessins « Imagine Orléans/Imagine Parakou » sur le thème « l'eau source de vie » organisé avec les écoles et les associations Aselqo et A.R.B.O. De même, un échange autour de la mobilité des jeunes a été organisé, avec les témoignages des volontaires de Solidarité internationale partis à Parakou dans le cadre des conventions triennales de coopération décentralisée.

Cette année marque la signature d'une nouvelle convention de partenariat pour la période 2019-2021.





axe

7



Se donner
les moyens de
ses ambitions

Rapport financier

2019 : LA MATURITÉ DES PROJETS

La structuration du budget de la Ville s'est largement modifiée au cours des trois dernières années. Après le transfert en 2017 et 2018 des compétences espace public (principalement voirie et propreté), urbanisme, promotion touristique et valorisation du patrimoine naturel et paysager, eau potable, réseaux d'énergie, ainsi que du Parc Floral et de l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD), l'année 2019 a vu l'achèvement de la métropolisation avec la définition de l'intérêt communautaire des équipements sportifs et culturels (Zénith et Musées) et l'acquisition de compétences facultatives en faveur du soutien aux clubs de sport professionnel. La Ville est désormais étroitement liée à la Métropole.

Il est important de souligner que les transferts de compétences, s'ils font évoluer les masses budgétaires, ne modifient pas les équilibres grâce aux mécanismes de compensation qui assurent la neutralité des transferts.

Ainsi, la stratégie financière définie pour le mandat reste inchangée et les comptes 2019 respectent les fondamentaux : maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver un bon niveau d'autofinancement, avec des taux de fiscalité inchangés et un niveau d'investissement particulièrement soutenu tout en maîtrisant la dette.

Avec 53 M€ de dépenses d'investissement au service des Orléanais, la Mairie contribue à l'essor de la Métropole et concentre ses efforts sur les compétences communales

que sont l'éducation, la famille et les politiques de solidarité (8,1 M€), le sport et la jeunesse (20,1 M€), la politique culturelle et les événements (13,8 M€), l'embellissement de la ville et à la tranquillité de ses habitants (7,6 M€), le développement du numérique et la participation citoyenne.

Ces investissements sont largement autofinancés grâce à une épargne disponible atteignant près de 19 M€. Ainsi la dette reste contenue à 84,9 M€.

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, sont maîtrisées et respectent le contrat passé avec l'État qui plafonne leur évolution à 1,2% par rapport à 2018.

Les comptes 2019, détaillés dans le présent rapport, démontrent cette année encore une gestion saine des finances qui donne la capacité à Orléans d'accompagner le développement de son territoire et la montée en puissance de sa Métropole tout en préservant ses équilibres financiers, sans augmenter les impôts et en limitant son recours à la dette.

Alors qu'un certain nombre de collectivités ont des marges de manœuvres contraintes et limitées, cette bonne santé financière d'Orléans permet à notre Ville d'être particulièrement dynamique, porteuse de projets et d'actions quotidiennes pour le bien-être des Orléanais.



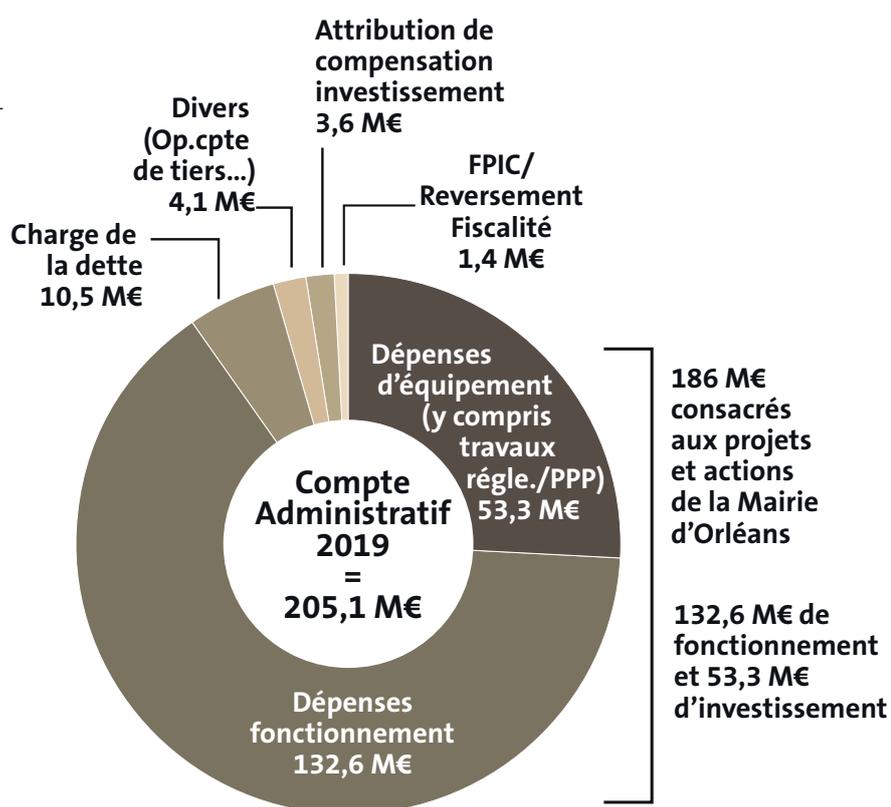
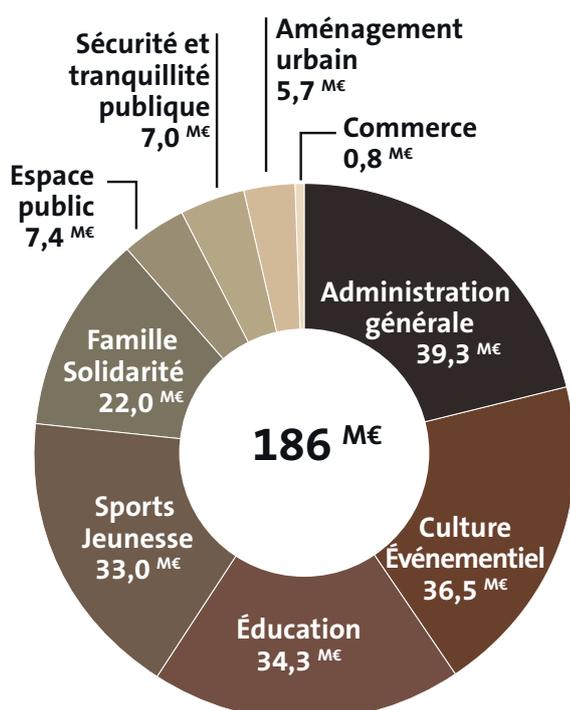
PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 PAR GRANDES MASSES :

Budget principal et budget annexe activités spécifiques

Le compte administratif 2019 présente :

- des dépenses réelles de fonctionnement de 135,1 M€ (hors travaux en régie)
- des recettes réelles de fonctionnement de 173,9 M€
- des dépenses réelles d'investissement de 70 M€ (comprenant les travaux en régie et l'attribution de compensation d'investissement)
- des recettes réelles d'investissement de 53,6 M€.

Les 186 M€ consacrés aux projets et actions de Mairie se répartissent de la manière suivante :



Le budget principal

I / SITUATION FINANCIÈRE – ÉQUILIBRE FINANCIER

En 2017, 2018 et 2019, les masses budgétaires ont évolué avec les transferts de compétences. Ainsi, l'attribution de compensation perçue par la Ville est réduite du montant net des dépenses de fonctionnement et d'investissement transférées à Orléans Métropole.

L'exercice 2019 fait apparaître une épargne brute après attribution de compensation d'investissement de 29 M€ et une épargne disponible de 18,9 M€ stable par rapport à 2018.

La Mairie d'Orléans a investi 53,3 M€ (y compris PPP) sur l'exercice 2019.

L'emprunt souscrit en 2019 représentant 10 M€, ces investissements ont donc été largement autofinancés.

Le compte administratif 2019 présente un résultat net positif de 2,7 M€.

Fin 2019, l'encours de dette (y compris dette PPP) de la Mairie s'établit à 84,9 M€.

Avec une dette de 719 € par habitant, la Ville d'Orléans présente un endettement inférieur de 35 % à l'endettement moyen pour la strate des communes de plus de 100 000 habitants, hors Paris (1144 €/habitant - source DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2019 – ratios financiers obligatoire du secteur communal par strate de population en 2017).

Le ratio d'encours de dette / recettes réelles de fonctionnement s'établit à 48,9% pour Orléans, contre 86,3 % pour la strate des communes de plus de 100 000 habitants, hors Paris (source DGCL – Les collectivités locales en chiffres 2019 – ratios financiers obligatoire du secteur communal par strate de population en 2017).

La capacité de désendettement d'Orléans représente 2,9 années d'épargne brute, ce qui signifie que la totalité de la dette de la Ville pourrait être remboursée en 2,9 ans, pour un indicateur communément admis autour de 10 ans.

OPÉRATIONS RÉELLES EN M€ - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Recettes courantes de fonctionnement	174,7	168,2	166,9
Dépenses courantes de fonctionnement (hors travaux en régie)	152,6	134,3	133,2
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	22,1	33,8	33,6
Charges exceptionnelles	1,2	0,1	0,2
Produits exceptionnels (hors cession)	2,0	0,2	0,3
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	22,9	34,0	33,8
Intérêts de la dette	1,4	1,4	1,2
Épargne brute / Autofinancement brut	21,5	32,6	32,5
Attribution de compensation investissement	-	3,4	3,6
Épargne brute - Après att. de compensation invest.	21,5	29,3	28,9
Remboursement du capital de la dette bancaire / non bancaire	12,4	10,4	10,0
Épargne disponible / Autofinancement net	9,1	18,9	18,9
Dépenses d'investissement	50,2	42,6	54,6
dont conventions de gestion	15,5	-	-
dont dépenses d'équipement (hors PPP)	33,1	40,4	52,6
dont provision Compte épargne temps / retraite (1068)			1,3
Recettes propres d'investissement	18,3	12,7	26,3
Recettes conventions de gestion	15,5	-	-
dont reprise provision pour propre assureur (1068)	-	-	2,4
Emprunt d'équilibre	11,0	8,0	10,0
Résultat de l'exercice	3,7	-3,1	-1,2
Résultats antérieurs / Reprise résultats Parc Floral en 2018	3,4	7,9	3,9
Sous-total résultat global de clôture	7,1	4,8	2,7
Apurement compte 1069 - transposition M57	-	-0,9	-
Résultat global de clôture	7,1	3,9	2,7
Reports (dépenses)	4,4	12,4	8,9
Reports (recettes)	-	10,4	7,5
Résultat après reports	2,7	1,9	1,4
Encours dette bancaire au 31/12/N	90,7	68,7	69,4
Encours dette non bancaire au 31/12/N	16,9	16,2	15,4
Encours dette total au 31/12/N	107,6	84,9	84,9

II / FISCALITÉ

Taux moyens des villes de plus de 100 000 habitants comparés aux taux d'Orléans

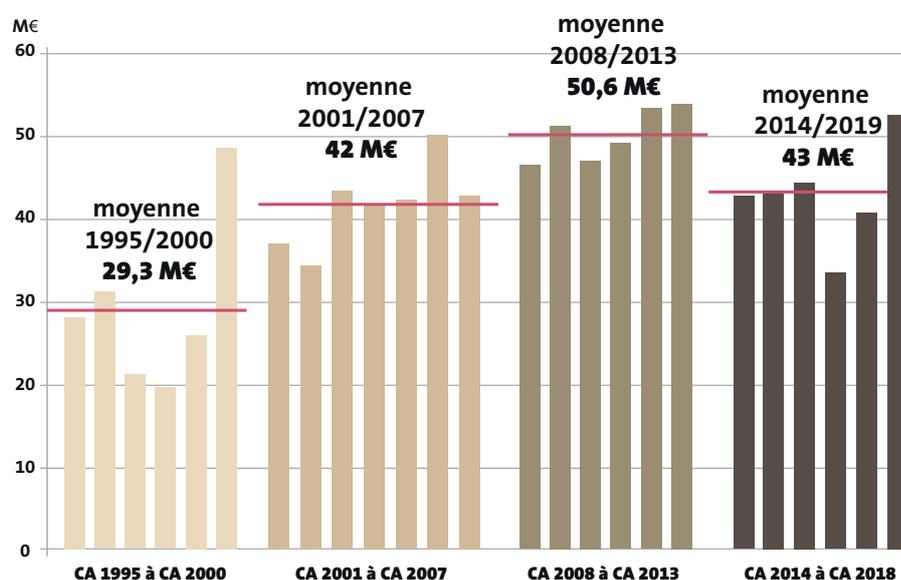
2018	Orléans	Strate 2018 (Source DGCL)
Taxe d'habitation	20,99 %	22,02 %
Foncier bâti	29,81 %	23,80 %
Foncier non bâti	39,60 %	37,18 %

Concernant la taxe d'habitation, il convient de souligner la politique d'abattement décidée par la Mairie d'Orléans, avec des niveaux d'abattement quasiment situés au maximum autorisé. Cette politique d'abattement volontariste, qui a pour objectif d'alléger la fiscalité des foyers Orléanais, notamment des plus modestes, a représenté en 2019 une perte de recette de 7,649 M€ pour la Mairie d'Orléans, soit une baisse de 18% du produit de taxe d'habitation.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT – UN EFFORT D'INVESTISSEMENT SOUTENU

Avec 53,3 M€ de dépenses d'équipement (dont PPP Chardon), la Mairie maintient un fort niveau d'investissement :

- 50,9 M€ de dépenses réalisées sur le patrimoine de la Ville ;
- 1,3 M€ de subventions d'équipement versées ;
- 0,7 M€ de remboursement du capital de la dette lié au PPP Chardon
- 0,4 M€ de fouilles archéologiques réalisés en régie par le service d'archéologie municipal



Dépenses équipement	CA 1995	CA 1996	CA 1997	CA 1998	CA 1999	CA 2000	CA 2001	CA 2002	CA 2003	CA 2004
	28,2 M€	31,6 M€	21,4 M€	19,8 M€	25,9 M€	49,2 M€	37,4 M€	34,3 M€	43,9 M€	42,2 M€
	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
	42,4 M€	50,7 M€	42,8 M€	47,1 M€	51,3 M€	47,5 M€	49,6 M€	53,9 M€	54,4 M€	42,4 M€
	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019					
	43,0 M€	44,5 M€	33,8 M€	41,1 M€	53,3 M€					

2019 : LES PRINCIPAUX PROJETS PAR QUARTIER

NORD

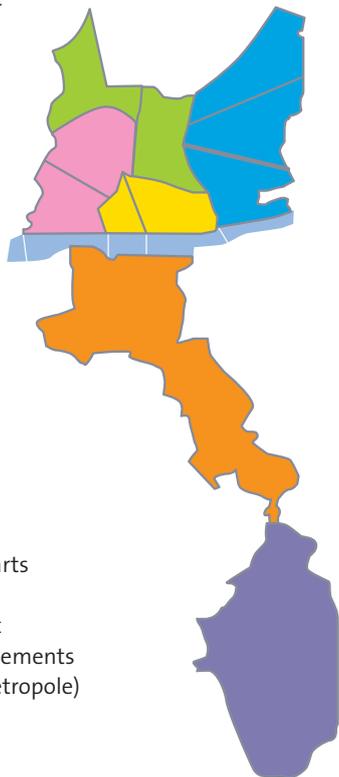
- MOBE
- Centre aqualudique
- Palais des Sports
- Restaurant scolaire Jean-Mermoz
- Voiries (Orléans Métropole)

NORD OUEST

- ZAC Coligny
- Voiries (Orléans Métropole)

CENTRE-VILLE

- Carmes voiries
- Vinaigrieres
- Théâtre
- Musée des beaux-arts
- Conservatoire
- Carré Saint-Vincent
- Campagne de ravalements
- Voiries (Orléans Métropole)



NORD EST

- Convention Territoriale Argonne
- Groupe scolaire Michel-de-la-Fournière
- Gymnase Gaston-Couté
- Collège Nord Est
- Voiries (Orléans Métropole)

SAINT-MARCEAU

- Résidence Dauphine
- Gymnase G.-Chardon / École B. Maréchal
- MSP Saint-Marceau
- Stade des Montées
- Île Arrault
- Voiries (Orléans Métropole)

LA SOURCE

- Centre nautique
- Stade omnisport
- Ancien collège Bolière
- Groupe scolaire Romain-Rolland
- Cimetière La Source
- École Guernazelle
- Voiries (Orléans Métropole)

Investissements 2019 -> 0,5 M€

Libellé programme	CA 2019
RESTRUCTURATION MUSEUM	10,070 M€
RENOVATION CENTRE NAUTIQUE LA SOURCE	8,206 M€
CENTRE AQUALUDIQUE	3,854 M€
STADE OMNISPORTS - TX MONTEE LIGUE 2	3,619 M€
ANCIEN COLLEGE BOLIERE AMENAGMENT	2,167 M€
GROUPE SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND	1,203 M€
COMET	1,140 M€
CARMES VOIRIES	1,134 M€
COLLEGE ORLEANS NORD EST	0,955 M€
GROSSES REPARATIONS IMMEUBLES COMMUNAUX	0,831 M€
CREATION CIMETIERE LA SOURCE	0,796 M€
GROSSES REPARATIONS BATIMENTS SCOLAIRES 1ER DEG	0,773 M€
RAVALEMENTS CAMPAGNE OBLIGATOIRE	0,725 M€
ANRU 2 - AMENAGEMENT ABORD ECOLE R ROLLAND LA SOURCE	0,718 M€
PPP DAUPHINE CHARDON	0,716 M€
CNFPT - TRAVAUX AUBERGE DE JEUNESSE	0,705 M€
VINAIGRERIES ÉQUIPEMENT CULTUREL	0,618 M€
GROUPE SCOLAIRE M. DE LA FOURNIERE	0,606 M€
CNFPT - ACQUISITION	0,600 M€
AIRE DE JEUX ILE CHARLEMAGNE	0,530 M€
GROSSES REPARATIONS BATIMENTS SPORTIFS ET LOISIRS	0,516 M€

+0,4 M€ d'aménagements de proximité et 0,3 M€ de budget participatif

Encours de la dette

Par délibération du 11/12/2017 et dans le cadre du transfert de la compétence espace public à Orléans Métropole, la dette relative aux emprunts souscrits pour le financement des dépenses des investissements de cette compétences a été transférée à Orléans Métropole au 01/01/2018 pour un montant de 20,304 M€.

Ainsi, Orléans Métropole s'est substituée à la Ville d'Orléans dans ses obligations découlant des emprunts.

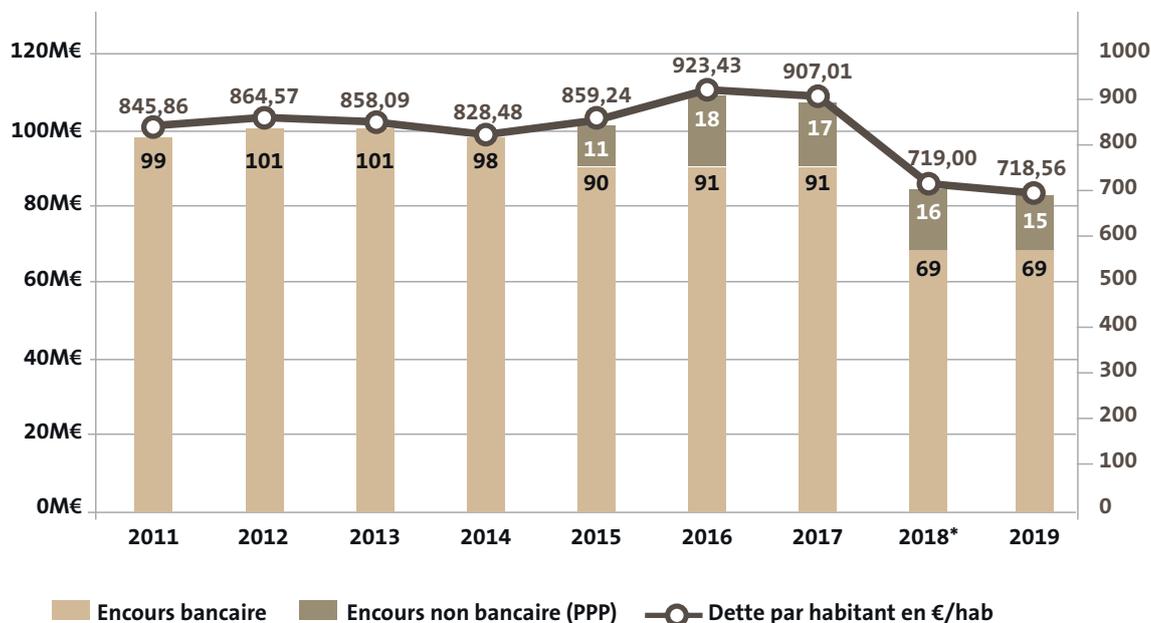
Fin 2019, l'encours total de dette de la Ville d'Orléans s'établit à 84,9 M€ (encours équivalent à celui de fin 2018).

Évolution de la dette bancaire

L'encours de dette bancaire de la Ville d'Orléans s'établit à 69,4 M€ à fin 2019 en augmentation de 0,7 M€ par rapport à 2018. Il est constitué de 64 % de prêts à taux fixe et de 36 % de prêts à taux variables.

Évolution de la dette PPP

Fin 2019, la dette PPP pour le financement de la construction du groupe scolaire Bénédicte Maréchal et du gymnase Georges Chardon, dans le quartier Saint-Marceau, s'élève à 15,450 M€, en diminution de 0,7 M€ par rapport à 2018.







Nous remercions les différents services et les partenaires dont les données et contributions ont servi à l'élaboration du rapport.

Direction de l'Information
et de la Communication
Juin 2019

Crédit photos :
Mairie d'Orléans et Orléans
Métropole – Jérôme Grelet –
Jean Puyo - Michaël Simon
Couverture : IOAProduction

Rédaction :
Camille Jaunet

Conception graphique :
Laure Scipion